

Photographie en couverture : Yolanda Carrascosa

Catalogage avant publication de Bibliothèque et

Archives nationales du Québec

Dépôt légal : 4^e trimestre 2017

Bibliothèque nationale du Québec

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés

Municipalité de Saint-René

2017

Imprimé au Québec

Des mains ont semé

et Saint-René a germé

Première édition : 1978

Agathe Morin Blais

et Denise Blais – Édition revue et augmentée

2017

Tous droits réservés

*Des mains ont semé
et Saint-René a germé*

Histoire de Saint-René de Beauce
de 1906 à 2015

Agathe Morin Blais
Édition revue et augmentée dirigée
par Denise Blais

2017
Tous droits réservés

*À tous nos vaillants pionniers
d'autrefois, à tous nos zélés
paroissiens d'aujourd'hui
et à toute notre prometteuse
génération de demain,
je dédie amicalement ce livre.*

Agathe Morin Blais

Mot du maire

Chers citoyens,
C'est avec plaisir que je vois aujourd'hui la réalisation de la poursuite de cet ouvrage sur l'histoire de notre municipalité réalisé par Agathe Morin Blais et mis à jour par sa fille Denise Blais. Le passé n'a pas toujours été facile, autant pour ceux qui ont colonisé le village que pour ceux et celles qui l'ont bâti, à force de travail et d'acharnement. Sans les citoyens qui ont œuvré à faire de Saint-René ce qu'elle est aujourd'hui, jamais la municipalité ne pourrait se targuer d'être devenue un lieu où il fait aussi bon vivre.

De mon côté, j'ai travaillé fort et je continuerai de le faire afin d'offrir des services municipaux de qualité à mes concitoyens. Bientôt, le réseau d'égout sera complété et du côté de la voirie, nous améliorerons le réseau routier en prolongeant l'asphalte dans certains rangs. J'ai dans l'optique de continuer à développer notre municipalité afin qu'elle reflète son plein potentiel.

Dans les prochaines années, je souhaite aussi continuer le développement résidentiel et faire d'autres ententes avec des municipalités environnantes afin d'offrir des services de qualité à tous les citoyens.

Des mains ont semé et Saint-René a germé

J'aimerais souhaiter à tous un joyeux 75^e anniversaire de Saint-René dont les festivités resteront longtemps gravées dans les mémoires.

Jean-Guy Deblois

Préface

Quelle ne fut pas ma surprise lorsque mon frère Michel, président d'honneur des fêtes du 75^e anniversaire de notre village natal, me lança l'idée de préparer une réédition du livre *Des mains ont semé et Saint-René a germé* ! Une fois l'étonnement passé, j'ai compris qu'il s'agissait d'une mission que je devais accepter. Tout d'abord parce que j'étais convaincue que la parution d'une édition revue et augmentée serait un apport d'une grande valeur pour la municipalité et pour les gens de Saint-René. Ensuite, je sentais qu'il s'agissait d'un cadeau que j'offrais à ma mère, Agathe Morin Blais, ainsi qu'à toutes les personnes qui avaient participé à la première édition. Remettre à l'ordre du jour ce livre publié en 1978, dont le travail de recherche et de rédaction valait son pesant d'or, cela me paraissait une excellente idée. Au fil des mois, j'ai redécouvert le livre auquel j'avais quelque peu collaboré (comme dactylo) lors de la première édition et dont la qualité et la pertinence n'ont cessé de m'impressionner au cours de mon travail de réédition.

Bien que normalement je ne sois pas une passionnée d'histoire, le récit de l'évolution de mon village et de la société québécoise qui se révèle au fil des pages m'a paru captivant. L'histoire de cette localité, qui est à bien des points de vue identique à celle d'autres paroisses

de la région et de la province, nous permet d'observer notamment le passage d'une communauté fortement religieuse à une collectivité de plus en plus laïque.

Nous pouvons également observer l'évolution des femmes sur plus d'un siècle. Le fait que, jusque dans les années 70, les femmes mariées perdaient leur nom de famille – et même leur prénom dans la société et au point de vue légal – pour adopter celui de leur mari a particulièrement attiré mon attention. Quoique cela semble étrange maintenant, j'ai dû maintenir cette forme à bien des endroits puisque l'information nous a été léguée de cette façon.

Pour des raisons pratiques et par respect pour l'oeuvre originale, j'ai choisi la plupart du temps de conserver la forme et la structure de la monographie originale. Ce livre, qui relate l'histoire d'une paroisse beauceronne, trouve sa source en grande partie dans la tradition orale et est construit telle une courtepoinette, car il regroupe des textes rédigés par différentes personnes.

Enfant de la Révolution tranquille, je fais partie d'une génération qui n'a pas eu à lutter physiquement pour avoir accès au confort que nous connaissons de nos jours. Née dans les années soixante, dans une maison où l'eau courante et l'électricité faisaient partie des acquis et où l'on ne souffrait ni de faim ni de froid, il est vrai qu'il m'est souvent arrivé de ne pas apprécier le confort à sa juste valeur et d'oublier ce que les générations antérieures nous avaient légué.

Le travail de réédition et de mise à jour, qui exigeait que je lise et relise plusieurs fois chaque texte, m'a permis de prendre conscience d'une façon très vive de la vie qu'ont connue les pionniers et pionnières. J'étais au courant des faits, bien sûr, mais il s'agissait surtout d'une connaissance intellectuelle. Le travail sur les textes m'a amenée à acquérir également une connexion au niveau du cœur avec les ancêtres et les femmes et les hommes qui nous ont précédés. Je ne peux que m'incliner devant leur courage à toute épreuve, leur grande ingéniosité, leur ténacité, leur générosité, leur foi, leur dévouement et leur amour. C'est grâce à elles et à eux que nous jouissons aujourd'hui d'un confort matériel, de maisons bien chauffées

Préface

et à l'épreuve des intempéries ainsi que d'une nourriture abondante et variée.

Je remercie le maire de Saint-René, M. Jean-Guy Deblois, ainsi que M. Michel Blais qui sont à l'origine de ce projet de réédition.

Un grand merci également à M^{mes} Gisèle Boucher, Carmen Geoffrion, Andréanne Huot, Fleurette Maheux, Gaétane Maheux, Martine Maheux, Denise Veilleux, Dominique Blais ainsi qu'à MM. Michel Gilbert et Ghislain Blais pour leur contribution à cette réédition.

Je désire souligner de façon spéciale l'importante participation de M. Renald Morin qui, en plus de photos et de nombreux renseignements, a également rédigé plusieurs textes.

Merci à mes parents, Agathe et Clément, ainsi qu'à toute ma famille qui ont collaboré de diverses façons et ont su m'apporter de nombreuses précisions au fil des mois.

J'espère que les citoyennes et citoyens de Saint-René ainsi que les lectrices et lecteurs qui ont manifesté de l'intérêt pour ce livre apprécieront les pages d'histoire transmise dans cet ouvrage.

Denise Blais

Avant-propos

Pourquoi écrire l'histoire de Saint-René ? Depuis de nombreuses années, mon mari me répétait souvent : « J'aimerais donc écrire l'histoire de notre paroisse ! » À cette hypothèse, je répondais : « Moi aussi, bien sûr, mais t'imagines-tu tout le travail et toutes les recherches que cela représente ? Penses-tu qu'on peut réussir un tel tour de force ? Plus tard, peut-être !... » Et les années passèrent emportant sur leurs ailes un désir à réaliser.

En décembre 1977, M. Gérard Lessard, qui était à ce moment directeur de l'école primaire, m'offre d'enseigner les sciences humaines à raison de quatre heures par semaine. Le débordement de travail que j'ai toujours à affronter m'eut ordinairement influencée pour donner une réponse négative, mais cette fois-ci, je demande quelques jours pour soumettre le projet à mon mari, et finalement, j'accepte sa proposition.

Après un rapide coup d'œil au programme, l'élément « paroisse » attire mon attention. De la première à la sixième année, on suggère de travailler sur l'histoire des curés, la vie paroissiale des pionniers, l'organisation civile et les services essentiels. Alors l'idée qui sommeillait dans mon subconscient depuis plusieurs années rejaillit comme un éclair : « Je sais sur quel thème nous travaillerons pendant cette deuxième étape. Nous écrivons l'histoire de notre paroisse. » Les élèves sont enthousiastes et moi aussi. Du 4 janvier au 10 avril, nous composons un cahier de 289 pages agrémenté de 54 photos, de

11 gravures et de 10 dessins. Je fais circuler le cahier dans les familles et je constate que plusieurs apprécient ce travail.

Quelques mois plus tard, lorsque le conseil de l'O.T.J. propose de souligner d'une façon spéciale le quarantième anniversaire de notre paroisse, je suggère la poursuite du travail amorcé afin d'en faire une publication. On accepte ma proposition, et le 27 février 1978, on organise un comité de recherches et de financement sous l'appellation de « Comité du livre ». Ce comité ainsi que plusieurs personnes m'ont sans cesse secondée. Je leur dis toute ma reconnaissance, car sans leur aide précieuse, je n'aurais pu atteindre mon but. Merci particulièrement à toutes les personnes qui ont fourni des textes; ceux-ci ajoutent une vision collective et donnent un style particulier à ce travail.

Je voudrais également souligner la précieuse collaboration de M^{me} Sylvia Berberi Tran Khanh. J'ai trouvé en-elle une conseillère sûre qui m'a judicieusement guidée dans la marche à suivre. Pendant les périodes difficiles, ses paroles encourageantes ont su me redonner de l'ardeur au travail.

Ma famille mérite également un grand merci, car pendant ces mois, le climat familial eut à subir des bouleversements difficiles parfois. Je remercie également de façon toute spéciale mon mari pour ses sages conseils et son appui moral.

Mais comment parler de tous les aspects de la vie quotidienne d'hier et d'aujourd'hui sans rien oublier? Comment aussi perpétuer la mémoire de nos vaillants fondateurs? Comment souligner l'évolution de notre village et de notre paroisse entière sans oublier un seul nom?

Une partie des textes fut puisée à des sources sûres tels les archives, les livres des minutes, les prônes et les journaux personnels, mais la majeure partie de cet ouvrage provient de sources orales. Chacun a fait son possible pour relater les faits avec exactitude. Revenir aux sources qui datent parfois de plus de cent ans est un travail captivant mais combien laborieux! Essoufflant aussi, puisque nous étions limités par le temps. Toutes les recherches susceptibles d'éclaircir faits et dates furent faites, mais quelques erreurs, quelques oublis,

peuvent s'être glissés quand même, c'est pourquoi nous sollicitons votre indulgence.

Je crois cependant que l'essentiel est là, le cœur avec lequel les gens se sont racontés à travers des dates, des faits précis, nous plongent dans un passé riche de valeurs morales qui devraient nous guider pour le présent et pour l'avenir. Revivons ce passé, non comme une simple histoire, mais comme un héritage à conserver. Cette histoire révélera à nos enfants et petits-enfants les pourquoi et les comment de telle action, de tel événement, de telle réalisation et les aidera à apprécier et à respecter notre patrimoine qui a coûté tant d'efforts, tant de sueurs et tant de sacrifices.

Je suis très heureuse que la municipalité ait pris la décision de présenter à la population une nouvelle édition revue et augmentée à l'occasion du soixante-quinzième anniversaire de l'érection de notre paroisse. J'aimerais souligner le travail consciencieux et minutieux réalisé par ma fille Denise, chargée de la correction, de la révision et de l'ajout de textes et de photos pour cette nouvelle édition. Je remercie également notre maire, M. Jean-Guy Deblois, d'avoir appuyé et orchestré dès le départ l'idée d'une réédition proposée par mon fils Michel.

Agathe Morin Blais

CANADA
Province de Québec
District de Beauce

Description technique

Description technique du territoire à être érigé pour les fins civiles, sous le nom de « paroisse de Saint René ».

Un territoire situé dans le Canton Jersey, dans le Comté de Beauce, comprenant en référence au cadastre officiel dudit canton Jersey, une superficie totale d'environ quinze mille acres, comprise dans les lots suivants :

- Rang II N.E. Lots B, A, 1 à 32 et C.D;
- Rang III N.E. Lots D, C, B, A et 1 à 30.
- Rang IV Lots 31 à 54 inclusivement.
- Rang V Lots 27 à 54 inclusivement.
- Rang VI Lots 18 à 46 inclusivement.

Les lots susdits formant un total de 151 lots y compris les parties de lots.

Les lots ci-haut mentionnés sont à être détachés des municipalités des paroisses suivantes :

Paroisse de St-Georges Est, selon le cadastre officiel :

- | | | |
|---------------|----------------------------|---------|
| Rang II N.E. | Lots B, A, et 1 à 9, | 11 lots |
| Rang III N.E. | Lots D, C, B, A, et 1 à 9. | 13 lots |
| | Total | 24 lots |

Paroisse de Saint-Martin, selon le cadastre officiel :

- | | | |
|---------------|-----------------------|---------|
| Rang II N.E. | Lots 10 à 32 et C, D, | 25 lots |
| Rang III N.E. | Lots 10 à 30 | 21 lots |
| Rang IV | Lots 31 à 54 | 24 lots |
| Rang V | Lots 27 à 54 | 28 lots |
| | Total | 98 lots |

Paroisse Saint-Côme selon le cadastre officiel :

- | | | |
|---------|---------------|----------|
| Rang VI | Lots 18 à 46. | |
| | Total | 29 lots. |

Toute cette partie de terrain ci-haut mentionnée se limite comme suit :

Vers le Nord :

Par la ligne séparative des lots 13 des Rangs VI et VII d'avec les Rangs II N.E. et III N.E.; ainsi que par une partie de la ligne séparative du Rang Chemin Kennebec Section A, d'avec le Rang III N.E., soit du lot 10c à 24c pour le Rang Chemin Kennebec Section A, et du lot D à 3 pour le Rang III N.E.

Vers le Nord-Est :

Par une partie de la ligne séparative des Rangs VII et VIII N.E.; comprise entre les lots 11a à 17 du Rang VII. De là une ligne séparative entre les lots 17 Rang VII et 18 Rang VI; ainsi qu'une partie de la ligne séparative des Rangs VI et VII, comprise entre les lots 18 à 46 du Rang VI.

Vers le Sud-Est :

Par toute la ligne séparative des lots 46 et 47 du Rang VI, étant la ligne latérale entre ces lots. Ainsi qu'une partie de la ligne séparative des rangs V et VI, soit du lot 47 à 54 du Rang V, et toute la ligne séparative entre les lots 54 et 55 pour les rangs IV et V.

Vers le Sud-Ouest :

Par une partie de la ligne séparative entre les Rangs III et IV, du lot 31 au lot 54 inclusivement. Ainsi qu'une partie de la ligne centrale comprise entre l'intersection de la ligne séparative des rangs III et IV avec cette ligne centrale, et l'intersection de la ligne séparative des rangs I et II N.E. avec cette même ligne centrale; autrement dit toute la ligne latérale du lot 31 servant de ligne centrale.

Vers l'Ouest :

Par toute la ligne séparative des Rangs I N.E. et II N.E. comprise entre les lots I à D du Rang II N.E.

Ce territoire comprend, tous les chemins, routes, rues et ruelles, lacs, rivières, cours d'eau et partie d'iceux contenus dans les limites ci-dessus décrites, y compris le chemin au complet entre les Rangs I N.E. et II N.E., le tout à être détaché des Municipalités des paroisses de Saint-Georges-Est, de Saint-Côme et de Saint-Martin dans le Comté municipal de Beauce.

Description technique

Actuellement 59 lots sont sous billet de location, 68 sont patentés propriété privée, et 8 patentés appartiennent à la compagnie Brown.

L'église est située sur le lot 24 Rang II N.E. Il y existe une scierie, une moulange, un forgeron, un bureau de poste, et cette mission comprend 88 colons résidants, avec une population de plus de 300 âmes.

R. Léopold PLANTE,
Arpenteur-Géomètre.

Beauceville Ouest, le 26 mars 1940

* Voir cadastre à l'annexe 5.

Des mains ont semé et Saint-René a germé



Introduction

Connaissez-vous Saint-René ?

Saint-René est une petite municipalité située à 70 milles au sud de Lévis, dans le comté de Beauce-Sud. Ce sont des détachements de Saint-Georges, Saint-Côme et Saint-Martin qui formèrent cette colonie. Avec l'arrivée de plusieurs colons venant d'un peu partout, c'est-à-dire des paroisses environnantes et même de Saint-Philibert, Saints-Anges, Saint-Honoré, etc., naissait une belle petite paroisse ayant pour patron Saint-René Goupil, l'un des huit martyrs canadiens.

« René Goupil naît le 13 mai 1608 au bourg Saint-Martin, diocèse d'Angers. Il est déjà chirurgien à son entrée au noviciat de Paris le 16 mars 1639. Il doit cependant discontinuer son noviciat, parce qu'il est affecté de surdité.

En arrivant au Canada en 1640, il veut, semble-t-il, réaliser sa vocation missionnaire en tant que laïc. Et tout nous porte à croire qu'il est lié à la compagnie des Jésuites par la promesse des données. »¹ C'est lui qui accompagne le Père Jogues à la mission du poste de Trois-Rivières. Il sert la messe et aide à évangéliser les

1. *Dictionnaire biographique du Canada*. p. 354.

Peaux-Rouges. En août 1642 lors d'un voyage sur le fleuve, René et ses amis sont attaqués par les Iroquois. Plusieurs sont tués ou blessés. Tous les survivants sont prisonniers ; on leur attache les mains et on les emmène dans une bourgade éloignée : Ossernenon (Aurieville, N.Y.) C'est un long voyage de souffrances.

Tout en travaillant chez ces Amérindiens, René profite de ses rencontres pour parler de Dieu aux enfants. Il leur apprend surtout à faire le signe de la croix. Un jour, un vieillard l'aperçoit traçant ce signe sur la tête de son petit fils. Une grande colère s'empare de lui car les sorciers lui ont dit : « Si un blanc trace une croix sur un enfant celui-ci deviendra malade et ne sera jamais plus chanceux dans la vie. » Il appelle un jeune homme de la bourgade et lui dit : « Prends ta hache et va tuer cet homme blanc. » Comme tous les soirs, René et le Père Jogues récitent leur chapelet en se promenant dans la forêt. Le jeune Indien s'approche doucement. Quand René a le dos tourné, il lui donne un coup de hache qui lui ouvre le crâne. René tombe mort aux pieds du Père Jogues qui lui donne une dernière absolution et prie pour le repos de son âme. C'est le 29 septembre 1642.² « Quelques jours plus tôt, il avait prononcé ses vœux de religion entre les mains de Saint Isaac Jogues. On le vénère comme le premier Jésuite martyr du Canada. Il est canonisé par le pape Pie XI, le 29 juin 1930. »³

La vie de René Goupil fut courte, humble, mais bien remplie. Alors en 1931, quand son Excellence le cardinal Jean-Marie Rodrigue Villeneuve, accompagné de M^{gr} Hilaire Fortier et de l'abbé Adalbert Chabot, viennent choisir le site de notre future chapelle, ils se disent : « C'est une petite paroisse qui ne deviendra jamais très populeuse et René Goupil est un jeune qui vient d'être canonisé. Donc, il est tout désigné pour être le patron de cette jeune paroisse. »⁴

Ce livre, *Des mains ont semé et Saint-René a germé*, tente de faire revivre des hommes et des femmes à travers leurs activités

2. Les Frères des Écoles Chrétiennes, *Ils ont fait notre pays*, pp. 26-27.

3. *Dictionnaire biographique*, p. 354.

4. Notes fournies par M. Octave Lachance.

Introduction

sociales, économiques, politiques et religieuses. Il couvre l'histoire de Saint-René à partir de l'arrivée des premiers colons en 1906, avant même l'érection civile et canonique, jusqu'à nos jours.

Chapitre I

Revenons aux sources

Le rang V est le berceau de Saint-René puisque l'installation du premier colon, dans les limites de notre paroisse se situe sur ce rang. Partout, c'est la forêt immense, presque impénétrable, où nul n'ose s'enfoncer et dont une grande partie appartient à ces compagnies : The Brown Corporation, The Beauce Pulp Lumber Co., et Howard Smith Co.

Débuts du rang V¹

Autour des années 1900, M. Joseph Champagne (célibataire), demeurant sur le rang IV d'autrefois, défriche à la hache un sentier sur le lot n° 47 pour traverser au rang V. En 1906, il bâtit un camp de bois rond de 15 à 20 pieds de côté sur le lot n° 46 du rang V. Un mois plus tard, son neveu, M. Joseph Caron, déménage avec sa famille dans le camp de M. Champagne et y demeure pendant qu'il construit sa maison. Les arbres abattus pour défricher son lopin de terre servent à l'érection de sa demeure. Elle est construite sur deux étages avec des pièces de bois équarries à la hache par M. Caron.

1. Dates et notes fournies par M^{me} Jean Pelchat (fille de M. Joseph Caron).

Le toit est couvert avec du « grand bardeau » fendu à la main. Les matériaux tels que clous et vitres sont transportés à dos de cheval, ainsi que la batterie de cuisine et la lingerie. Les enfants ramassent la tourbe pour calfeutrer les fentes entre les pièces des murs. M. Caron fabrique aussi ses portes et châssis, de même que la table et les chaises. Les dossiers et les sièges de celles-ci sont tressés avec de la « babiche ».

Les utilités

Dans les maisons de colon, la batterie de cuisine est très réduite : un « canard » ou bouilloire et quelques poêlons et chaudrons de fer.

On confectionne les draps avec des sacs de jute lavés au savon du pays et bouillis dans du « lessi » ou de la potasse pour les blanchir et les assouplir. On en tisse aussi avec du lin cultivé à travers les souches. Les catalognes sont tissées au métier avec la guenille taillée dans les vêtements hors d'usage. Naturellement, le tout est cousu à la main. Les paillasse, en jute ou en lin, sont remplies de paille. Si on manque de paille, des branches de sapin superposées les unes sur les autres remplacent la paillasse.

Des articles de nettoyage très rustiques sont fabriqués à la main : le balai en branches de cèdre, la « moppe » en poche de jute, la brosse à plancher en branches de sapin et des bourgeons de cèdre comme anti-mites.

Le cheptel est limité par l'étendue du terrain cultivé : un cheval, une vache et son veau, un porc et quelques poules se nourrissent dans l'abattis pendant la belle saison et s'abritent dans la « jâvelle » pendant la saison froide.

Défrichement du bas du rang V²

Le défrichement d'une partie du bas du rang V débute vers 1910. La compagnie Howard Smith demande M. Edmond Veilleux pour

2. Dates et notes fournies par M. Wilfrid Veilleux (Bathley).

faire de l'abattis sur les lots n^{os} 35, 36, 37 et 38 afin de remplir les normes requises par le gouvernement pour obtenir les lettres patentes de cesdits lots. M. Veilleux s'installe sur le lot n^o 36 avec ses deux garçons. Pendant quatre ans, ils vivent des produits de la nature : la truite de la Stafford fait leur délice autant que le gibier de la forêt.

Tout en défrichant quelques arpents d'abattis sur chacun des lots, ils veillent également à la construction du chemin à partir de la route située entre les lots 38 et 39 jusqu'au lot qu'ils habitent. Le terrain est tellement marécageux qu'ils doivent se procurer une paire de bœufs pour effectuer les travaux. En guise de paiement, la compagnie leur donne le bois dont ils ont besoin. M. Pierre à Hilaire Poulin voyage régulièrement pour défricher lui aussi. La pulpe est acheminée au bout des terres et cordée près de la Stafford. Au printemps, aidés de quelques habitants du haut du rang, ils jettent le bois sur la Stafford, cours d'eau qui se déverse dans la rivière Chaudière.

Drave sur la Stafford

D'après M. Wilfrid Veilleux (Bathley), une certaine compagnie faisait la drave de billots de pin sur la Stafford vers les années 1890, car dit-il, « *quand, petit garçon, j'allais à la pêche, j'ai vu ces billots recouverts de mousse mais encore très sains* ». À cette époque survient une sécheresse qui obligea les draveurs à abandonner ce bois.

C'est vers 1908³ que débute le flottage de la pulpe écorcée et coupée sur les lots des rangs IV et V. La Brown Corporation a son « office » à l'Auberge de Saint-Georges Station. Le président, M. Brady, est assisté des contremaîtres Jos. Gosselin et Mathew Mooney (père). M. Frank McNamara est alors cuisinier. M. Henry Lessard, très habile sur les billots, est engagé pour dynamiter les « jams » ou embâcles. Ladite compagnie fait construire trois barrages sur la Stafford pour la « drave par écluse ». Le premier de ces barrages se

3. Dates et notes fournies par M. Noël Lessard.

situé sur le lot n° 31, le second chez M. Alphonse Poulin et le dernier chez M. Édouard Lessard. Ces « dams » sont encore visibles.

La dernière drave date de 1922. Une grande sécheresse fait en sorte que la pulpe demeure sur le fond asséché de la Stafford sur une longueur de deux milles à partir de la rivière Chaudière. M. Éleucippe Lessard s'engage, pour la somme de 125 \$, à acheminer jusqu'à la Chaudière ces 1000 cordes de bois, dès que le niveau de l'eau le permettra. Enfin, un soir, les cieux s'ouvrent et une pluie torrentielle tombe toute la nuit. Le lendemain, M. Lessard embauche messieurs Arthur et Séraphin Drouin ainsi que ses quatre garçons, Édouard, Pierre-Albert, Eudore et Noël (11 ans). Le soir même, toute la pulpe flotte sur la Chaudière. Pour cette journée de travail, les frères Drouin reçoivent 1,25 \$ chacun (c'est le salaire du temps). M. Éleucippe, lui, « fait la passe ».

Les hommes ne sont cependant pas les seuls à ériger des barrages puisque les castors, nombreux à cette époque, aiment bien eux aussi en construire. Une nuit leur suffit pour la construction d'une « dam » et s'ils manquent de bois, ils s'emparent de la pulpe des draveurs !

Chemin de sortie

Dès qu'ils ont un peu de temps libre, M. Champagne, M. Caron, ainsi que le fils de ce dernier, travaillent à abattre les arbres sur la ligne de front de leur lot en vue d'un chemin carrossable. Leurs voisins, MM. Joseph Champagne (père de Wilfrid) et Damase Blais, les rejoignent au cours de l'été et en font autant, de sorte qu'on réussit à construire un chemin et une route de sortie rejoignant le chemin de front des rangs III et IV.

En 1913, les résidents,⁴ messieurs Joseph Maheux (fils de Thomas), Johnny Grenier, Philius Poulin, Joseph Champagne, Joseph Caron, Bernard Veilleux, Johnny Bourque, Jean Carrier, Alfred Lapierre, Joseph Lachance, Georges Maheux et la douzaine de propriétaires

4. D'après une requête signée le 10 mars 1913.

de ces lots signent d'emblée une requête pour obtenir un chemin convenable et verbalisé en rang double.

L'amélioration de ce chemin est en quelque sorte une invitation pour que d'autres colons s'établissent dans ce secteur. Nommons : MM. Arthur Parent, Albert Lachance, Joseph à Charles Lachance, Alphonse Gobeil, Jean Arsenault, Théophile Tétrault, Philibert Maheux, Philias Boutin, Jean Pelchat, Édouard Quirion, Pierre Jolin, Georges Maheux, David Landry, Alfred Lapointe, Stanislas Veilleux, René et Léo Poulin, Damase Gaboury, Arthur Ferland, Philibert Pelchat, Joseph Jolin, Cléophas Boutin, Joseph Pépin, Herménigile Poulin, Gérald Poulin, Josaphat Pépin et Pierre Mercier.⁵

La mort : une autre vie

Les pionniers sont réalistes et souvent, au cours de leur vie paisible, ils pensent que Dieu leur fera signe un jour. Ils croient qu'après la mort, tout n'est pas fini et que Dieu les récompensera selon leurs mérites. C'est pourquoi ils n'appréhendent pas la mort. Voici ce que M^{me} Albert Veilleux raconte à ce sujet : « *Mon père (Pierre Jolin) prépare bien longtemps avant sa mort le bois requis pour la fabrication de sa tombe. C'est M. Bernard Veilleux qui la confectionne pendant les deux jours qu'il est exposé sur les planches.* »

À cette époque, pour exposer un mort, on plaçait quelques planches sur deux chevalets qu'on recouvrait de draps blancs. On couchait le défunt sur ces planches et à la tête, on déposait deux cierges de chaque côté d'un crucifix sur pied. La chambre était habillée de noir, sans fleurs, naturellement. Jour et nuit, régulièrement, toutes les heures, on récitait le chapelet en entier pour le repos de l'âme du défunt.

M. Jolin, décédé le 15 août 1939, à l'âge de 77 ans, est probablement le dernier à avoir été exposé ainsi dans notre paroisse.

5. Notes fournies par M^{me} Albert Veilleux et par M. et M^{me} Henri-Louis Pelchat

*Les pionniers sont prévoyants*⁶

Au printemps, on entaille les érables pour s'approvisionner de sirop d'érable. Ce sirop, on le réserve pour les desserts du dimanche soir ; des « pépères » cuits dans l'eau, arrosés de sirop d'érable. Miam-miam ! Quel délice !

Du printemps à l'automne, on traite la vache. Avant d'utiliser ce lait pour la cuisine, on le place au frais. Le lendemain, on l'écume à la cuillère. La crème, recueillie ainsi et battue dans une cuve à l'aide d'une grande cuillère, se transforme en beurre dont une partie est entreposée pour l'hiver.

Chaque automne, dès que les chemins sont suffisamment élargis et carrossables, nos prévoyants colons se munissent d'une partie des aliments essentiels. Ils achètent par exemple :

- Un mille de farine (10 sacs de 100 livres) ;
- Un quart de mélasse ;
- Un quart de lard (200 livres) ;
- Un 100 livres de sucre ;
- Un 50 livres de cassonade ;
- Un « siau » de 25 livres de graisse pure ;
- Une boîte de pommes séchées.

Un peu avant Noël, ils tuent le veau gras et le cochon engraisés à cette fin. Munis de ces provisions, ils sont « bons pour hiverner ».

Le défrichement continué (bas du rang V)⁷

Lorsqu'en 1917, M. Joseph Poulin de Saint-Honoré déménage sa maison par pans pour s'installer sur le lot n° 31, non loin de la rivière Stafford, le chemin est défriché jusqu'au lot n° 33. M. Poulin doit élargir le sentier jusqu'à l'emplacement de sa maison. Ce sont

6. Notes fournies par M^{me} Jean Pelchat.

7. Dates et notes fournies par M^{me} Joseph Jolin (fille de M. Joseph Poulin).

MM. Corbet et Mathew Mooney qui s'occupent des transactions de leur lot.

Leurs premiers voisins se nomment Alphonse et Edmond Gobeil sur le lot n° 33 et M. Thomas Quirion sur le lot n° 37.

Comme plusieurs colons à cette époque, M. Poulin défriche quelques arpents chaque année. Il coupe aussi des billots et de la pulpe qu'il livre avec sa paire de chevaux sur les « chars » de la station Saint-Évariste afin que le bois soit transporté par train jusqu'à destination. Il vend aussi du bois de poêle aux villageois. Ce commerce procure des revenus pour vivre convenablement. D'autres colons travaillent aux chantiers pendant l'hiver et font la drave au printemps.

Dans ce secteur, c'est-à-dire sur les lots n°s 31 à 38, habitent tour à tour MM. Joseph Lemieux, Georges Maheux, Paul Morin, Ernest Poulin, Rosario Poulin, Philias Gobeil, Octave Gaboury, Josaphat Poulin (à David), Eugène Marois, Wilfrid Lachance, Alphonse Lachance, Aurèle Poulin, Cléo Bourque, Paul-Eugène Poulin, etc.

Il paraît que le « trou noir » (nom donné à cette partie du rang V) est le coin privilégié des bohémiens. Ce sont des familles qui partent à l'aventure dans des voitures couvertes et passent la belle saison à voyager ici et là. Ils s'installent le long du chemin pendant quelques jours et repartent pour un autre endroit. Ils n'ont pas l'air très rassurants et les enfants qui les rencontrent sur le chemin de l'école sont craintifs.

Les débuts au rang III

M. Noël Lessard croit que le défrichement et le peuplement des rangs II et III résulte de la construction du moulin Ducharme. C'est vraisemblablement vers 1915 que les familles Lessard, Veilleux, Rodrigue et Dorval viennent coloniser.

Richesses naturelles

À cette époque, notre forêt foisonne de gibier qui attire les amateurs de chasse. L'un de ceux-ci, M. Noël Lessard, déclare : « *Lorsque j'allais chasser sur ces territoires en 1922, des arbres entiers pavaient les marécages près de la sucrerie Du Loup et détournaient la côte de Cap. Une partie du village était pavée également. On voyait un camp de bois rond sur le lot n^o 13 et deux autres sur les lots n^{os} 24 et 25 appartenant respectivement à MM. Jean-Baptiste et Arthur Dorval.* »

Les eaux poissonneuses de la Stafford attirent elles aussi des jeunes pêcheurs comme M. Yvon Couture qui raconte à son tour : « *Vers 1935, montés sur nos poneys, nous allions pêcher la truite. En une vingtaine de minutes, des truites de 10 à 12 pouces remplissaient une chaudière de 10 livres que nous vendions 40¢ aux docteurs Beaudin et Cloutier (père) et à un monsieur Marcotte.* »

Revenons maintenant à notre gibier. Au cours des années 1938-39, les lièvres se vendent 10¢ *la paire* et les perdrix 1 \$ *la paire*. Une peau de renard rapporte de 15 \$ à 18 \$ de même que celle de vison (la berge de la rivière Stafford pullule de visons). Le marchand de fourrures du temps est M. Thaddy Morin de Saint-Georges Station. Il fait sa tournée de Mégantic à Saint-Georges en voiture à traction animale. Quand les routes sont impraticables, il circule à pied avec un sac sur le dos.⁸



Maison bâtie par M. Rosario Poulin sur le rang IV, en 1920.
(Les trois photos ont été fournies par M. Jean-Yves Poulin).

8. Notes fournies par M. Noël Lessard.



*Photo prise le 30 juin 1918.
M. Rosario Poulin (fils de David)
devant son camp du « trait-carré »
au rang IV.*



*La même demeure rénovée
et appartenant à son fils
Jean-Yves depuis 1962.*

Premiers pionniers du rang III et du village

Quelques années avant leur installation, la plupart des colons bâtissent un camp de bois rond qui les abritera au cours des opérations de déboisement et d'abattis. Leur semaine de travail terminée, ils regagnent leur foyer respectif. Lors de leur installation permanente, ce même camp abritera la famille, le temps « qu'on n'aura pas les moyens » pour se construire une maison.⁹

9. M. Louis-Alphonse Rodrigue achète le lot n° 2 en 1921. Pendant plusieurs étés, il fait du défrichage mais n'habite jamais en permanence.

Au mois d'avril 1928 ou 1929, un courageux, M. Georges Boucher de Saint-Côme vient avec sa famille habiter son camp bâti sur le lot n° 6. Un mois plus tard, la famille de Jean Lachance s'installe sur le lot n° 24 et tout près, M. Wilfrid Lachance (site du chalet de l'O.T.J.).¹⁰



*M. Jean Lachance,
premier pionnier villageois.
Il achète son lot de M. Charles
Tawel. Condition de paiement :
fournir à celui-ci le bois de poêle
dont il a besoin pour se chauffer
pendant 3 ans.
(Photo fournie par M. Gaétan Giroux)*



*M. Wilfrid Lessard et sa dame
demeurent eux aussi dans un camp
de bois rond mais, avec tous
ces billots et ces planches,
ils ne tarderont pas à habiter
dans une maison neuve.
(Photo fournie par M. Gaétan Giroux)*

10. Dates et notes fournies par M. et M^{me} Oram Boucher et par M. et M^{me} Octave Lachance.



*Camp en bois rond appartenant à M. Joseph Gilbert.
Cette bâtisse l'abrite pendant qu'il construit sa maison.*

(Photo fournie par M^{me} Émilien Vachon)

*M. Joseph Gilbert, un colon avisé
qui bâtit lui-même sa maison.
Sur un solage de pierres sèches
de quatre pieds de haut,
il construit avec des morceaux de
châssis, des poutres et des chevrons
équarris à la hache. Ceux-ci sont
fendus au « godendard » par son
fils Marius. Seules les planches des
murs et des planchers sont sciées
au moulin. Il fabrique aussi ses
portes et châssis. C'est encore lui
qui fabrique les couteaux spéciaux
pour varloper les gorges et les
quarts de rond. Cette maison
possède aussi sa cheminée
de pierres des champs assise
du sol au deuxième plancher.*

(Photo fournie par
Mme Paul-Émile Gilbert)





Maison de M. Delvas Turcotte. On est des « gens à l'aise » quand on possède une maison de ce genre. Elle est bâtie sur le modèle du plan Vautrain.

(Photo fournie par M^{me} Émilien Vachon)



La mère de M. Antonio Bégin devant sa première résidence.

(Photo fournie par M^{me} Émilien Vachon)

Crise économique de 1929 à 1939

L'année 1929 marque le début d'une dépression économique dont on sentira les effets lamentables environ une dizaine d'années. Les banquiers resserrent leur crédit, les faillites se multiplient, les responsables des chantiers américains cessent d'embaucher nos bûcherons; les exploiters forestiers canadiens perdent leur bois coupé et des milliers de cordes de bois pourrissent aux gares de chemin de fer. En un mot, rien ne se vend. Pour s'en sortir, nos colons n'ont qu'un seul choix : tirer leur subsistance de la terre.

Plan Vautrain¹¹

Vers 1932, le ministère de la Colonisation, afin d'aider les colons qui veulent s'établir sur un lot, met sur pied le plan Vautrain. C'est à ce moment que l'abbé Adalbert Chabot est embauché par le ministère pour s'occuper du défrichement et de l'installation des colons. Au printemps 1932, l'abbé Chabot, aidé de MM. Delvas Turcotte, Joseph Gilbert et de quelques colons du rang V, défrichent les lots 26, 29 et 30. Lorsque l'abbé Chabot est absent, c'est M. Gilbert qui dirige les travaux.

Lors de son installation sur un lot (non patenté), chaque famille reçoit de la nourriture et des vêtements pour une valeur de 600 \$. Cette aide est distribuée tous les quinze jours. Pour chaque acre d'abattis ensemencé, le colon reçoit une prime de 10 \$, de même que pour chaque acre de labour ensemencé, jusqu'à concurrence de 5 acres défrichés et labourés chaque année, pour un total de 40 acres. Pour la construction d'une maison de 20 pieds x 22 pieds (selon le plan du ministère), le colon bénéficie d'un octroi de 250 \$ (couverture et lambris en bardeaux de cèdre et chaulée.) Le ministère alloue également un octroi de 100 \$ pour la construction d'une grange-étable.

11. Dates et notes fournies par M^{me} Xavier Boucher et par M. Henri-Louis Roy.

Le courage de nos pionniers et pionnières

Les difficultés financières sont compensées par l'aide gouvernementale qui active le peuplement du territoire. De 1932 à 1937, une trentaine de familles s'installent. Plusieurs quittent après quelques années, d'autres demeurent sur place jusqu'à la fin de leur vie.



Une famille nombreuse.

M. et M^{me} Pierre Maheux sont arrivés à Saint-René en mars 1937 et plusieurs de leurs enfants y demeurent toujours. Soulignons que M. et M^{me} Maheux ont élevé 27 enfants. Lors du décès de M^{me} Yvonne Maheux en 2002, celle-ci laissait dans le deuil, en plus de ses enfants, 71 petits-enfants, 76 arrière-petits-enfants et un arrière-arrière-petit-enfant.

(Photo fournie par M^{me} Gaétane Maheux)

En 1932, les nouveaux venus sont : MM . Georges Caron, Laurentin Rodrigue, Adélarde Roy (La Reine), Émery Veilleux, Xavier Boucher, Adélarde Morin, Alfred Fortin et Théodore Roy (La Reine).

De 1933 à 1941 s'installent tour à tour : MM. Roméo Grenier, Théophile Bolduc, Louis-Philippe Fortin, Delvas Turcotte, Joseph Gilbert, Léon Roy, Raoul et Edgar Poulin, Henri-Louis Roy, Odilon Roy, Antonio Bégin, Charles Tawel, Henry Lessard, Léon Bolduc, Joseph Poulin (à Israël), Alfredo Rodrigue, Omer Poulin, J. Albert Veilleux, Wilfrid Lessard, Lorenzo Lessard, Napoléon Maheux (dit Paul), Eugène Giroux, Louisda Lessard, Pierre Maheux, Wilfrid Maheux, Wilfrid Roy, Lauréat Giguère, Antonio et Irenée Grondin, Eugène et Lucien Morin, Paul Lemieux, Rosaire Giguère, Delphis Vachon, Jean Drouin et Achille Veilleux.

« *Pic dur* »¹²

D'où vient ce nom ? Pendant les années de la crise, alors que les colons travaillent bien dur au pic et au « crobarre » et qu'ils emploient la dynamite pour baisser la côte de cap afin d'y construire un chemin carrossable, des farceurs de Saint-Georges baptisent notre localité « Pic dur ». Sous un soleil ardent et à la sueur de leur front, ces hommes gagnent 1 \$ par jour, payé en effets à prendre chez M. Adélarde Veilleux de Saint-Georges. Inutile d'ajouter que les travailleurs ne trouvent pas la plaisanterie très drôle.

Lutte pour survivre

M^{me} Oram Boucher raconte : « *Dès ma tendre jeunesse, je dois gagner ma vie. Le lundi matin, à six heures et demie, je descends à Saint-Georges à pied pour prendre ma journée. Je travaille chez des particuliers à 6 \$ par mois.* »

M. Louisda Lessard narre comment il gagnait sa vie : « *En novembre 1934, je pars pour les chantiers des Breaky pour gagner « la*

12. Notes fournies par M. Louisda Lessard.

run » du mariage. J'abats les arbres avec un « sciote à Saint-Joseph »¹³ fabriqué par Octave Lachance. Je dois raser les nœuds à la hache, couper et corder la pulpe pour 1 \$ la corde. Après avoir payé 50¢ de pension, il me reste 1 \$ par jour net. Je descends au bout de trois mois avec la somme de 75 \$.

Et M. Omer Poulin ajoute qu'il vend de la pulpe cordée sur le côté du chemin à 3 \$ la corde (quand on trouve un acheteur naturellement). Celui qui préfère la livrer sur les bords de la rivière Chaudière reçoit 5 \$ la corde, à condition de la jeter à l'eau au printemps.

Plan Auger Rogers¹⁴

En 1937, l'honorable Henry L. Auger, ministre de la Colonisation au parlement de Québec, apporte de nombreuses modifications au Plan Vautrain. Cette transformation donne naissance au plan Auger Rogers. Voici un résumé de ce plan.

« Qui peut acquérir un lot ? Tout citoyen âgé de 21 ans et plus... peut acquérir un lot ayant 30 acres et plus par 100 acres de terrain cultivable... »

En émettant un billet de location, le colon signe un contrat avec le département dont les clauses se résument ainsi :

« a) Payer régulièrement les versements ;

« b) Défricher et mettre en culture, chaque année, au moins trois acres de terrain ;

« c) Se construire une maison habitable pour résider de façon permanente et continue. La résidence doit commencer le plus tôt possible après la date de l'obtention du lot, et dans aucun cas elle ne peut être différée au-delà de 12 mois ;

13. Scie légère dont les montants en bois sont reliés au centre par une barre de bois et attachée du haut par un câble.

14. Toutes les notes concernant ce plan sont puisées dans Bégin, Joseph, *Journal du Colon*, volumes 1, 2, 3, juin, juillet et septembre p. 1 à 8.

« d) Ne couper du bois que dans le but de défricher et à la suite du terrain mis en culture. Il est cependant permis de couper n'importe où sur le lot des bois pour la construction des bâtisses, pour le chauffage ou le clôturage, s'il ne se trouve pas à l'endroit abattu pour le défrichement des bois convenables à cette fin. »

De son côté, le département de la colonisation s'engage à : « Payer (par chèque vers le 1^{er} jour du mois) une allocation mensuelle basée sur le nombre de dépendants, soit 15 \$ pour le chef et son épouse, 1,50 \$ en plus par enfant jusqu'à concurrence de 22,10 \$ par famille.

Tout argent épargné sur la subvention des deux premières années pourra être utilisé pour l'achat d'animaux et de fournitures indispensables. Ces primes se résument ainsi sur l'achat :

- d'un cheval ou bœuf de travail, 20 \$;
- d'une première vache, 20 \$; d'une 2^e vache, 10 \$;
- des deux premiers porcs dont une truie gardée pour l'élevage, 4 \$;
- d'une charrue, 10 \$;
- d'une herse d'abattis, 4 \$;
- d'une paire de roues de charrette, 15 \$;
- pour la fabrication d'une « sleigh », 10 \$.

Un montant de 180 \$ alloué pour les troisième et quatrième années sera payé, si nécessaire, à tout bénéficiaire à raison de 8,33 \$ mensuellement par chèque à l'ordre de chaque colon. »

Le colon reçoit également pour la construction :

- d'une maison de 20 pieds x 24 pieds, un octroi de 250 \$; d'une grange-étable de 28 pieds x 36 pieds, un octroi de 50 \$;
- d'un poulailler de 20 pieds x 12 pieds, un octroi de 25 \$.

Une prime de 50 \$ du mille (couvrant 100 pieds carrés) est également octroyée pour du bardeau de cèdre ou de pin fabriqué à la main. Le département fournit aussi la chaux nécessaire pour blanchir la maison et les dépendances.

Pour hâter la colonisation et avancer les travaux de défrichement, le département accorde une prime de défrichement de 15 \$ l'acre défrichée et labourée, jusqu'à concurrence de 5 acres défrichées ou labourées. Aussi une prime d'égouttement de 2 \$ par arpent linéaire est allouée pour le creusage des fossés. Pour encourager la femme

du colon à produire ses légumes, une prime variant de 3 \$ à 7 \$ est octroyée à celle qui cultive une certaine variété de légumes dans un jardin ayant une superficie de 30 pieds x 50 pieds ou l'équivalent. Notons que les graines sont également distribuées par le département.

En 1937, lors d'un concours d'embellissement, M. Léon Bolduc gagne un 1^{er} prix de 100 \$ et un diplôme de « l'Ordre du Mérite du Colon » signé par S.E.-L. Patenaude et par l'honorable H.L. Auger.

Cinq ans plus tard, un autre concours d'embellissement et de jardinage invite même les élèves à concourir. Le ministère donne les graines et chaque élève fait son petit carré.

À ce sujet, ajoutons que le colon peut bénéficier de grains de semence tels que mil, trèfle, avoine, dont la quantité est basée sur l'étendue de terrain à ensemer. Plusieurs reçoivent aussi leurs pommes de terre de semence. Vers 1943, l'épouse a droit à 10 livres de laine et à 10 livres de fil à tisser.



*M^{me} Xavier Boucher et son fils François
préparent les pommes de terre pour la semence.
(Photo fournie par M^{me} Jean-Luc Boucher)*

Peuplement du rang VI¹⁵

La première famille à s'établir au rang VI, en 1936, est celle de M. Adélarde Lemelin sur le lot n° 26 (en direction de Saint-Côme). Peu après, M. et M^{me} Octave Lachance s'installent un mille plus haut, c'est-à-dire sur le lot n° 39, face à la route actuelle. Il n'y a pas de chemin et ce jeune ménage doit transporter le cochon et les poules dans des sacs sur leur dos. La plupart du temps, ils empruntent le sentier serpentant le lot n° 39 pour se rendre au rang V.

Après quelques années, les familles Louisda Lessard (remplacée quelques années plus tard par M. Fernand Morin) et Louisda Fortin (R.P.¹⁶ MM. Alphonse Morin, Gérard Morin, Joseph Maheux) rejoignent les deux familles en place.

Et le peuplement du rang VI continue. Ce sont : MM. Albert Lepage, Florian Boutin (R.P. Alphonse Doyon), Florian Pépin (R.P. Félix Boutin), Henri-Louis Pépin, Georges Maheux, Joseph-Alfred Maheux, Arménie Morin, René Poulin (R.P. Gérard Maheux), Diogène Morin, Élisée Roy (R.P. Rosario Giroux), Omer Veilleux, Lorenzo Nadeau (R.P. Ernest Thibodeau) et Joseph Cloutier.

L'absence d'un chemin carrossable complique parfois l'installation du colon. Écoutons M. Arménie Morin nous raconter son installation au rang VI : « *Quand j'ai commencé à bâtir ma maison en 1939, ma famille demeurait au V chez Louisda Boucher. Je voyageais soir et matin, à travers bois, dans la neige et l'eau jusqu'aux genoux. Tantôt je transportais sur mon dos, en plus de mon lunch, un rouleau de papier noir, ou un baril de 100 livres de clous ou un châssis de 26 pouces par 26 pouces. De temps en temps, je faisais le tour par la route qui passe à côté du presbytère (route du VI) avec un cheval emprunté afin de faire une plus grosse charge. C'est ainsi que j'ai bâti ma maison.* »

15. Dates et notes fournies par M. et M^{me} Octave Lachance et par M. et M^{me} Arménie Morin.

16. R.P. signifie « remplacé par ».

Les colons sont ingénieux

L'automatisation et la mécanisation étant moins présentes, et la vie étant très dure à gagner, il faut se limiter au strict nécessaire. Et ce nécessaire, on le tire de choses simples, à la portée. Voici donc un aperçu d'objets rudimentaires, fabriqués à la maison, à partir de certaines parties non comestibles du corps des animaux.

Le fiel de poisson : L'été, lorsqu'on a la chance de manger du poisson frais, on garde le fiel dans une bouteille bien fermée. Il apaisera les brûlures.

Le panache de chevreuil : On fixe au mur la moitié du panache et chaque bois (cornes) sert à accrocher manteaux et chapeaux dans la cuisine. Quelle patère utile et économique en même temps ! L'autre moitié, clouée aux murs de l'étable, sert à accrocher les fourches, les pelles, etc.

La peau d'anguille : Le carême oblige les catholiques à manger du poisson trois fois par semaine. L'absence de congélateur ne permet pas de manger du filet frais comme nous le faisons maintenant, et les habitants se contentent de poisson salé tel que la morue, le hareng et l'anguille. Cette dernière s'achète au prix de 8¢ la livre. Quelle aubaine ! car sa peau séchée, taillée en lanières, donne de très bons lacets pour les chaussures et des attaches pour les raquettes.

La peau de bœuf : Pour fabriquer des raquettes, il suffit de raser le poil et de tailler en lanières d'environ $\frac{1}{4}$ de pouce la peau non séchée. Ensuite, on la lace sur les fûts préparés à cet effet. Avec la peau tannée chez monsieur Brochu de Saint-Georges (au coût de 1 \$), on fabrique soit des mocassins, soit des brides et des licous cousus avec du ligneux ou de la « babiche » après avoir percé des trous avec une alêne. Les hommes sont bien confortables pour travailler sous la pluie ou au froid avec une veste à dos de cuir de vache. Les sièges et dossiers de chaises, tressés avec d'étroites lanières taillées dans ce cuir, sont bien jolis et utiles à la fois. Lorsqu'on vend une peau de bœuf immédiatement après l'avoir tué, elle rapporte la jolie somme de 3 \$.

La *peau de veau* : Après le tannage, on taille dans le cuir obtenu de fines lanières qu'on humecte et qu'on roule plusieurs fois sur le genou afin de l'affiner davantage. Et voilà la « babiche » pour coudre et raccommoder les mocassins, les mitaines de cuir, etc. Elle se vend 50 sous.

La *peau de belette* : On peut vendre la peau au prix de 25¢, mais si on veut fabriquer des collets, manchettes ou manchons, on n'a qu'à tanner la peau qui devient une fourrure douce et soyeuse.

La *peau de lapin* : En plus de sa chair tendre et délicieuse, le lapin fournit aussi une belle fourrure duveteuse. Un collet et des manchettes ajoutent beaucoup de chic au petit manteau fabriqué par la maman pour sa fillette.

La *peau de mouton* : Après avoir étendu du gros sel à l'envers de la peau, on la lave dans une eau très savonneuse et on la laisse sécher. Ensuite, on s'en sert dans le fond des carrioles pour garder les pieds bien au chaud. La peau étendue sur le dossier de la berceuse de grand-mère en fait un très douillet fauteuil également !

La *peau d'ours* : Lorsqu'on a la chance de tuer un ours, on épargne plusieurs dollars en tannant sa peau à la maison pour en faire une chaude robe de carriole.

La *peau de renard* : Le tannage de cette peau, en gardant la tête et les pattes, fait un magnifique tour de cou . Madame le portera avec fierté sur son plus beau costume.

Les *pattes de lièvre* : Une fois les griffes enlevées, ça nettoie très bien les recoins.

Les *plumes de poules* : Chaque fois qu'une poule ne pond plus son œuf à tous les deux jours, on la tue pour faire un bon ragoût. Toutes les petites plumes servent à fabriquer des oreillers ou des coussins moelleux. Les ailes, une fois séchées, servent de « plumeau » c'est-à-dire d'époussette.

Le *poil de cochon* : En tuant cet animal, il faut l'ébouillanter pour le gratter. Le poil qui tombe peut être recueilli pour rembourrer le collier de cuir du cheval.

La *queue d'écureuil* : Celle-ci fait une jolie parure accrochée à l'antenne de radio de l'automobile ou aux guidons de la bicyclette

de l'adolescent. On peut aussi vendre cette peau pour la modique somme de 5¢.

La queue de renard : Les hommes sont bien fiers quand ils capturent un renard, car la queue attachée au capot de leur automobile prouve qu'ils sont plus rusés que le renard lui-même.

La vessie de cochon : Après l'avoir vidée, le fumeur enfle son « bouquin » de pipe dans l'ouverture de la vessie et, tout en la travaillant avec ses mains, il la souffle jusqu'à ce qu'elle devienne mince comme un ballon. Il l'accroche ensuite à un clou une dizaine de jours pour le séchage et agrandit par la suite l'ouverture, la tourne à l'envers pour l'adoucir en la frottant avec de la moulée. Il ne reste qu'à border l'ouverture pour y passer un cordon et le tour est joué ! Monsieur possède une belle blague à tabac qui ne coûte pas un sou.

Ajoutons à cela le fameux savon du pays qui remplaçait avantageusement la kyrielle de détersifs liquides et en poudre que nous connaissons de nos jours.

Fabrication du savon domestique

C'est le début du mois de mai. Le soleil se lève radieux ; alors maman sort dehors pour allumer le feu sous le gros chaudron de fonte suspendu par des rondins de grosseur moyenne.

Maintenant écoutons-la nous donner sa recette :¹⁷ « *Après avoir chauffé l'eau, j'y ajoute le « consommage » (tripes de lard tué à l'automne, gras et couennes de lard, vieille graisse non utilisée, suif, déchets de viande qui peuvent renfermer du gras et environ une demi-livre de caustique. Quand le tout semble bien fondu, je coule ce liquide dans un couloir fait avec un sac de jute. Je fais chauffer à*

17. Cette façon de procéder est racontée par madame Napoléon Vachon.

Note : Avant l'existence de la soude caustique, la veille de la fabrication du savon, on fait chauffer de l'eau dans le gros chaudron et on y ajoute une certaine quantité de cendres de bois franc. Le liquide refroidi et coulé donne le « lessi » qui remplace le caustique.

Note : Mme Léon Roy a déjà fait son savon avec la chair de l'ours que son mari venait de tuer.

nouveau une petite quantité d'eau et y verse le liquide coulé. Pour une grosse brassée, j'ajoute de 3 à 4 livres de résine et la même quantité de caustique.

« Au bout de deux heures, il faut surveiller de plus près, car le liquide a bien épaissi. Ce doit être le temps de le faire tourner. Je jette alors du gros sel et continue à brasser. De gros bouillons clairs apparaissent à la surface. Je remue à la palette encore quelques minutes. La solution épaissit de plus en plus et devient de plus en plus jaune. Avec de l'eau, j'éteins le feu car le savon est prêt. Il ne reste plus qu'à le niveler, le couvrir et le laisser refroidir.

« Le lendemain, je le coupe en carrés de trois à quatre pouces. En dessous, il reste les déchets appelés « potasse ». Ce résidu servira à laver les planchers de bois de notre demeure. Ces beaux morceaux qui ressemblent à du sucre à la crème devront sécher quelques semaines avant l'entreposage. »



M^lles Gilberte et Lucille Roy s'affairent à la fabrication du savon du pays (1946).

(Photo fournie par Mme Gilberte Bérubé)

Une journée de travail, et maman s'est procuré sa provision de savon du pays pour l'année. L'on peut constater que les pionniers savaient joindre l'utile à l'agréable, chose très importante pendant la crise économique en particulier.

La conscription

Pendant la Seconde Guerre mondiale, de 1939 à 1945, le gouvernement fédéral vote la conscription (en 1940), c'est-à-dire l'enrôlement obligatoire des célibataires de 18 à 45 ans. On ne peut demeurer indifférent à cette loi lorsqu'on sait que huit des nôtres furent appelés.

Après avoir passé un examen complet, celui qui possède tous ses membres et une parfaite santé doit demeurer au camp militaire, soit à Valcartier, Lauzon, Mégantic ou à Petawawa pour faire son entraînement militaire. Le matin, on fait de la gymnastique. Au cours de la journée, on apprend à se servir d'une baïonnette et à tirer de la carabine de calibre .303. En un mot, on leur enseigne tout ce qu'un soldat doit connaître pour « aller au feu », c'est-à-dire aller combattre l'ennemi en terre européenne.

M. Arthur Lacroix qui s'enrôle dès le début de la guerre est un de ces braves qui défend la cause des alliés dans les pays suivants : Allemagne, France et Italie. Il se donne pendant 5 ans et 4 mois à ce service. M. Joseph Caron, lui, est envoyé « au front » en Angleterre. De l'armée de terre, on le transfère à l'armée de l'air. Pendant des opérations militaires, cet aviateur est grièvement blessé et hospitalisé dans un hôpital de Londres. À la suite de cette hospitalisation, il revient au pays pour y être démobilisé et il réintègre sa famille. Les autres, c'est-à-dire, MM. Marius Gilbert, Henri-Louis Pelchat, Jean-Paul Roy (la Reine), Anatole Lessard, Gérard Lemelin et Joseph Poulin font seulement leur entraînement militaire.



« On a vu l'ours et on l'a tué » semblent dire MM. Pierre Maheux et Rosaire Giguère. En effet c'est « dans le haut de la terre » de M. Joseph Jolin (vers 1951) que la chance a souri à ces deux chasseurs puisqu'en envoyant les oreilles de cet animal au gouvernement par la poste, celui-ci donnait une prime de 5 \$.

POURQUOI UNE TELLE RÉCOMPENSE ?

Tous les cultivateurs gardent des troupeaux de moutons et les ours se régalaient de ces pauvres bêtes un peu trop souvent. Alors pour « mâter » ces gourmands, on encourage, par une prime, la coopération des colons. Les renards aussi se mêlaient de la partie et souvent après avoir dérangé le sommeil de plusieurs par leurs aboiements, ils retournent à leur tanière avec des poules et s'attaquent eux aussi aux agneaux. Entre autre, M. le curé Giguère s'en fait dévorer plusieurs. Donc, si on réussit leur capture, le gouvernement paie 3 \$ sur réception d'une paire d'oreilles de renard.

(Photo fournie par M. Pierre Maheux)

Ces hommes méritent notre admiration pour leur acte de bravoure. D'autres choisissent de se marier afin de se soustraire à l'enrôlement. En 1939, on note le mariage simultané de 103 couples de la L.O.C. (Ligue ouvrière catholique) à Montréal.¹⁸

Le rationnement

En raison de la guerre et du manque de vivres, le gouvernement établit la loi du rationnement en 1942, c'est-à-dire que pour se procurer du sucre, on doit présenter un coupon de rationnement. En février 1943, s'ajoute le rationnement du beurre ; peu après, celui de la viande et de l'essence.



Garde à vous!
Voici M. Marius Gilbert dans son costume militaire
pendant son enrôlement au camp de Lauzon en 1941.
(Photo fournie par M. Marius Gilbert)

18. *Le Petit Informateur Canadien*, p. 86.

Afin de mieux comprendre, voici un exemple : lorsqu'on demande une livre de beurre, le marchand exige la remise de quatre coupons puisqu'un coupon donne droit à un quart de livre de beurre par personne hebdomadairement.

Le marché noir fait parfois partie de la vie quotidienne. Par exemple, certains cultivateurs qui produisent leur beurre et n'utilisent pas leurs coupons prennent la liberté de les vendre. Ils peuvent se vendre au prix de 1¢ chacun.

Recensements de 1942 à 1946

« La paroisse de Saint-René compte actuellement 94 familles, dont 62 sont établies sur des lots de colonisation. La population totale comprend 542 âmes, dont 412 communiants. Il y a 4 écoles fréquentées par 118 enfants.

« Les maisons des colons sont au nombre de 72 et il y a 50 granges, sans compter celles des cultivateurs établis depuis longtemps. L'évaluation des maisons et dépendances des colons va de 800 \$ à 1200 \$. Sur les terres des colons, on compte 78 chevaux, 24 bœufs de travail, 242 vaches laitières, 67 autres bêtes à cornes et 138 moutons ; 73 colons gardent des porcs et des poules.

« Chaque colon possède aussi ses instruments aratoires : charrues, herses, etc... »¹⁹ C'est au cours de cette année que M. Henry Lessard achète de M. Colomb Cliche son premier tracteur de ferme.

Vers 1944, plusieurs cultivateurs augmentent le nombre de vaches laitières pour un total de 7 ou 8. Quelques-uns possèdent même un troupeau de 10 à 12 vaches laitières, quelques veaux et génisses, de 15 à 20 moutons, de 3 à 4 truies portières et une paire de chevaux.

En 1946, l'abbé Émile Blais, dans son prône du 8 septembre, donne le compte rendu suivant : « *Il y a 82 cultivateurs dont 39 sur*

19. D'après une revue publiée en 1942 dont le nom nous est inconnu.

terrain patenté et 43 sur terrain non patenté. Il y a 20 emplacements dont 11 sur terrain patenté, 9 sur terrain non patenté.»

Le rythme agricole connu autour de 1945 se maintient une vingtaine d'années. Cependant lorsque le ministère de l'Agriculture commence à exiger des refroidisseurs à lait qui coûtent de 1500 \$ à 2000 \$, les revenus étant déjà minimes, plusieurs cultivateurs vendent leurs vaches laitières et abandonnent la culture de leur terre.



*Au premier plan, à gauche, résidence de M. Oram Boucher.
Les autres dépendances appartiennent à M. Rosario Giroux.
À gauche, la porcherie; au centre, la maison avec «shed» à bois attenant;
à droite, le garage; à l'arrière-plan, la grange-étable.
(Photo prise en 1950 et fournie par M^{lle} Danielle Giroux)*



*M. Jean-Luc Boucher
recueillant le miel.
En 1942 le Cercle des jeunes
apiculteurs compte douze membres.
(Photo fournie par M^{me} Jean-Luc Boucher)*



*Apparaissent sur cette photo MM. Xavier Boucher, Marius Gilbert,
Jean-Luc Boucher. C'est l'automne, le temps des moissons
et du battage de l'avoine.
(Photo fournie par M^{me} Marius Gilbert)*



C'est le printemps, le temps du sciage du bois à la « scie ronde ».
(Photo fournie par M^{me} Jean-Luc Boucher)

Différentes cultures

Au début, les colons tentent de cultiver le blé, le sarrasin et l'orge, mais ces cultures n'étant pas rentables, ils s'en tiennent à l'avoine qui pousse bien. Cependant, quelques-uns réussissent avec l'orge. Au potager, on cultive pommes de terre, carottes, choux, navets, oignons, fèves, citrouilles en grande quantité, car il faut s'approvisionner pour l'hiver. On fait aussi beaucoup de mise en conserve. Les fruits des champs représentent également un trésor pour les familles.

La culture du lin fut à l'honneur chez nous de 1915 à 1945. Voici un résumé des opérations se rapportant à celle-ci.

La culture du lin

Lorsque l'on n'a pas cultivé cette plante textile appelée lin, on ne peut s'imaginer le nombre d'opérations requises pour obtenir « la toile de lin du pays ».

Il faut d'abord semer à la volée la graine de lin dans un sol cultivé et laisser croître, comme l'avoine, jusqu'à maturité. À ce moment, on l'arrache par petites poignées pour l'étendre sur le sol, en rangées espacées, ce qui facilite la circulation pour surveiller le rouissage.

De temps à autre, on retourne les tiges et, à chaque bonne pluie d'automne, on vérifie le séchage de la précieuse récolte. Le rouissage terminé, on ramasse à la main le textile qu'on lie en gerbes de grosseur moyenne pour l'engranger.

Après quelques jours de séchage, on bat au fléau,²⁰ sur une vieille couverture, les têtes de lin afin de recueillir la graine qui sera nettoyée au crible. Cette graine servira comme remède pour la famille, pour nourrir les veaux²¹ ou pour la prochaine semence. Et puis, il ne reste plus qu'à attendre la température favorable pour le broyage.

Par une belle journée automnale, ensoleillée et pratiquement sans vent, on organise un « bis » ou corvée avec les voisins. Les hommes préparent un feu près d'un cours d'eau et à l'abri du vent. Ils installent sur deux chevalets des baguettes espacées pour recevoir les gerbes de lin qu'on étend en couche mince. Des bûches de bois franc jettent une chaleur égale et sans étincelle, c'est un élément très important pour cette opération. Une minute d'inattention peut être fatale, car le feu est très friand des têtes sèches du lin. Voilà pourquoi on garde, tout près, des seaux remplis d'eau. De leur côté, les femmes préparent les brayes qui écraseront le lin lorsqu'il sera très chaud. Le manche

20. *Fléau* : deux gros bâtons d'environ un mètre de long reliés par une lanière de cuir.

21. La graine de lin réduite en farine donne le pain de lin qui, mêlé au lait, fait une excellente nourriture pour l'engraissement des veaux. On fabrique aussi de l'huile de lin.

de la braye, rabattu maintes et maintes fois sur les tiges, écrase celles-ci qui deviennent comme des cheveux.

La filasse obtenue est bien rugueuse, remplie d'aigrettes qu'il faut enlever au moyen d'un grand couteau affilé sur les côtés et qu'on fabrique dans du bois franc : c'est « l'écochage ». On place une poignée de lin brayé sur un banc ou une souche de bois franc et en râpant avec le couteau, on fait tomber les aigrettes. Ces résidus donnent l'étoupe qui servira à calfeutrer.

La prochaine opération est le filage au rouet. Si on désire de la chaîne, il suffit d'humecter, avec un peu d'eau, la filasse qui donnera un fil plus fin et plus doux. Par contre, si on désire de la « tissure » ou trame, on file tel quel. C'est le filage à sec.

Le lin filé est ensuite placé sur le dévidoir afin de le mettre en fusée pour le blanchissage. Celui-ci consiste à faire bouillir le lin dans une eau très savonneuse additionnée de caustique. Normalement ce blanchissage se fait en hiver. On ouvre alors un banc de neige et on enfouit les fusées jusqu'au printemps.

Dès le début de la fonte des neiges, la paysanne ramasse de son lit de glace ce trésor blanchi sous l'action de la neige, pour le laver à nouveau dans une eau savonneuse dans laquelle elle dilue de la potasse ou du savon du pays. Après un bon séchage au grand air, la maîtresse de maison entrepose jusqu'à l'automne ce textile destiné au tissage.

Pendant la saison froide, elle « monte sa pièce d'ouvrage au métier » en enroulant la chaîne sur le rouleau du métier à tisser. Si nécessaire, elle remplace les lames du métier en utilisant aussi la chaîne.

La tissure ou fil de trame, bobinée sur une « trème »²² et enfilée dans la navette, sert au tissage proprement dit. La tisseuse habituée

22. *Trème* : Sorte de bobine fabriquée avec la tige verte du sureau. Coupée en bout de 3 pouces, on passe au centre une petite cheville de bois ou de métal pour enlever la partie poreuse et on fait sécher.

peut faire deux aunes²³ de toile quotidiennement et la longueur d'une pièce varie entre 20 et 30 aunes.



Le temps des foins!

La fenaison ne s'accomplissait pas autrefois comme celle d'aujourd'hui sur des terres améliorées et avec une mécanisation extraordinaire. Lorsque la température est clémente, vers cinq heures et demie du matin, on commence à couper le foin avec une faucheuse tirée par des chevaux ou des bœufs. Le plus souvent, on fauche à la petite faux à travers les souches. Le père doit faucher du matin au soir. Pour activer la sécheresse du foin il faut le faner l'avant-midi. Dès l'âge de 6 ou 7 ans, les enfants accomplissent ce travail « broc » en main. Même la mère est de la partie. Dès que la précieuse alimentation pour le bétail est bien sèche, on doit la râteler et « l'envaillocher ». C'est alors le temps de « serrer ». Les hommes chargent chaque « vailloche » dans le « rack » et les enfants foulent le foin à mesure pour faire un gros voyage solide. On se dirige ensuite vers la grange pour empiler dans les tasserries cette précieuse nourriture.

(Photo fournie par M . Jean Marois)

23. Aune : Longueur de 45 pouces employée pour mesurer le travail sur le métier.

Cette belle pièce de toile du pays servira à la confection de nappes, linges de vaisselle, rouleaux (pour s'essuyer les mains), draperies, couvre-lits, draps et paillasses.

Au début de la colonie, on doit forcément cultiver ce textile, mais par la suite, nos pionnières, pouvant se procurer du lin filé à un prix abordable, abandonnent définitivement cette culture qui requiert un travail échelonné sur une trop longue période de temps.²⁴

Concours du Mérite du défricheur

En 1950, l'Ordre du Mérite du défricheur est créé par l'honorable M.J.D. Bégin. Quelques-uns des colons de notre paroisse profiteront de cette innovation en 1952, 1956 et 1959.

En effet, pendant l'été 1952, M. Lauréat Giguère participe à ce concours et se mérite un prix de 150 \$ et un diplôme « Très grande distinction ». De plus, M. Giguère et son épouse assistent à une fête organisée à Québec en l'honneur de tous les méritants. Au programme : visite à l'expo et au zoo. Le couple jouit d'un voyage de deux jours toutes dépenses payées !

M. Giguère s'est classé deuxième avec 870.5 points. Du rapport de la commission des juges, nous extrayons la conclusion suivante : « *Ce concurrent eut-il la santé, réussirait un bien bel établissement quoique dans un milieu ingrat soit un lot rocailleux dont une partie*

24. Ce texte est réalisé grâce aux renseignements reçus de M^{me} Jean-Luc Boucher qui les a elle-même obtenus de M^{me} Xavier Boucher.



*M. Yves Giguère et sa mère, M^{me} Lauréat Giguère, devant leur maison, deux ans avant leur participation au concours du Mérite du Défricheur.
(Photo fournie par M. Yves Giguère)*



*Maison et dépendances appartenant à M. Delphis Vachon. Photo prise en 1959 lors du concours du Mérite du Défricheur.
(Photo fournie par M. Delphis Vachon)*

est difficile à égoutter tandis que l'autre partie est en pente raide, condition qui facilite l'érosion. M. Giguère a quand même tout ce qu'il faut pour vivre convenablement.»

M. Jean Drouin participe à ce même concours et obtient 844.5 points. « La maladie et le gain à l'extérieur ainsi que l'agrandissement de sa grange-étable ne lui ont pas permis de donner à la mise en valeur de son lot toute l'attention qu'il aurait fallu. » M. Drouin a 18 acres en labour et 30 acres ensemencées à travers souches.²⁵

En 1956, c'est M. Delphis Vachon qui participe à ce concours. Ayant obtenu 880.5 points, il se mérite 40 \$, une médaille de bronze et un diplôme avec mention « Grand mérite ». Lui aussi se rend à Québec avec son épouse pour deux jours de fête et de visites.

À ce moment, sur une superficie de 100 acres, 46½ sont en culture et 20 acres en abattis ensemencées et utilisées comme pâturage.²⁶

Lors du concours de 1959, M. Vachon se mérite une médaille d'argent, un diplôme de « Très grand mérite » et 25 \$ en argent.²⁷



La famille Vachon en 1959.
(Photo fournie par M. Delphis Vachon)

25. Ministère de la Colonisation, *l'Ordre du Mérite du Défricheur*, 1952.

26. Ministère de la Colonisation, *l'Ordre du Mérite du Défricheur*, 1956, p. 145.

27. *Idem*, 1959, p. 101.

Éléments destructeurs²⁸

Feux de forêt – feux d’abattis

1916

Alors que sévit une sécheresse persistante, un désastreux incendie prend naissance à la hauteur du rang V, vis-à-vis les toutes premières habitations du secteur. Le feu pénètre les épais boisés jusqu’au rang IV et saccage même une partie du rang III.

Armés de pics, de pelles et de fourches, colons et volontaires creusent des tranchées jour et nuit, afin de limiter les dégâts. D’autres charroient l’eau à bras d’homme, arrosant le plus possible, mais sans succès.

Devant la gravité du fléau, l’abbé Galarneau, curé de Saint-Martin, se rend sur les lieux pour implorer la clémence divine. Ses supplications et le travail acharné des hommes ont enfin raison des flammes dévastatrices.

Une partie de ce territoire qui allait devenir la Paroisse de Saint-René connaît alors son premier baptême de feu. Il sera malheureusement suivi de plusieurs autres.

1924

Un feu d’abattis ravage le rang V sur 4 milles de long, ainsi que la moitié du rang Saint-Théophile et traverse jusqu’au rang VII du même endroit.

1925

L’élément destructeur fait encore des siennes. Il s’attaque cette fois à la surface du « trait-carré » et se propage aux alentours. Une

28. Manuscrit de M^{me} Valérie Gilbert.

surface relativement importante devient la proie des flammes. Avec des moyens de fortune, hommes et jeunes gens disponibles circonscrivent l'incendie.

1933

M. l'abbé Chabot, messieurs Léon Bolduc et Henri-Louis Roy font brûler de l'abattis sur le lot de M. Delvas Turcotte. Brusquement, en un rien de temps, le feu gagne la route, consume les restes d'abattis entassés par M. Xavier Boucher et gagne le rang V. Dispersées ça et là sur des amas de broussailles, les souches de pin rendent la situation précaire. Redoutant l'étendue du brasier, M. Chabot, accompagné de M. Roy, se dirige sur les lieux du sinistre. La fumée est dense et M. Chabot avance difficilement et suffoque. Nos deux hommes effectuent un très pénible retour, mais parviennent à franchir l'épais nuage de fumée.

Décompte : Les flammes avaient dévoré de 5 à 6 acres de bois chez M. Delvas Turcotte ; de 4 à 5 acres chez M. Xavier Boucher. Au cours des opérations, M. Chabot et M. Boucher, s'abreuvant à même les trous d'eau, contractent par la suite la terrible fièvre typhoïde.

1935

Le feu se déclare au cimetière sur le lot n° 24 de la Fabrique, traverse chez M. Léon Roy pour s'arrêter chez M. Joseph-Israël Poulin : de 7 à 8 acres de bois sont détruites cette fois.

1936

Voilà bientôt quatre ans que les premiers colons du village sont en place. Ils défrichent leurs terres et construisent leurs résidences et bâtiments de ferme. Quelques-uns habitent des logis temporaires, « shacks ». Toutes les habitations sont faites de bois.

Au cours du mois d'août, une grande sécheresse sévit, épuisant les réserves d'eau, desséchant les puits et menaçant même les récoltes.

Cette sécheresse dure plus de deux semaines. On abreuve les animaux à même les puits de maison et ceux d'étable, transportant l'eau à bras d'homme jusqu'aux pâturages éloignés.

Au bout des terres, des gens incognito s'adonnent à la cueillette des bleuets. Soudain une dense fumée noire émerge des terres arrière, vis-à-vis des maisons de M. Odilon Roy et de M. Léon Bolduc. Tous les hommes disponibles, munis de pelles et de pics se dirigent en toute hâte sur les lieux du sinistre, aggravé par le manque d'eau. Garde-feu en tête, ils se remplacent jour et nuit, creusant des petites tranchées pour projeter la terre sur les flammes. Les volontaires arrosent à l'aide de petites pompes manuelles raccordées à des réservoirs soutenus sur le dos par des bretelles (genre sac d'école). Malgré les efforts conjugués, l'élément destructeur gagne le bois et détruit plusieurs acres de terrain.

Le feu dévaste de façon continue durant une bonne quinzaine de jours et les résidents avoisinants craignent beaucoup pour leurs maisons construites en bois et en bardeaux de cèdre. Quel soulagement de voir enfin tomber la pluie qui contrôle l'incendie !

1942

M. Lauréat Giguère s'adonne au brûlage d'abattis lorsque le vent se lève et propage les flammes jusque chez M. Émile Pelletier. Le feu détruit tout aux alentours du moulin à scie de M. Irenée Grondin.

Dans un autre secteur de la paroisse, plus précisément chez M. Antonio Bégin, le feu consume la « play²⁹ ».

Comme à chaque sinistre, les volontaires finissent par maîtriser le feu, mais les dommages causés sont considérables et quasi irréparables.

29. *Play* : Champ de tourbe. Après un incendie, ce genre de champ est idéal pour la cueillette des bleuets sauvages.

La tornade du 27 juillet 1939³⁰

M. Marius Gilbert raconte la tornade de 1939 et les conséquences de celle-ci :

Le soleil brille, le temps est chaud, donc, journée idéale pour « faire les foins », selon l'expression populaire. Aussi, est-il décidé, tôt l'après-midi, de se rendre au bout des terres, mon père, ma mère, mes frères et moi-même. Moins d'une heure après notre arrivée, le ciel se couvrit subitement et sévit alors la pire tornade connue jusqu'ici. Le vent qui souffle à une violence inouïe déplace la grange de son solage et nous pousse littéralement à l'intérieur de cette grange. Une forte tempête électrique accompagne la tornade et fait beaucoup de ravages chez nos personnes et nos animaux. La foudre détruit également les deux granges que mon père possède à cet endroit. Voici, d'ailleurs, un bref résumé des dommages subits suite à cet orage.

Les personnes : mon père (Joseph Gilbert) et mon frère cadet (Paul-Émile) sont épargnés, s'en tirant avec une peur bien justifiée. Ma mère (Valérie Morin) a la jambe droite fracturée à deux endroits et la cheville cassée. Mon frère (Lionel) subit un choc nerveux et une perte de connaissance prolongée. Moi-même (Marius), j'ai une hanche fracturée, quatre côtes cassées et les reins endommagés.

Les animaux : Un cheval et deux bœufs blessés sérieusement.

Au village, quelques propriétaires subissent aussi des dégâts matériels ; messieurs Jean Lachance, Wilfrid Lachance et Raoul Poulin ont toutes les vitres de leur demeure fracassées. Et la résidence de M. Léon Roy quitte ses fondations.

En un mot, je me souviendrai toujours de cette fatidique journée qui infligea à toute la famille des séquelles inoubliables.

Notons ici qu'à cette époque-là, aucune protection matérielle ne couvrait les perturbations naturelles, quelles qu'elles soient. Il nous

30. Raconté par M. Marius Gilbert. Manuscrit de son épouse, M^{me} Valérie Gilbert.

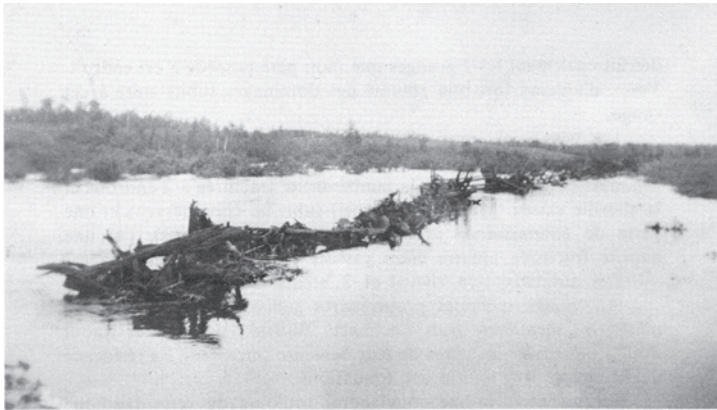
fallait donc nous armer de courage et de détermination pour continuer la colonisation de notre terre paternelle.

Mini-inondations

Les méfaits des eaux sont moins nombreux que ceux des incendies mais n'en demeurent pas moins désastreux.

Juillet 1935

À la suite d'un orage aussi violent qu'inattendu, la rivière Stafford gonfle démesurément. Bloquées au pont chez Irénée Grondin, les eaux torrentielles se déversent sur les terres avoisinantes. Le territoire compris entre chez M. Irénée Grondin et M. Joseph-Israël Poulin est immergé sur une largeur d'environ un demi-arpent.



Inondation de 1935.

(Photo fournie par M^{me} Gilberte Bérubé)

Avril 1974

Pour la seconde fois, les méfaits de l'onde se font sentir. Ce printemps-là, la fonte des neiges, amplifiée d'abondantes pluies saisonnières, accroît considérablement le niveau des eaux. Les

glaces bloquent l'entrée du pont enjambant la route face au « lac artificiel Lessard ». La résidence de M. Roméo Bolduc est particulièrement affectée par cet état de chose. La cave est noyée jusqu'au plafond. Sous la crue importante des eaux, les deux occupants de la maison gagnent l'extérieur par un châssis et abandonnent temporairement les lieux devenus inhabitables.

Leurs denrées alimentaires, entreposées dans la cave, sont une perte quasi totale. Leurs voisins ainsi que M. Jules-Aimé Lessard subissent les contrecoups de cette inondation, car leurs terrains sont pour ainsi dire noyés pour un bon moment.

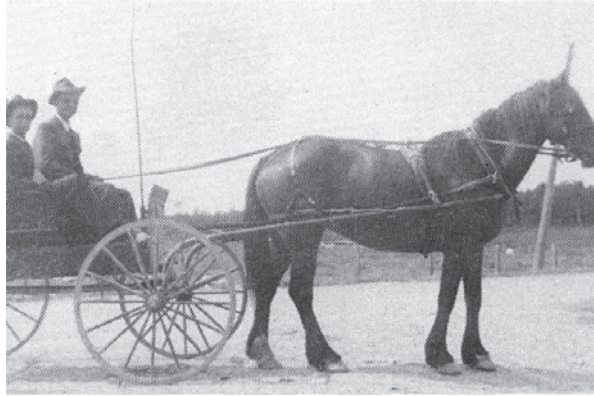
Juin 1975

Une chaleur torride caractérise ce début d'été. Tout semble voué à la sécheresse lorsque s'abat un violent orage électrique, accentué de pluie diluvienne. Quatre jours consécutifs de pluie gonflent une fois de plus le ruisseau de la Stafford. Plusieurs pieds d'eau immergent une étendue de terre à partir de chez M. Michel Drouin (dont le moteur de pompe est noyé) jusqu'au milieu du jardin appartenant à M. Clermont Vachon. Les résidents n'ont pas d'autre alternative que d'attendre la baisse des eaux et de rester confinés chez eux.



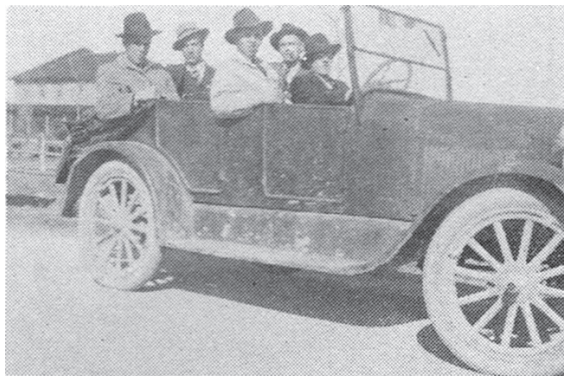
M. Léon Roy en 1937. Il y va lentement mais sûrement et les accrochages sont peu nombreux.

(Photo fournie par M^{me} Gilberte Bérubé)



Quoi de mieux qu'un cheval fringant attelé à la voiture fine pour se rendre à la messe et aller voir les filles! Nous reconnaissons ici MM. Jean-Luc Boucher, Maurice et Gaston Gilbert.

(Photo fournie par M^{me} Jean-Luc Boucher)



Même en 1946, on aime bien se promener en décapotable. Mais une auto comme celle-ci, modèle Ford à pédales 1927 ou 1929, présente des désavantages. Elle n'est pas munie de pompe à essence et il faut monter les pentes abruptes à reculons car avec la gravité des pentes, l'essence ne peut se rendre au moteur. On doit aussi la démarrer à l'aide d'une « crank » manivelle et ça prend un bon bras. Nous reconnaissons, de gauche à droite, sur le siège arrière : MM. Jean-Noël Drouin, Roméo Bolduc et Jean-Marc Morin. Sur le siège avant : MM. Émilien Vachon et Lionel Lessard, propriétaire de cette voiture.

(Photo fournie par M^{me} Émilien Vachon)

Chapitre II

Autour du clocher

Autour du clocher ! Que d'histoires, d'anecdotes, de joies et de tristesses cache cette expression. Elle n'évoque pas seulement une église paroissiale, mais un ensemble d'activités qui s'y rattachent.

Autour du clocher ! Un lieu de rencontres pour tous avec l'église, le presbytère, le cimetière, les processions, la croix de chemin, les fêtes, et la criée pour les âmes.

Autour du clocher ! Des curés, hommes courageux, qui ont soutenu les colons et les administrateurs dans les années difficiles ; ils ont tout donné pour leurs paroissiens.

Site de la future chapelle

Avant la construction de notre chapelle-école, pour satisfaire aux préceptes religieux, les habitants doivent se rendre à l'église de Saint-Georges ou à celle de Saint-Martin. Le mauvais état des routes, surtout au printemps et à l'automne, contraint les hommes à se rendre à pied au temple voisin pendant que les femmes et les enfants accomplissent leurs dévotions dominicales à la maison.

En 1931, l'abbé Adalbert Chabot, alors vicaire à Saint-Georges, est nommé prêtre-colonisateur de ce petit coin de terre qui deviendra

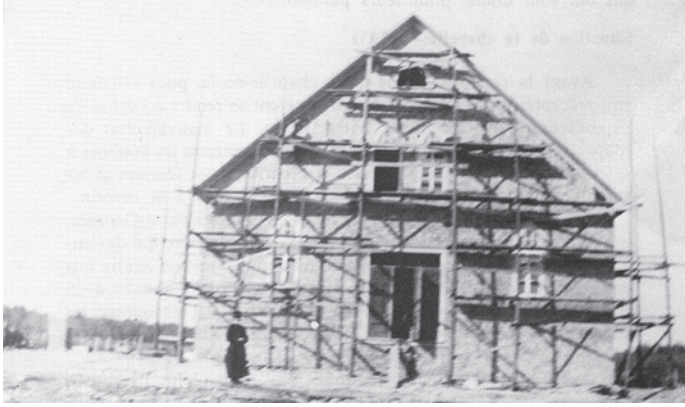
plus tard la paroisse de Saint-René-Goupil. Trois ou quatre fois par semaine, l'abbé Chabot, au volant de sa « Ford à pédales à un siège », vient diriger les travaux de colonisation. Il encourage les colons-défricheurs à s'établir ici car il a la certitude qu'ils auront bientôt leur propre chapelle.

Après bien des démarches auprès de l'Archevêché, il obtient gain de cause. Cette même année, M^{gr} Villeneuve, accompagné de M^{gr} Fortier et de l'abbé Chabot, détermine le site de la future chapelle-école. À cette fin, MM. Raoul Poulin et Antonio Bégin donnent chacun un arpent de terrain qu'ils défrichent aussitôt. L'année suivante, MM. Léon Roy, Siméon Roy et son fils Odilon labourent le site de l'église actuelle. M. Henri-Louis Roy va chercher le gravier à la rivière pour la fabrication du solage.

Construction de la chapelle-école en 1934

En 1934, M. l'abbé Chabot obtient du ministère de la Colonisation un octroi de 1666 \$ pour ladite construction. Les travaux débutent au cours de l'été. M. Hector Bellegarde de Saint-Honoré agit comme contremaître de la construction et M. Louisda Lessard se fait valoir dans son métier d'ouvrier. Plusieurs colons viennent à tour de rôle offrir leurs services de façon bénévole. Nommons MM. Henri-Louis Roy, Léon Roy, Octave Lachance, Louis-Philippe Fortin, Siméon et Odilon Roy, Joseph Gilbert, Xavier Boucher, Hormidas Lachance (Pit), Delvas Turcotte, Raoul Poulin, Lorenzo Lessard et plusieurs autres dont les noms nous sont inconnus. M. Andréa Maheux de Saint-Martin agit comme ferblantier et M. Corriveau est le briqueteur de la longue cheminée.

Les travaux avancent rapidement; les paroissiens jubilent. Or, la chapelle n'est pas encore terminée et l'octroi est dépensé. Le 23 septembre, les syndics du Canton Jersey se réunissent pour la première fois dans la bâtisse même de la chapelle-école afin de discuter d'un emprunt de 1000 \$ qu'on doit effectuer pour l'organisation de la construction.



La chapelle en construction.
(Photo fournie par M^{me} Émilien Vachon)



« On n'est pas des peureux! »
MM. Louis-Philippe Fortin et Octave Lachance.
Plus bas, M. Louisda Lessard.
(Photo fournie par M^{me} Gilberte Bérubé)

Première messe, 21 octobre 1934

Le 9 octobre suivant, c'est la bénédiction de la construction et le 21 du même mois, on célèbre la première messe. Pour cette circonstance, il faut faire un « beau ménage ». Mesdames Xavier Boucher, Delvas Turcotte, Léon Roy, Joseph Gilbert, Léon Bolduc et Wilfrid Lachance s'acquittent joyeusement de cette tâche. Les habits nécessaires pour la première messe ainsi que les nappes d'autels sont empruntés. Trois bouquets, dons de l'abbé Wilfrid Roy et de M^{me} Cyrias Gilbert, décorent le chœur de l'église.



À l'issue de la première messe, le 21 octobre 1934.

(Photo fournie par M^{me}.Paul-Émile Gilbert)

Enfin le grand jour est arrivé ! C'est M. l'abbé Adalbert Chabot qui a le bonheur de célébrer la première messe. M^{gr} Hilaire Fortier, alors curé de Saint-Georges, prononce le sermon de circonstance. Sont également présents : M. l'abbé Wilfrid Roy, curé de Saint-Martin ; M. Édouard Fortin, député de Beauce à Québec ; M. Josaphat Grondin, maire de Saint-Martin ; M. Albert Dutil, maire de Saint-Georges. La quête est faite par M^{me} Amédée Dionne, grande bienfaitrice de notre paroisse et par M^{me} Édouard Fortin, épouse du député. On recueille la somme de 45 \$; mais, par erreur, cet argent est expédié à Saint-Simon.

Tous les paroissiens sont présents ainsi que parents et amis. On compte une assistance d'environ 300 personnes.

Poursuite des travaux de construction

Les travaux continuent et la construction avance. À l'intérieur, on cloue des planches plus ou moins « embouvetées » ; pas de peinture, car elle sera appliquée trois ou quatre ans plus tard. Le mobilier se compose de chaises et de petits tabourets pour s'agenouiller. Accrochées aux colonnes, huit lampes à l'huile diffusent leur faible lumière. Mais, peu importe la beauté ! tout le monde est heureux car, désormais, on n'aura plus à se déplacer à Saint-Martin ou à Saint-Georges pour satisfaire aux préceptes. La mission possède sa propre chapelle qui servira au culte et à l'enseignement, car au-dessus du chœur, on aménagera une classe.

Le 12 janvier 1935, on a le privilège d'une première messe en semaine et, pendant le carême, M. l'abbé Napoléon Roy (vicaire de Saint-Martin) prêche quelques sermons afin d'encourager les fidèles à la pénitence. La bénédiction du chemin de croix a lieu au cours d'une de ces messes. À son tour, l'abbé Armand Germain, également vicaire de Saint-Martin, prend la relève. Lorsqu'il est impossible au desservant régulier de célébrer l'office, on a recours à l'abbé Lorenzo Veilleux de Saint-Côme. Pendant l'année 1937, l'abbé Rosaire Giguère est nommé vicaire à Saint-Martin ; c'est donc lui qui agit

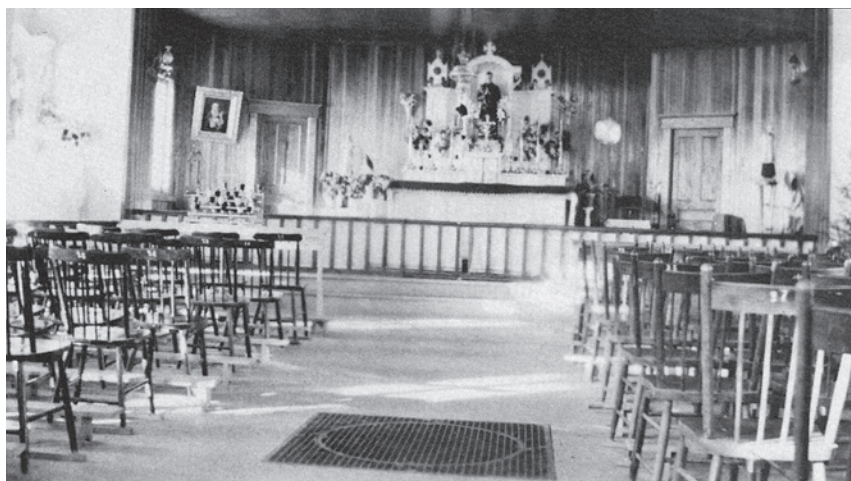
comme missionnaire à Saint-René en attendant son installation qui aura lieu au mois de mai de l'année suivante.



La chapelle en 1948.
(Photo fournie par
M^{me} Paul-Émile Gilbert)



*L'église telle que nous
la connaissons.*
(Photo fournie par
M^{me} Paul-Émile Gilbert)



Intérieur de la chapelle en 1939.
(Photo fournie par M^{me} Paul-Émile Gilbert)



Crèche fabriquée par M. Joseph Gilbert.
(Photo fournie par M^{me} Paul-Émile Gilbert)



Intérieur de l'église en 2015.
(Photo fournie par la municipalité)

Première messe de minuit : 24 décembre 1937

« Le 24 décembre 1937 fut chantée la première messe de minuit par l'abbé Rosaire Giguère, missionnaire à Saint-René. La première messe dite « de minuit » fut une grande messe chantée par nos dévoués chantres et la messe d'aurore par un groupe de jeunes filles exercées, grâce à la bonté et au dévouement de Mme Eugène Giroux, organiste. Le chant a été très bien rendu. Les communions ont été nombreuses, tant des parents que des enfants qui sont venus rendre au Divin Enfant un bel acte d'adoration et d'amour. La modeste chapelle de Saint-René renfermait un cachet de piété et de ferveur. Toutes les familles étaient dans la joie parce qu'elles avaient eu le bonheur d'assister à la messe nous rappelant le grand mystère de notre foi et le grand événement des plus grandioses de notre sainte religion. »¹

Érection canonique en 1941²

Le 18 janvier 1941, M^{gr} Hilaire Fortier de Saint-Georges est délégué à Saint-René pour organiser l'érection canonique de ladite paroisse. Le 13 février suivant, M. Eugène Nolet, secrétaire de Saint-Georges, M. Émilien Paquet, secrétaire de Saint-Côme et M. Georges-Octave Poulin de Saint-Martin signent le procès-verbal concernant l'érection.

Le 7 mars 1941, la paroisse de Saint-René-Goupil est érigée canoniquement, c'est donc dire qu'un document émis par l'évêque donne naissance à la paroisse conformément au droit canon de l'Église catholique.

1. Rosaire Giguère, ptre., *Cahier de résolutions 1*, p. 9.

2. Dates et notes tirées du journal de M^{me} Delvas Turcotte et des Archives nationales.

*PREMIER CURÉ : Rosaire Giguère, 1938-1945*³

L'abbé Giguère est né à Sainte-Germaine le 13 août 1900. Ordonné prêtre dans son église paroissiale le 24 février 1929, il est successivement vicaire à Saint-Éphrem et à Saint-Martin. C'est alors que Son Éminence le cardinal Villeneuve le nomme curé de la jeune paroisse de Saint-René. Son arrivée se fait tout simplement, sans cérémonie et dans le dénuement le plus complet.

Le 15 mai 1938, l'abbé Rosaire Giguère s'installe bien modestement dans la maison de 20 pieds de largeur par 22 pieds de longueur, achetée de monsieur Wilfrid Lachance. Il est 9 h 30 du soir. Monsieur et madame Antonio Bégin l'invitent, lui et son compagnon Damien Dubord, à aller prendre une tasse de café; il décline l'invitation. Apprenant qu'il veut prendre sa blouse en guise d'oreiller, madame Bégin lui fait parvenir un oreiller et des draps. En attendant la livraison de son lit quelques semaines plus tard, il couche sur une robe de carriole faite de peau d'ours.

Se mettant à l'œuvre quelques jours après son arrivée, il déménage sa maison, avec quelques colons et amis, sur le site actuel du presbytère. Cette partie de la maison sera transformée en cuisine lors de l'agrandissement du presbytère (voir section *Le presbytère*.) Voici une anecdote quelque peu cocasse qui illustre le caractère de cet homme. Pour aider à la conservation de ses aliments, notre bon curé continue à confier sa pitance à la fraîcheur de la « cave », même si la bâtisse repose sur des piliers. Un jour, un pauvre paroissien se laisse tenter par un bon rôti de porc frais déposé là et l'apporte chez lui. Or, l'abbé Giguère a le sens de l'humour et le dimanche, au prône, il fait à peu près la remarque suivante : « *Je ne vous demande pas de rapporter ma pièce de viande, mais auriez-vous au moins l'obligeance de me remettre mon plat, car il peut encore m'être utile !* »

Les travaux d'agrandissement ralentissent quelque peu. Notre pasteur en profite alors pour rencontrer chaque famille. Son poney est attelé sur un « banneau » dont le fond est recouvert d'un tapis ;

3. Notes et dates fournies par M^{me} Aimé Giguère.

il s'en va, assis dans le fond de cette voiture rudimentaire, faire sa visite paroissiale.

En plus de sa cure, l'abbé Giguère doit se faire défricheur, cultivateur et apiculteur à l'occasion puisque les maigres revenus de la dîme⁴ ne lui suffisent pas. On pourrait même dire qu'il est laitier car il vend du lait et du beurre aux colons qui en désirent.

Lorsque l'automne arrive, le curé décide que c'est le moment propice pour refaire le « plein spirituel » puisque les colons sont moins affairés en novembre. C'est avec plaisir que le révérend père Ubald Villeneuve accepte l'invitation de prêcher une retraite paroissiale. Tous sont enchantés et répondent généreusement à la sollicitation du Père qui recueille 24,25 \$. Celui-ci garde dix dollars pour défrayer son voyage et le reste est réservé pour l'achat de la statue du Sacré-Cœur qui demeurera en souvenir de cette retraite.

La petite cloche aux sons vieillots et fêlés mérite d'être remplacée. C'est un généreux donateur de Saint-Georges, monsieur Georges Roy, qui dote la paroisse d'une cloche neuve aux notes harmonieuses. La bénédiction a lieu le 18 août 1940 par monsieur l'abbé Thomas Ennis, curé de Saint-Honoré de Shenley. L'abbé J. Houde, curé de Saint-Joseph, prononce le sermon de circonstance. Cette cloche est baptisée sous les noms de : Aurèle, Albert, Delvas, Eugène et Henri, en l'honneur des marguilliers en charge. Plusieurs visiteurs délient les cordons de leur bourse et versent des offrandes appréciables.

Fort de l'esprit d'initiative qui le caractérise, le nouveau curé suggère d'organiser une partie de cartes pour garnir la caisse de la Fabrique. Il y a foule ce jour-là, les gens de l'extérieur se sont joints aux paroissiens et l'église est remplie. Cette soirée est patronnée par les dames qui vendent les petits gâteaux qu'elles ont cuisinés. On fait aussi le tirage d'un panier de provisions. C'est un succès ! Cette soirée

4. Dîme : Vingt-sixième partie de la récolte d'avoine, de foin ou l'équivalent en légumes ou en argent dont chaque famille est redevable pour la survivance de son curé. Ajoutons à cela une corde de bois de 15 pouces pour chauffer le presbytère et une corde de bois de deux pieds pour la fournaise de l'église.

rapporte la jolie somme de 114,28 \$. On se promet de répéter l'expérience au mois de février 1941.

Première visite pastorale : 31 mai et 1^{er} juin 1943

Les paroissiens de Saint-René ont l'honneur d'accueillir son Éminence le cardinal Jean-Marie Rodrigue Villeneuve qui vient administrer la confirmation aux jeunes enfants. À cette occasion, il rédige un compte rendu qui mérite d'être cité :

« La dette par emprunts est de 1000 \$, dette initiale dont on a pu, jusqu'ici, que payer les intérêts... L'administration est on ne peut plus surveillée... Quoique très pauvre, la Fabrique a tout ce qui est essentiel au culte, le tout dans une condition parfaite de propreté... Nous louons la parfaite économie et le détachement personnel du curé autant que son zèle pastoral. La piété des fidèles nous a grandement édifiés... Le progrès de la paroisse notant l'esprit chrétien qui y règne, nous est d'une grande consolation. »⁵

Afin de conserver ces bonnes notes, l'abbé Giguère fait un rappel amical concernant la dîme pour l'année 1943 : *« Sur les 98 familles de la paroisse, je remercie les 28 cultivateurs qui ont emporté leur supplément de foin et ceux qui m'ont averti qu'ils l'emporteraient. Ceux qui l'auraient oublié voudront m'en avertir, avant que je fasse le rapport à son Éminence, ce qui donne à peu près le quart des cultivateurs pour le supplément. »⁶*

5. Cardinal J. M. Rodrigue Villeneuve, *Cahier de résolutions I*, pp. 18-19.

6. Rosaire Giguère ptre, *Prône*, 5 septembre 1943.



Visite de Son Excellence le Cardinal Jean-Marie Rodrigue Villeneuve.

(Photo fournie par M^{me} Xavier Boucher)

Pour subvenir aux dépenses futures, l'abbé Giguère met sur pied la Banque d'épargne de Dieu, le 30 janvier 1944. Cette Part de Dieu sera recueillie à chaque deuxième dimanche du mois. La cotisation de 1 \$ par mois pour chaque famille et pour chaque jeune qui travaille rapporte 111 \$ dollars pour le mois de février. On ne fait pas la charité uniquement pour son église. En novembre, un tronc est placé à l'arrière de l'église en faveur des futurs prêtres.

Lors de la reddition des comptes du 31 décembre 1944, il y a en caisse une somme de 268,58 \$. Décision est prise entre marguilliers et paroissiens de rembourser tout le montant de la dette initiale au cours de l'année 1945. Cependant, en vertu des recettes insuffisantes, on ne remet que 500 \$.

N'ayant pas de médecin résidant dans la paroisse, lorsque la maladie afflige, les colons recourent au bon curé Giguère qui a fait quelques études en médecine. Sa petite pharmacie lui fournit les médicaments susceptibles de soulager quantité de malaises.

Lorsqu'on l'appelle au chevet d'un grand malade, il accourt avec empressement. Après avoir suggéré quelques remèdes-maison, il demande qu'on le laisse seul avec le malade. Il couvre celui-ci de médailles et d'images et, livre de prières en main, il prie longuement, pendant une demi-journée parfois. Il prie jusqu'à ce que Dieu exauce sa prière. Aussi obtient-il des guérisons presque miraculeuses.

Son départ pour la cure de Saint-Ludger de Frontenac, le 3 septembre 1945, représente pour plusieurs la séparation d'un frère ou d'un ami. Son total dévouement pour ses ouailles l'oblige à prendre un repos de plus de deux ans car son cœur est « usé ». En 1961, la population de Saint-Benoît-Labre a besoin d'un curé. L'abbé Rosaire Giguère en acceptera la direction spirituelle pendant dix ans. Par la suite, cédant sa place à un successeur plus jeune, il se retire à Saint-Georges Est, où il s'adonne à ses passe-temps préférés : la culture des fleurs et l'élevage de lapins et de serins.

Le 27 avril 1974, Dieu rappelle à lui ce pasteur qui s'est donné corps et âme pour ses semblables. Ses restes mortels reposent au cimetière de Notre-Dame de l'Assomption, à Saint-Georges Est.

UN CURÉ ORIGINAL ET TENACE : Émile Blais 1945-1954

Émile Blais naît à Honfleur, dans le comté de Bellechasse, le 21 septembre 1907 ; les Pères du Sacrement le reçoivent à Terrebonne pour ses études classiques. Il se dirige ensuite au Grand Séminaire de Québec afin de poursuivre ses études universitaires. Il est ordonné prêtre à la Basilique de Québec le 15 juin 1935 par le Cardinal Villeneuve qui le nomme vicaire à Saint-Éphrem (juillet 1935 à septembre 1936). Un an plus tard, étant vicaire à Saint-Ludger (septembre 1936 à septembre 1944), il est choisi pour desservir la

mission de Sainte-Rufine⁷ (29 juin 1943). Le 20 novembre 1944, l'abbé Émile Blais y est nommé curé pour une période d'un an.

Le 4 septembre 1945, M. le vicaire forain L.P. Fortier, curé de Saint-Théophile, met l'abbé Blais en possession de la cure de Saint-René. L'expérience acquise antérieurement fait de lui un homme dynamique et tenace. Ces qualités l'aideront à surmonter les difficultés causées par la pauvreté du milieu.

Le 13 mai 1946, c'est la Fête des mères. À cette occasion, l'abbé Blais adresse aux mamans ces phrases : *« Au nom de vous tous, je souhaite une heureuse fête à nos mamans... Honneur à celles qui au printemps de leur vie se sont mises au service de Dieu pour répandre la vie, et qui n'ont jamais démissionné, qui n'ont jamais refusé à Dieu ce qu'elles lui avaient promis. Mères chrétiennes, faites un retour sur le passé... vous étiez gaies, alertes, le cœur sur les lèvres. Aujourd'hui votre cœur bat peut-être moins fort, vos yeux moins vifs, vos cheveux ont blanchi etc... peut-être êtes-vous tentées de dire : comme j'en ai perdu... c'est vrai, mais l'Église et la patrie vous honorent parce que grâce à vous, le nombre d'élus est augmenté ou sera augmenté plus tard dans le ciel. Réjouissez-vous les mamans, car votre vie et vos vertus ne disparaîtront pas, pas plus que celles des grains de blé jetés en terre. »*⁸

Dès son installation, l'abbé Blais s'attaque aux grandes réparations et à de petites constructions se chiffrant à environ 1800\$. Ces travaux, échelonnés sur une période de trois ans, sont payés à même les revenus ordinaires de la Fabrique. Soulignons aussi le magnifique octroi reçu du ministère de la Colonisation, par l'entremise du député Georges-Octave Poulin, pour le lambrissage de l'église en papier « imitation de brique » au cours de l'été 1947.

Un autre nuage à l'horizon... Trop de paroissiens oublient leur devoir envers leur curé : le paiement de la dîme. Avec la permission des marguilliers, M. Blais demande à son évêque l'autorisation « de

7. Sainte-Rufine, vocable changé pour celui de Saint-Robert Bellarmin, le 26 août 1944. Réf : Paul-André Parent, *Éclaireur-Progrès*, 21 septembre 1977, p. 49.

8. Émile Blais, curé, *Prône* 2, 12 mai 1946, pp. 19-20.

couper annuellement de 10 à 15 cordes de bois de commerce, dit bois de pulpe ou son équivalent, sur la terre de la Fabrique à son profit personnel. Ceci permettra à M. le curé de suppléer au manque de revenus suffisants. »⁹

Grâce à la coopération de tous les paroissiens et à l'administration des marguilliers et du curé, on finit de payer la dette de 1000 \$ encourue lors de la construction de la chapelle. L'abbé Blais reprend espoir. Obtiendra-t-il ses bancs ? (dépense estimée à 1500 \$). À la prochaine assemblée des marguilliers anciens et nouveaux, il revient à la charge pour la troisième fois. Surprise !... Tous acceptent à l'unanimité la proposition. On paiera le tiers sur livraison et le reste, soit 1000 \$, l'année suivante, pris à même les revenus ordinaires.

Il faut ensuite songer au remplacement de l'harmonium. Les marguilliers organisent donc une souscription pour l'achat d'un orgue. La réponse est généreuse car, le 31 décembre 1952, la souscription se chiffre à 1020,76 \$.



*Les enfants de chœur : Georges-Aimé Roy,
Laurent Maheux, Rémi Giroux et Marc Mathieu.
(Photo fournie par M^{me} Gilberte Bérubé)*

9. Émile Blais, curé, *Cahier de résolutions* 1, pp. 56-57.

Religion parallèle

Malgré une population peu nombreuse, une division survient à Saint-René à propos de la pratique religieuse, ce qui inquiète beaucoup l'abbé Blais qui écrit alors dans un prône : « *Le Ministre Protestant est très zélé, il vient régulièrement le dernier dimanche du mois. Plusieurs de Saint-René sont assidus à ces réunions; même une douzaine ont participé activement en recevant la communion sous le rite protestant. Ces sympathisants protestants continuent pour la plupart à suivre les deux religions* ». ¹⁰

Cinq mois plus tard, voici ce qu'il écrit : « *Grands jours d'épreuve pour les catholiques de Saint-René les 25, 26 et 27 juillet derniers. Les protestants ont tenu, trois soirs, une assemblée publique à l'extérieur avec haut-parleurs. Le ministre fait de la propagande de maison en maison... Mgr Beaudoin, P. V., V.F., est venu au nom de l'archevêque donner le sermon à la grand-messe du 1er août. Il a insisté sur la juridiction de l'église et ses moyens de sanctification. Il a mis les paroissiens en garde contre les faux pasteurs qui parlent contre l'eucharistie et la pénitence.* » ¹¹

Tout le village est sur le qui-vive et le Conseil municipal interdit, sous peine d'amende de 50 \$, toute démonstration ou assemblée publique avec haut-parleurs, sans une permission accordée par le maire. ¹²

En 1954, M^{gr} Maurice Roy le nomme à la cure de Notre-Dame-de-Lourdes de Mégantic (de novembre 1954 à décembre 1963). Ensuite il est promu curé à Sainte-Marguerite de Dorchester (de décembre 1963 à septembre 1977). Par la suite, l'abbé Blais passe sa retraite dans un hôpital de Saint-Michel de Bellechasse, où il est aumonier pour 80 malades chroniques.

10. Émile Blais, curé, *Prône*, 28 mars 1954, p. 258.

11. *Idem*, 1 août 1954, pp. 276-277.

12. Corporation municipale de Saint-René, *Livre des règlements*, 1, 9 août 1954, p. 46.

UN HUMBLE CURÉ : Gérard L'Heureux, 1954-1958

Gérard L'Heureux est né le 8 septembre 1909 à Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette (devenu Loretteville). Il étudie à l'école du rang jusqu'à l'âge de 14 ans. En 1923, il poursuit ses études pendant huit ans au Petit Séminaire de Québec et pendant quatre ans au Grand Séminaire. Il est ordonné prêtre à la Basilique de Québec le 15 juin 1935, et, le lendemain, il chante sa première messe dans sa paroisse natale. Au cours de cette année, il est maître de salle au Séminaire. Le jeune prêtre est nommé vicaire successivement à Saint-Camille de Bellechasse (19 juillet 1936), à Saint-Raymond de Portneuf (septembre 1942) et à la paroisse de Saint-Esprit dans la ville de Québec (8 août 1944).¹³

Intronisé par M^{gr} Édouard Beaudoin P.D., V.F. de Saint-Georges, l'abbé Gérard L'Heureux prend la direction spirituelle de notre paroisse le 25 novembre 1954. Dès les premiers contacts avec leur nouveau curé, les paroissiens reconnaissent en lui un homme au cœur doux et généreux. Ses sermons sur les préceptes évangéliques portent fruit, puisque l'on sent qu'il vit ce qu'il prêche, et font oublier son inaptitude pour le chant. Devant les contrariétés, il s'en remet toujours à la Divine Providence. « *Mettez ça dans les mains du bon Dieu et il fera le reste* », répète-t-il souvent.

Son air paternel lui attire l'affection des enfants. C'est avec un plaisir toujours renouvelé qu'il prépare chaque année son sketch pour aider les religieuses dans leur spectacle théâtral de fin d'année. C'est l'occasion rêvée pour les jeunes de lui confier leurs problèmes d'adolescents car ils décèlent en lui un guide sûr.

Parmi les coutumes religieuses ancestrales implantées en Nouvelle-France, mentionnons la bénédiction des gorges. Durant son ministère parmi nous, le curé L'Heureux poursuivit cette coutume. Chaque année, à la Saint-Blaise, le 3 février, l'officiant procédait comme suit : escorté de deux enfants de chœur portant des cierges allumés, le prêtre muni d'un cierge à 2 branches effleurait la gorge de chaque

13. Notes biographiques fournies par M. Jules l'Heureux, Neufchâtel.

assistant en récitant une courte prière de circonstance. On pria ainsi Saint-Blaise, patron des gorges, de nous préserver de tous maux de gorge et de les soulager s'il y avait lieu.¹⁴

Au cours de l'été 1957, aidé des marguilliers, notre pasteur supervise l'agrandissement du cimetière. L'année suivante, on décide de remplacer la vieille cloche par un carillon électrique. Voici un résumé de cette bénédiction.

Sonne joyeux carillon

Le 3 août 1958, à quatre heures de l'après-midi, débute la cérémonie devant une assistance nombreuse groupée sur la galerie et le parterre du presbytère. Après le mot de bienvenue, monsieur l'abbé Gérard L'Heureux résume en quelques phrases l'histoire de la paroisse dont c'est le 20^e anniversaire de fondation. Il rend hommage à ses deux prédécesseurs, les abbés Rosaire Giguère et Émile Blais pour le beau travail accompli dans la paroisse avec l'aide de leurs paroissiens. Il invite ensuite M^{gr} Robert Lacroix, supérieur du Séminaire de Saint-Georges, à prononcer l'allocution de circonstance.

M^{gr} Lacroix rappelle le rôle des cloches de l'église dans la paroisse : « *celui d'appeler le peuple aux offices religieux, de chanter ses joies, de pleurer ses deuils, d'inviter trois fois le jour à la méditation du grand mystère de l'Incarnation par l'Angélu. Il engage les fidèles à répondre généreusement à l'appel des cloches les invitant à la grande prière de la messe chaque dimanche, et même sur semaine.* »¹⁵

Il procède ensuite à la bénédiction du mécanisme destiné à produire le son des cloches, chacun est ensuite invité, à titre de parrain et marraine, à faire résonner l'air de notes harmonieuses qui sont « la, ré, fa, la, si », sous la pression d'un bouton « magique ».

14. Manuscrit de madame Valérie Gilbert.

15. Rosaire Giguère, ptre, *Cahier de résolutions*, 1, pp. 122-123.

Cette bénédiction est rehaussée de la présence de plusieurs dignitaires et de celle d'un grand nombre de paroissiens venus également des paroisses environnantes.

À 17 h 30 on sert à plus de 300 personnes un succulent souper canadien. La soirée-bazar qui suit intéresse l'assistance jusqu'à la fin de la veillée.

Les nouvelles cloches électroniques, achetées chez *Electro Vox*, au coût de 1683 \$, sont payées en grande partie par la somme recueillie lors de la bénédiction, soit 1350 \$ et par une souscription organisée dans la paroisse par les marguilliers, soit 200 \$. Le reste du montant provient des dons particuliers, des recettes du souper canadien et de la soirée-bazar.

Un mois plus tard, monsieur le curé constate qu'il faut repeindre le clocher et le toit de l'église. C'est urgent ! Cependant, celui-ci ne jouit pas longtemps des améliorations effectuées, car, le 12 octobre 1958, son évêque le rappelle et le nomme curé de Saint-Gabriel de la Durantaye où il demeurera pendant sept ans.

Le 10 septembre 1965, c'est la fatalité ! L'automobile de l'abbé Gérard L'Heureux heurte l'arrière d'un camion et c'est la mort instantanée. Les paroissiens sont consternés, cependant ils sont convaincus que sa grande bonté lui a ouvert les portes du paradis.

UN CURÉ DYNAMIQUE : Odina Poirier, 1958-1963

Odina Poirier est un authentique beauceron, né à Saint-Georges ouest, le 14 septembre 1914. Après de courtes études primaires, il se dirige vers l'École Apostolique de Lévis où il étudie pendant neuf ans. En septembre 1938, il poursuit ses études en théologie au Grand Séminaire de Québec. Et le 19 juin 1943, à la Basilique de Québec, son rêve se réalise : il devient prêtre pour l'éternité disant « oui à Dieu et présent à ses frères ». Le lendemain, il célèbre sa première messe dans son église paroissiale. Professeur de français et maître de salle au Collège de Lévis pendant un an, l'abbé Poirier est ensuite nommé vicaire à Saint-Zacharie, le 18 juillet 1944, où il œuvre pendant sept ans. Le 1^{er} décembre 1951, il est muté vicaire dans sa paroisse

natale. Six ans plus tard, il doit prendre un repos à l'hôpital de Beauceville où il est aumônier.

Sa première cure l'amène à Saint-René où il est intronisé par M. l'Abbé Édouard Beaudoin, V.F. le 19 octobre 1958. Grâce à son efficience et à son dynamisme, il réalise un travail formidable. Avec le consentement de l'abbé l'Heureux, des marguilliers et des francs-tenanciers, l'abbé Poirier entreprend, un mois avant son déménagement, la restauration de l'église : plancher de cave, installation d'une fournaise à l'huile, réparation aux égouts du presbytère, toilette, etc. Au grand enchantement des paroissiens, tout est terminé et payé lors de l'installation de leur nouveau curé. Soulignons ici les largesses de M. le curé Poirier et celles de ses amis qui, connaissant les difficultés pécuniaires de la paroisse, font en sorte que tous ces travaux ne coûtent pas un sou à la Fabrique.

Au mois d'août 1960, le perron en bois de l'église est refait en béton armé et l'on installe deux lampadaires.

La salle située au-dessus du chœur de l'église n'étant d'aucune utilité depuis l'agrandissement du couvent, on décide de hausser cette partie. Plusieurs hommes sont alors en chômage parmi lesquels de bons menuisiers. Ceux-ci accèdent donc au désir du curé Poirier et les travaux débutent le 23 janvier 1961. Tout le travail se réalise en corvée. Au mois de mai, afin de remédier au chômage, le Conseil municipal obtient des octrois pour certains travaux. La Fabrique demande alors à celui-ci d'effectuer la restauration de la salle située au sous-sol de la sacristie de même que la préparation d'un terrain appartenant à ladite fabrique (avec chalet, citerne et clôture) afin de donner à nos jeunes la possibilité de s'amuser sagement. C'est le début de l'O.T.J. (Organisation des terrains de jeux) dont l'abbé Poirier assume la charge de secrétaire-trésorier jusqu'à son départ.

Lors de l'assemblée des marguilliers du mois de juin 1961, il est question de grandes améliorations : lambrissage des murs extérieurs de l'église, réparation des châssis, peinture et réparation du solage du presbytère. Tous sont d'accord, mais le budget ne permet pas une telle dépense. Si au moins le gouvernement provincial nous accordait un octroi... Le temps arrange bien les choses... Le 15 juillet de

l'année suivante, « les marguilliers du banc sont autorisés à signer le contrat avec la compagnie Tremblay Aluminium Ltée... au prix de 4500 \$ et à faire l'emprunt nécessaire. Accepté à l'unanimité ». Vingt-trois francs-tenanciers signent d'emblée cette résolution.¹⁶

Décrire les œuvres matérielles accomplies par l'abbé Poirier, avec la précieuse collaboration des marguilliers et des paroissiens, ne peut se faire sans souligner ses œuvres spirituelles. « Sa personnalité gratifie notre communauté chrétienne paroissiale de ses valeurs morales et richesses intellectuelles de même que les élèves de l'École Lacroix dont il devient l'aumônier.

« Perfectionniste, esprit analytique hors pair, son éloquence proverbiale suscite l'admiration de son auditoire. Fin psychologue, il décèle rapidement les inquiétudes, doutes et préoccupations de ses ouailles qu'il encourage et rassure avec doigté et conscience professionnelle. Sans discrimination, il prête une oreille attentive aux confidences reçues. Au besoin, il sait lever un obstacle ou résoudre adéquatement un problème. On peut dire, n'en déplaise à sa modestie, qu'il fut une seconde Providence pour les paroissiens économiquement faibles, pour la Fabrique et les mouvements paroissiaux qui le sollicitent souvent. »¹⁷

Le cœur gros, il nous quitte pour Saint-Samuel le 13 octobre 1963. Prenant une part active au renouveau de l'Église, il devient le premier président du Conseil Régional de Pastorale, assumant cette fonction pendant deux ans. Le 25 mai 1969, son Évêque le rappelle à la cure de Notre-Dame de l'Assomption (Saint-Georges Est). Tout en conservant ses responsabilités paroissiales, l'abbé Poirier est nommé vicaire économe de la paroisse de Saint-Philibert en avril 1977.

« Au fil des ans, il a su promouvoir et poursuivre la communication pasteur-paroissiens à tous les niveaux et dissiper totalement l'impression de sévérité qu'on lui prêtait de prime abord. »¹⁸

16. Odina Poirier, ptre, *Cahier de résolutions*, 1, pp. 162-163.

17. Manuscrit de M^{me} Valérie Gilbert.

18. Manuscrit de M^{me} Valérie Gilbert.

UN CURÉ PONCTUEL ET GÉNÉREUX :

Paul-Arthur Matte, 1963-1966

« Né le 6 octobre 1921, dans la paroisse de Saint-Jean-Baptiste de Québec, il fait ses études classiques au Petit Séminaire de Québec. Ordonné prêtre le 15 juin 1946, il termine ses études l'année suivante avec baccalauréat en philosophie et théologie. Bien préparé pour le ministère sacerdotal, le jeune prêtre est nommé vicaire successivement dans la paroisse de Beaupré, le 1^{er} juillet 1947, à Saint-Raymond de Portneuf, en octobre 1948, et à Loretteville, en 1950. »¹⁹

Le 20 octobre 1963, l'abbé Paul-Arthur Matte, introduit par M^{gr} Édouard Beaudoin, V.F., devient notre cinquième curé. Le contraste de la vie rurale, paisible et modeste avec celui de la vie urbaine, trépidante et luxueuse, ne l'affole pas et il s'adapte assez bien à nos habitudes de campagnards. Son dévouement et sa grande générosité l'incitent à contribuer au bien-être de ses paroissiens. Pour y parvenir, il sollicite souvent la généreuse collaboration de ses amis de Loretteville qui répondent largement à ses demandes. Sans vouloir blesser sa modestie, nous pouvons ajouter que beaucoup de nos familles lui doivent secours et assistance tant financièrement que moralement. Les personnes âgées, les malades et les enfants font plus particulièrement l'objet de sa sollicitude.

Il faut reconnaître aussi son grand talent d'administrateur. Dès l'année 1964, il suggère l'organisation d'une kermesse pour regarnir la cagnotte de la Fabrique. Les marguilliers se partageront les tâches des kiosques, du souper et de la veillée. L'organisatrice de la fête, M^{me} Delphis Vachon, demande l'aide de bénévoles pour insérer des numéros gagnants à l'intérieur de 5000 stylos. L'idée est épatante car on en vend 4300 avant et pendant la kermesse, le tout rapportant la somme de 795 \$. Pendant deux jours, des kiosques montés sur le terrain de l'O.T.J. attirent jeunes et moins jeunes. Le dimanche, un copieux « souper aux beans », cuisiné par les cordons-bleus de la paroisse dans leur foyer respectif, régale les nombreux convives. La

19. Emmanuel Lefèbre, L.Sc. Soc., *Sainte-Marguerite de Boischatel*, p. 43.

soirée récréative clôture les deux jours de festivité organisés pour la première fois dans notre patelin. Le résultat est magnifique car l'item « bazars et soirées » du bilan (décembre 1964) indique 3692,97 \$, ce qui permet le remboursement de 3000 \$ sur l'emprunt contracté auparavant pour la rénovation extérieure de l'église.

Le renouveau liturgique entre en vigueur le 4 mars 1965, ce qui occasionne bien des bouleversements et demande une certaine adaptation. L'abbé Matte se prête de bonne grâce à tous ces changements. Il faut remplacer le maître-autel par une table liturgique pour dire la messe face au peuple, fabriquer une table de moindre dimension adossée au mur pour déposer le tabernacle, ainsi que des petites tables et des bancs assortis. On profite de l'occasion pour remplacer les rideaux du confessionnal par deux portes, pour plus de discrétion. Au mois de septembre, pour une meilleure apparence et plus de propreté, on asphalté les « abords » de l'église et du presbytère.

Célébration du vingt-cinquième anniversaire de la paroisse : 22 mai 1966

Dès le début du mois de janvier 1966, le curé Matte fixe, avec les marguilliers, les grandes lignes concernant le 25^e anniversaire de l'érection canonique, rédigée le 7 mars 1941. La fête débute le 22 mai dans l'après-midi par une messe concélébrée dans l'église paroissiale. Revoir réunis à l'autel tous les curés qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes et nous ont aidé à bâtir une communauté paroissiale exemplaire fait chaud au cœur. C'est le moment par excellence pour adresser au Père une prière de gratitude pour tous les bienfaits reçus par l'entremise de ces envoyés de Dieu.

À la sortie de la messe, tous se dirigent au couvent où l'on peut revivre le passé en admirant les photos sur les murs des corridors. Puis, tour à tour, chacun prend place à table où un succulent buffet froid est servi. À huit heures, nos talents locaux présentent une soirée récréative qui remplit d'admiration les spectateurs.

Peu après cette fête inoubliable, plus précisément le 27 novembre 1966, l'abbé Matte doit nous quitter pour Sainte-Justine de Dorchester, où il œuvre pendant neuf ans.

Nous ne pouvons passer sous silence l'initiative de l'abbé Matte de faire une collecte paroissiale lors de l'important incendie du 28 décembre 1964 qui détruit l'église, le couvent et le presbytère de Saint-Benoît-Labre. En compagnie d'un groupe de paroissiens, l'abbé Matte remet au curé Rosaire Giguère le montant de la souscription recueillie auprès des généreux donateurs de Saint-René.

Du 4 mai 1975 jusqu'à sa retraite en 1986, l'abbé Matte exerce son ministère à Sainte-Marguerite de Boischatel. Il meurt à l'hôpital de l'Enfant-Jésus à Québec le 11 mai 2003, à l'âge de 81 ans.

UN CURÉ SOCIABLE ET PONDÉRÉ :

*Dominique Labbé, 1966-1976*²⁰

Dominique Labbé naît à Saint-Magloire de Bellechasse le 30 septembre 1925. Il termine ses études primaires en 1940. Avec l'aide de M. le vicaire Gérard L'Heureux, il poursuit son cours classique pendant 8 ans au Petit Séminaire de Québec et étudie la théologie au Grand Séminaire de Québec de 1948 à 1952. Il est ordonné prêtre le 7 juin 1952 au Colisée de Québec par Son Éminence le Cardinal Maurice Roy. Il est successivement vicaire à Saint-Gédéon de Beauce, à Saint-Raymond de Portneuf, à Armagh de Bellechasse et à Sainte-Germaine de Dorchester, où il réside sept ans tout en étant aumônier à l'Institut La Mennais du même endroit.

C'est le 4 décembre 1966 qu'il accède à la cure de Saint-René où il exerce son ministère pendant neuf ans et demie. En plus de cette tâche, il est aumônier à la Régionale de la Chaudière de Saint-Georges et Saint-Côme pendant cinq ans à raison de trois jours par semaine. Sa mère l'accompagne, dès son arrivée dans la paroisse, où elle exerce la tâche de ménagère. De caractère très sociable, Dominique Labbé s'intègre facilement dans le milieu. Son assistance régulière

20. Manuscrit de M. Renald Morin.

aux réunions de divers groupements paroissiaux l'aide à connaître davantage ses paroissiens. D'une ténacité rare, il sait affronter les problèmes financiers que la Fabrique et les organismes doivent régler. Dans ses sermons, il insiste sur l'importance d'assister aux messes dominicales. Il multiplie les remerciements à ceux qui l'assistent dans son travail. D'une grande bonté, il aide des familles dans le besoin. Il va même jusqu'à payer avec son propre argent de la nourriture à ceux qui ont besoin de son assistance.

Un curé a droit à ses activités personnelles. Parmi celles-ci, mentionnons son amour pour les plantes de maison, la musique classique et le chant. D'ailleurs, il insiste sur la qualité du chant qui rend les messes plus vivantes et il est fier de la chorale paroissiale. Sans être technicien en électronique, il se débrouille à merveille lorsque le besoin s'en fait sentir. On sait aussi qu'il aime les jeunes pour lesquels il travaille beaucoup afin de leur assurer une vie saine et chrétienne. En plus de son travail assidu, il adore voyager. Il se permet de faire un voyage aux Antilles et un autre en Europe occidentale, où il visite Lisbonne et Fatima.

Il lui arrive parfois d'être quelque peu pessimiste ; l'assistance peu nombreuse aux messes dominicales peine son âme de prêtre. Que d'exhortations à ce sujet ! Mais il reprend vite espoir et continue son apostolat. Voilà le portrait d'un curé épatant, jeune d'esprit et de cœur !

Sous sa tutelle, ses œuvres sont nombreuses, car son but premier est l'amélioration du milieu. C'est le 12 mars 1967 qu'il introduit le feuillet paroissial qu'il imprime lui-même en entier. Peu après, grâce à la générosité des commanditaires, il se libère de l'impression des pages qui servent de couverture mais continue de produire les pages intérieures.

Le 23 juillet 1967, se déroule la fête champêtre. Celle-ci est un véritable succès puisqu'elle rapporte la magnifique somme de 4272,52 \$. Notons que M. le curé a beaucoup contribué à la réalisation de cette fête. Chaque année, il insiste pour qu'un comité se forme à cette fin. Il y met énormément du sien, soit par ses idées, soit par son travail. En janvier et février 1968, se forme le Conseil paroiss-

sial de pastorale. Ce projet avait été mis en branle par l'abbé Matte avant son départ. L'abbé Dominique remet ce projet à l'ordre du jour, visant à bâtir une communauté paroissiale véritable.

Le 22 mars 1970, les marguilliers organisent une soirée récréative au profit de la Fabrique, ce qui rapporte la somme de 360 \$. Ceux-ci appuient le curé d'une façon adéquate.

Le 15 mars 1971, tous sont affligés par le décès de Dame Polylore Labbé, mère du curé. Peu après, c'est M^{lle} Sady Thibeault qui devient ménagère pendant environ 2 ans. Du fait que la Fabrique a de faibles revenus annuels et que l'abbé Dominique songe à rénover l'église, il accepte de vivre seul au presbytère. C'est pourquoi il accepte toutes les invitations que lui font ses paroissiens à prendre un repas à la maison.

C'est en 1973 que se réalise le rêve du curé. L'intérieur de l'église fait alors peau neuve : murs de préfini, voûte de « stucco », planchers de tuiles, sablage et vernissage des bancs, luminaires modernes, toilettes au sous-sol. Au nombre des innovations apportées au chœur, mentionnons la colombe fixée sous la voûte et exécutée par monsieur le curé lui-même.

C'est en 1975 qu'il soumet l'idée aux marguilliers d'agrandir le cimetière qui ne possède plus de lots vacants. Bien des démarches sont entreprises et tout est accepté pour cette réfection qui n'a lieu qu'après son départ.

En vertu de son admiration pour les jeunes, il travaille beaucoup aux services de l'O.T.J. ; il en est le secrétaire pendant plusieurs années. Au cours de son mandat, il voit à ce qu'un chalet soit construit pour remplacer celui qui fut détruit par les flammes pendant l'hiver 1968.

La chorale paroissiale est composée seulement de jeunes. D'autre part, afin de faciliter la pratique religieuse chez les sportifs, il célèbre une messe hebdomadaire en plein air, au Domaine du Rêve (devenu Domaine Lessard), lorsque les circonstances s'y prêtent. Il s'y rend pendant environ deux ans. Il encourage également les organisateurs de la Caravane des jeunes à continuer leur préparation du gala d'amateurs, afin d'améliorer leur culture et leur esprit d'initiative.

Voilà en bref quelques-unes de ses réalisations durant son ministère à Saint-René, du 4 décembre 1966 jusqu'à son départ le 12 juin 1976 pour la cure de Saint-Hénédine de Dorchester. De nombreux paroissiens, parents et amis l'ont accompagné pour son installation dans cette paroisse. L'abbé Dominique Labbé demeurait à Loretteville au moment où il est décédé le 13 mars 1996, à l'âge de 70 ans. Il est inhumé à Saint-Camille de Bellechasse.

UN CURÉ COMPRÉHENSIF : Jean-Marie Bourque, 1976-1980

Jean-Marie Bourque naît le 15 avril 1931 à Saint-Georges ouest dans le rang du bord de l'eau. Il est le fils de Monsieur Pierre Bourque et de dame Louise Poulin. Douze frères et sœurs composent sa famille dont deux meurent en bas âge.

Il fréquente tout d'abord la « petite école de rang ». Quant à son cours classique, il le fera au Séminaire de Saint-Georges pour se diriger ensuite au Grand Séminaire de Québec, où il fait ses études en théologie. Le 1^{er} juin 1958, il est ordonné prêtre en l'église de Notre-Dame de l'Assomption. Le lendemain, entouré de ses parents et amis, il a le bonheur de chanter sa première messe dans son église paroissiale.

Sa première obédience le mène au Séminaire de Saint-Georges où il est professeur de mathématiques, maître de salle et animateur de la vie étudiante pendant six ans. Il se dirige ensuite vers l'université Laval pour des études en philosophie. En 1966, il revient à son *Alma Mater* où il enseigne la philosophie. L'année suivante, il poursuit ses études en cette matière au même endroit. Un séjour à Rome d'une durée de deux ans lui permet de terminer ses études philosophiques. De retour au Séminaire, il assume le double rôle de professeur de philosophie et de directeur des étudiants au collégial. En 1974, pour varier ses occupations, il devient secrétaire général du Séminaire et vicaire dominical de la paroisse Sainte-Aurélie.

Le 14 juin 1976, M^{gr} Maurice Roy lui assigne la cure de Saint-René. Quelques mois plus tard, mi-résident, il cumule les fonctions de procureur, de professeur au Séminaire et de ministre paroissial

parmi nous. « Sa grande disponibilité déborde le paysage scolaire et rejoint chaque organisme religieux, pastoral, social et sportif déjà en place. De sa présence assidue et de ses conseils judicieux, il stimule la bonne marche de tous ces mouvements.

Les gens éprouvés par la maladie ou le deuil peuvent compter sur son réconfort moral et ses secourables prières. Ni lassitude, ni intempéries ne semblent le rebuter pour visiter les malades à domicile. Et, détail digne de mention, les marginaux ne sont pas laissés pour compte. Sans les juger ni les condamner, il les comprend et les écoute. Tous ont pu constater la vigueur qu'il déploie à nous dispenser un apostolat réalisé dans la joie et le détachement. »²¹

Regroupement des paroisses²²

Conrad Gagnon, 1980-1986

C'est en 1980, avec l'arrivée de M. le Curé Conrad Gagnon, qu'il y a regroupement des paroisses au niveau des églises de Saint-Martin et de Saint-René. Le regroupement de ces deux paroisses voisines prend fin en 2002.

Né à Saint-Côme-Linière en 1918, Conrad Gagnon est ordonné prêtre dans sa paroisse par M^{gr} Charles-Omer Garant le 26 juin 1949. Après avoir été vicaire à Saint-Ludger, Saint-Prosper, Vallée-Jonction, et curé à Saint-Samuel et Lac-Drolet, il est nommé curé de Saint-René et de Saint-Martin. Sa cure débute le 14 mai 1980 pour se terminer en juillet 1986 lorsqu'il prend sa retraite à l'Aube Nouvelle de Saint-Victor. Il décède à la Résidence Cardinal-Vachon le 19 avril 2001, à l'âge de 82 ans, et est inhumé le 21 avril à Saint-Côme-Linière.

21. Manuscrit de M^{me} Valérie Gilbert.

22. Manuscrit de M. Renald Morin.

Gérard Sylvain, 1986-1993

Gérard Sylvain naît le 27 mai 1941 à Sainte-Agathe de Lotbinière et est ordonné prêtre le 4 juin 1966. De 1976 à 1983, il est vicaire à Saint-Georges-Ouest, Saint-Jean-de-la-Lande, Notre-Dame-des-Laurentides et Lac Beauport. L'abbé Sylvain est curé de Saint-René et de Saint-Martin de 1986 à 1993. Par la suite, celui-ci exerce son ministère à La Guadeloupe, Saint-Honoré et Saint-Évariste. Depuis 2010, l'abbé Sylvain est aumônier des Sœurs de la Charité à Québec.

Fernand Cliche, 1993-1995

Né le 22 mai 1925 à Saint-Martin de Beauce, Fernand Cliche est ordonné prêtre le 19 mai 1951. Il est enseignant pendant 15 ans au Séminaire de Saint-Georges, puis est nommé curé à Saint-Paul-Apôtre à Limoilou. Après avoir été curé à Saint-Joseph de Beauce, il est nommé curé de Saint-René et de Saint-Martin en 1993, paroisses où il œuvre jusqu'en 1995. Après avoir collaboré pendant de nombreuses années avec le curé de Saint-Georges, l'abbé Cliche prend une retraite bien méritée en 2014.

Bernard Tessier, 1995-1998

Natif de Saint-Casimir de Portneuf, Bernard Tessier est ordonné prêtre le 12 novembre 1971. Après avoir été vicaire à Beauport et à Sillery, il est curé en Abitibi et à Saint-Marc des Carrières. C'est en 1995 que l'abbé Tessier est nommé curé pour les paroisses de Saint-René et de Saint-Martin, et ce jusqu'en 1998. Bien qu'il soit à sa retraite, l'abbé Tessier continue de collaborer avec les curés de Portneuf.

Nouveau regroupement de paroisses en 2002

Marc Labbé, 1998-2009

Le nombre de paroisses que chaque curé doit desservir augmentant, à partir de 2002, Saint-René est regroupé avec trois autres

paroisses, soit : Saint-Georges Ouest, Saint-Jean-de-la-Lande et Saint-Philibert.

L'abbé Marc Labbé, qui succède à l'abbé Bernard Tessier en 1998, est curé de Saint-René jusqu'à son décès en 2009. Natif de Sainte-Marie, M. Marc Labbé a également exercé son ministère à Saint-Côme, Saint-Théophile et Saint-Zacharie. Directeur des étudiants au Séminaire de Saint-Georges pendant de nombreuses années, il a su inspirer et aider des milliers d'étudiants. Après quarante-quatre ans de vie sacerdotale, il s'éteint le 24 juillet 2009 à la Maison Catherine de Longpré, à l'âge de soixante-dix ans.

Nouveau regroupement de paroisses de 2009 à 2012

Laval Bolduc, 2009-2014

C'est l'abbé Laval Bolduc qui succède à l'abbé Marc Labbé comme curé de notre paroisse en 2009. À ce moment, un nouveau regroupement des paroisses est effectué. L'abbé Laval Bolduc prend donc en charge huit paroisses, soit : Saint-Georges Est, Saint-Georges Ouest, Saint-Jean-de-la-Lande, Saint-Philibert, Saint-Simon, Notre-Dame-des-Pins, Saint-Côme et Saint-René. Par la suite, dû à la maladie du curé de Saint-Prosper, on lui ajoute quatre paroisses, soit : Saint-Prosper, Sainte-Aurélie, Saint-Benjamin et Saint-Zacharie, ce qui constitue une charge de douze paroisses au total pour l'abbé Bolduc.

Les regroupements de paroisses sont dus à la réduction du nombre de prêtres dans la région. Et c'est à partir de 2013 que nos communautés doivent s'organiser, se prendre de plus en plus en main et réaliser des célébrations de la parole sans eucharistie.

Lorsque l'abbé Laval Bolduc quitte la paroisse pour prendre une demi-retraite à Beauceville, après 50 ans de prêtrise, c'est l'abbé Mario Duchesne qui le remplace. Soulignons que l'abbé Bolduc a également été directeur des services pédagogiques au Séminaire de Saint-Georges pendant une quinzaine d'années, avant d'être nommé directeur général de l'institution, devenue le Cégep de Beauce-Appalaches.

M. Bolduc, originaire de Saint-Honoré-de-Shenley, est une personne inspirante qui laisse sa marque là où il passe.

Mario Duchesne, 2014-

Né en 1956 et baptisé dans la paroisse de Saint-Grégoire de Montmorency, Mario Duchesne est ordonné prêtre pour le diocèse de Québec le 4 septembre 1983 en l'église de la Nativité de Notre-Dame de Beauport. L'abbé Duchesne exerce son ministère pendant plus de trente ans dans les régions de Portneuf, Charlevoix, Île d'Orléans et Rive-Sud. Il débute sa cure dans notre paroisse au mois de juillet 2014, tout en étant curé des onze autres paroisses de l'Unité pastorale Beauce-Sartigan-Abénaquis.

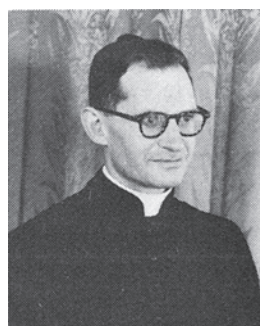
Soulignons qu'à partir de 1980, de nombreux prêtres à la retraite ou de jeunes vicaires sont venus prêter main-forte aux curés qui avaient plusieurs paroisses à leur charge. Nommons MM. Jean-Guy Tessier, Yves Rancourt, Luc Grenier, Michel Sauvageau, Charles Cloutier, Gérard Raymond Rancourt, Benoît Morin, Jimmy Rodrigue, Gervais Lapointe, Jean-Marie Bourque, Gilles Fortin, Yves Fournier, Évariste Perron, Denis Grondin, Louis-Marie Rodrigue, Michel Labbé et Gilles Poulin. Nous les avons beaucoup appréciés et nous leur rendons hommage.



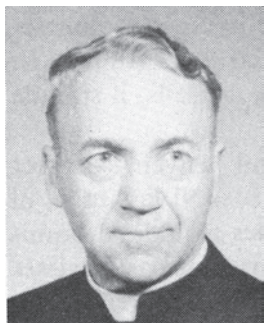
*L'abbé Adalbert
Chabot,
prêtre-colonisateur.*



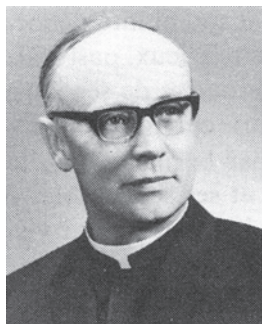
*L'abbé
Rosaire Giguère,
mai 1938
au 3 sept. 1945.*



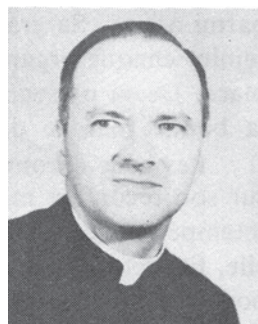
*L'abbé Émile Blais,
4 sept. 1945
au 25 nov. 1954.*



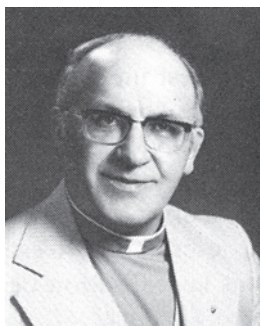
*L'abbé
Gérard L'Heureux,
25 nov. 1954
au 19 oct. 1958.*



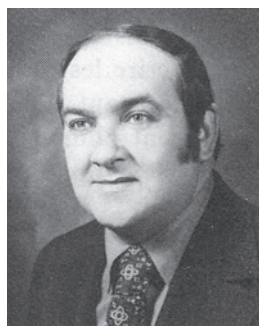
*L'abbé
Odina Poirier,
19 oct. 1958
au 20 oct. 1963.*



*L'abbé
Paul A. Matte,
20 oct. 1963
au 27 nov. 1966.*



*L'abbé
Dominique Labbé,
4 nov. 1966
au 12 juin 1976.*

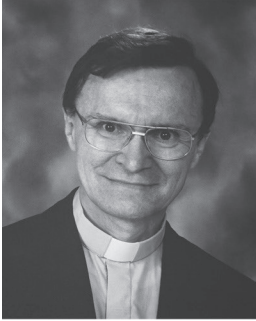


*L'abbé
Jean-Marie Bourque,
14 juin 1976 à 1980.*

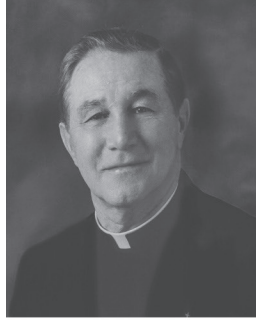


*L'abbé
Conrad Gagnon,
1980 à 1986.*

Autour du clocher



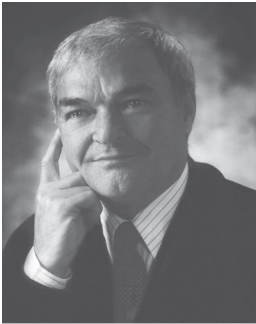
*Abbé
Gérard Sylvain,
1986 à 1993*



*Abbé
Fernand Cliche,
1993 à 1995*



*Abbé
Bernard Tessier,
1995 à 1998*



*Abbé Marc Labbé,
1998 à 2009*



*Abbé Laval Bolduc,
2009 à 2014*



*Abbé
Mario Duchesne,
2014-*

Conseil paroissial de pastorale (CPP)²³

L'abbé Dominique Labbé a l'idée de former un conseil paroissial de pastorale dès 1968, cependant c'est seulement en 1972 que celui-ci prend forme. Une équipe de sept à dix personnes s'impliquent au fil des ans. À ses débuts, le Conseil paroissial de pastorale est sous la tutelle du Conseil régional de pastorale (CRP) qui convoque des rencontres et suggère des activités que l'on organise par la suite telles que fête de la fidélité pour les couples mariés, fête des Mères, fête des Pères, crèches vivantes, liturgie, et différentes activités annuelles.

Chaque année, le CPP organise une criée pour les âmes en septembre afin d'amasser des fonds destinés à la chorale, aux Brebis de Jésus, etc. MM. Omer Poulin, Jacques Veilleux et Jean-Guy Maheux animent avec succès cette activité appréciée des paroissiens. Il s'agit de vendre aux enchères fruits, légumes et produits d'artisanat offerts gracieusement par les citoyens.

M^{me} Paul-Émile Gilbert est présidente du premier Conseil de pastorale formé en 1972, et M^{lle} Éliane Maheux en est la secrétaire. Au fil des ans, les présidents se succèdent : M. Renald Morin (deux mandats), l'abbé Jean-Marie Bourque, l'abbé Conrad Gagnon, M^{me} Rose T. Vachon, M^{me} Ange-Aimée Mercier et M. Denis Boucher.

En 2010, le Conseil de pastorale devient le Conseil d'animation locale (CAL) qui survit environ deux ans.

Les Brebis de Jésus²⁴

La formation de ce mouvement d'évangélisation destiné aux enfants a lieu en l'an 2000 à Saint-René alors que celui-ci existe depuis 1985 au niveau provincial. Les enfants y apprennent à connaître Jésus et les moments importants de l'évangile par des chants, des jeux, des représentations théâtrales, des dessins, etc.

23. Manuscrit de M. Renald Morin.

24. Manuscrit de M. Renald Morin.

Les animateurs et animatrices responsables sont : Mesdames Carole Gilbert, Thérèse Poulin, Antonia Boutin et Linda Lachance. Par la suite, se joignent à ce groupe M^{me} Danielle Tremblay, M^{me} Lyne Poulin de Saint-Georges, M. Christian Bisson, M^{lle} Kathleen Bisson, M^{lle} Johannie Bisson et M. Renald Morin.

Après onze ans d'animation et d'évangélisation, le groupe met fin à ses activités en 2011.

Initiation sacramentelle²⁵

Pendant quelques années, une équipe prépare les gens aux différents sacrements : baptême, confirmation, eucharistie et pardon. En 2015, M^{me} Diane Grondin continue la préparation aux baptêmes. Cependant, en ce qui a trait aux autres sacrements, faute de bénévoles, les parents et les enfants doivent se rendre à Saint-Georges pour avoir accès à la préparation et auxdits sacrements, car l'école a cessé cette formation laissant aux communautés cette charge plutôt lourde pour de petites paroisses.

À la fin de 2015, Diane Grondin et Katie Veilleux reprennent l'activité avec une quinzaine de jeunes.

Chorale et maîtres chantres

Ce n'est pas tout de posséder une église pour assister aux pieux offices. Il faut aussi organiser une chorale qui contribuera à la beauté et à la piété des saints offices. Monsieur Marius Gilbert est le premier maître chantre de la chorale qui se compose d'une douzaine d'hommes, dont trois ou quatre étudiants. Par la suite, c'est-à-dire vers 1956, des jeunes filles, des dames et même des enfants font partie de la chorale. Les maîtres chantres que nous connaissons sont :

25. Manuscrit de M. Renald Morin.

M. Marius Gilbert : 1934-1940

M. Rosaire Giguère : 1940-1953

M. Marius Gilbert : 1953-1967

Soulignons que M. Marius Gilbert se dévoue une vingtaine d'années à la chorale ainsi qu'à l'accompagnement à l'harmonium.

De 1966 à nos jours

Au cours de l'année 1966, Sœur Saint-Jean se place sur la marche de la balustrade et, en battant la mesure, elle invite les fidèles à chanter. Après son départ, ce sont des jeunes de la paroisse qui prennent la relève, soit : mademoiselle Éliane Maheux (directrice pendant une quinzaine d'années) et monsieur Renald Morin.

Recruté par l'abbé Matte, M. Renald Morin chante dans la chorale depuis l'âge de dix ans et en assume la direction depuis une cinquantaine d'années. Soulignons que depuis une quarantaine d'années, M. Morin partage la direction de la chorale avec M^{me} Martine Maheux.

Reconnue dans la région pour la qualité de son chant, la chorale de la paroisse doit en grande partie cette réputation au dévouement de monsieur Morin et de mesdames Maheux ainsi que de nombreux paroissiens qui partagent leur voix d'or lors des offices.

Organistes

En 1934, la paroisse reçoit en cadeau un harmonium usagé de M^{me} veuve Thomas Maheux. C'est M^{lle} Marguerite Poulin de Saint-Martin qui accepte de toucher l'harmonium afin de rendre les chants plus vivants. Celle-ci s'acquitte de cette tâche de 1934 à 1936. Puis c'est M^{me} Eugène Giroux qui la remplace jusqu'en 1940. Les musiciens qui lui succèdent sont M. Marius Gilbert et sa sœur, Juliette Gilbert.

En janvier 1953, on achète un orgue usagé à tuyaux (béné le 1^{er} mars) qu'on électrifie pour rendre la tâche moins fatigante. C'est alors M^{lle} Monique Gilbert qui assume la responsabilité de musicienne

jusqu'en 1962, année où elle tombe malade. Son frère Marius la remplace jusqu'en 1967, puis ce sont :

Sœur Raoul-Marie de Saint-Martin : 1966-1970

Sœur Paula Gosselin de Saint-Martin : 1970-1971

Sœur Juliette Ouellet de Saint-Martin : 1971-1973

Sœur Louise Pépin de Saint-Martin : 1973

Sœur J. Ouellet de Saint-Martin : 1973

De 1973 à 1998, ce sont nos talents locaux qui se succèdent à tour de rôle. Nommons MM. Bruno Bolduc, Michel Mathieu et M^{mes} Diane Grondin, Francine Grondin, Line Blais, Johanne Giroux, France Giroux, Marie-Josée Méthot, Annie Maheux et Vicky Talbot.

Depuis 18 ans, c'est madame Jocelyne Thibodeau de Saint-Martin qui est organiste pour la paroisse.

Guitaristes

Avec le renouveau liturgique, on introduit la guitare comme accompagnement des chants liturgiques. Les guitaristes qui ont accompagné la chorale pendant un certain temps sont : M. Michel Gilbert, M. Gilles Bolduc et M^{lle} Manon Bisson.



Constables

Afin de maintenir l'ordre dans l'église, on engage un constable qui doit s'asseoir sur un banc surélevé à l'arrière de la nef. Celui-ci doit également surveiller les fidèles sur le terrain de l'église, car les esprits s'échauffent vite et il arrive que des bagarres éclatent à la sortie de la messe.

Le premier constable est M. Léon Bolduc engagé au salaire d'environ 15 \$ par année. Lui succèdent : M. Lauréat Giguère (en novembre 1945), M. Louisda Lessard (avril 1947), M. Léon Roy (janvier 1948), M. Hormidas Grenier pour le jubé (juillet 1948), M. Louisda Lessard (mars 1958) et M. Arthur Boutin pour le jubé (mars 1958).

Par la suite, l'assistance étant moins nombreuse et plus paisible, on décide qu'un tel service n'est plus nécessaire. À l'assemblée des marguilliers du 8 janvier 1966, « il est résolu que les marguilliers assureront l'ordre dans l'église en faisant fonction de constables, bénévolement ».

Sacristains

Étant donné que l'agrandissement du presbytère (1938-1940) occupe énormément monsieur le curé Giguère et que celui-ci s'adonne également à la culture et à l'élevage, l'aide d'un sacristain se fait sentir. C'est donc M. Valère Roy qui assume cette fonction pendant environ six ans.

En 1960, c'est au tour de monsieur le curé Poirier de demander l'aide d'un sacristain. Monsieur Oram Boucher est engagé le 8 décembre 1960; il recevra 25 \$ par mois. En 1976, après seize ans de loyaux services, M. Boucher donne sa démission.

Par la suite, ce sont les religieuses qui résident au presbytère qui prennent la relève. De 1976 à 1981, Sœur Solange Deblois (Sœurs de la charité de Saint-Louis) occupe ce poste. Et de 1981 à 1990, c'est Sœur Monique Beaudet qui est sacristine.



*Nous reconnaissons sur cette photo l'abbé Dominique Labbé
et M. Oram Boucher, sacristain pendant de nombreuses années.
(Photo fournie par M. Renald Morin)*



*Sœur Gabrielle Perron et Sœur Monique Beaudet, sacristine.
(Photo fournie par M. Renald Morin)*

Diacre

Pendant de nombreuses années, les paroissiens de Saint-René ont la chance d'avoir un diacre, Hector Joyal, et son épouse, Danielle Tremblay, qui demeurent au Lac à France, sont de très bons leaders dans la paroisse. Par la suite, le couple déménage à Québec en 2010.

La Fabrique

Les œuvres accomplies par nos prêtres méritent d'être soulignées. Tous se sont donnés totalement pour leurs fidèles. En tout temps, nous avons pu compter sur leur appui moral et même pécuniaire. Quelques-uns se sont même privés du nécessaire pour venir en aide à leurs paroissiens. Soulignons de plus que c'est l'équipe curé, marguilliers et paroissiens qui a permis la réalisation de telles œuvres.

Nous ne pouvons passer sous silence le magnifique travail accompli bénévolement par les marguilliers. Sans cesse l'œil ouvert sur le budget, ils administrent avec un doigté hors pair les biens communs de la Fabrique. Continuellement, ils usent d'un jugement sûr pour accepter ou refuser les propositions faites par le curé.

Enfin, la bonne entente et l'appui financier des paroissiens sont essentiels pour la bonne marche de cette organisation religieuse. Comme on peut le constater dans les pages qui suivent, la structure de cette organisation a changé quelque peu au fil des ans.

Administration de la fabrique

Le 1^{er} septembre 1934, le Cardinal Villeneuve permet l'organisation des syndics. « MM. l'abbé Adalbert Chabot, Aurèle Poulin, Delvas Turcotte et J.A. Veilleux sont nommés pour administrer les biens religieux de la mission Saint-René. »²⁶

26. J.M. Rodrigue Villeneuve, *Cahier de résolutions*, 1, p. 2.

Le 20 avril 1941, une assemblée a lieu dans la chapelle-école, sous la présidence de M. le curé Giguère, « pour obtenir l'autorisation d'élire quatre anciens marguilliers et trois nouveaux pour l'érection d'un corps de marguilliers et pour l'administration, avec le curé, des biens de l'église de la paroisse de Saint-René Goupil. »²⁷

Les francs-tenanciers présents procèdent à l'élection desdits marguilliers. MM. Georges Boucher, Adélarde Lemelin, Xavier Boucher et Philibert Pelchat sont élus « anciens marguilliers ». MM. Delvas Turcotte, Eugène Marois et Henry Lessard sont élus « marguilliers du banc ».

Désormais, après un terme de trois ans, un marguillier du banc sera remplacé chaque fin d'année. Depuis décembre 1941, plusieurs paroissiens se sont succédés dans cette fonction. Quelques-uns furent remplacés au cours de l'année pour cause de départ ou de décès.²⁸ (Voir R.)²⁹

Liste des marguilliers de 1941 à 1964

1941 : Josaphat Poulin, fils David

1942 : Joseph Gilbert

1943 : Adélarde Roy

1944 : Damase Blais

Théophile Bolduc

1945 : Joseph Poulin fils Israël

1946 : Arménie Morin

1947 : Rosario Poulin

1948 : (18 avril) Wilfrid Roy (R.) Delphis Vachon

1949 : Alphonse Morin

1950 : Joseph Jolin

1951 : Wilfrid Lessard

27. Rosaire Giguère, ptre, *Cahier de résolutions*, 1, p. 192.

28. D'après le *Cahier de résolutions*, 1 et 2.

29. (R.) signifie le remplaçant d'un marguillier décédé.

1952 : (23 avril) Omer Poulin (R.) Pierre Mercier
1953 : Diogène Morin
1954 : Josaphat Poulin
1955 : Pierre Maheux
1956 : Jean Drouin
1957 : Josaphat Pépin
1958 : Léon Roy
1959 : Charles Tawell
1960 : Alphonse Doyon
1961 : Raoul Poulin
1962 : Hormidas Grenier
1963 : Clermont Vachon
1964 : Lucien Mathieu

Le 19 décembre 1965, on réorganise un nouveau Conseil de Fabrique qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 1966. À cette occasion, six paroissiens sont élus marguilliers actuels pour un terme de trois ans. Ce sont : MM Clermont Vachon, Lucien Mathieu, Arménie Morin, Gérard Talbot, Jean-Luc Boucher et Arthur Boutin.

Liste des marguilliers de 1966 à 1978

1966 : Alphonse Doyon
Jean Marois
1967 : Rémi Giroux
Hormidas Landry
1968 : Émilien Vachon
Maurice Bolduc
1969 : Josaphat Pépin
M^{me} Alphonse Doyon
1970 : M^{me} Octave Lachance
Gérard Mercier (sec.)
1971 : Paul Roy
Amable Bruneau
1972 : Albert Veilleux
M^{me} Yvon Veilleux

- 1973 : M^{me} Rosario Giroux
Irenée Grondin (sec.)
- 1974 : M^{me} Antonio Boutin (R), Jean-Guy Giroux
Jean-Guy Morin
- 1975 : M^{me} Camille Tawel
Jean-Luc Bolduc
- 1976 : M^{me} Paul-Émile Gilbert
Yves Giguère
- 1977 : Clermont Vachon
Clément Blais
- En 1978, le Conseil de la Fabrique était composé de :
Président : Jean-Marie Bourque, ptre
Secrétaire : M^{me} Camille Tawel
Membres : M^{me} Paul-Émile Gilbert
Jean-Luc Bolduc
Yves Giguère
Clermont Vachon
Clément Blais

Liste des marguilliers de 1979 à 1989

M. Clermont Vachon, M. Cément Blais
M. Jean-Paul Poulin, M. Rosaire Veilleux
M^{me} Gérard Morin, M. Patrice Poulin
M^{me} Joseph Bisson, M. Roger Vachon
M. Claude Grondin, M^{me} Amable Bruneau
M^{me} Rémi Jolin, M. Jacques Veilleux
M^{me} Armande Bolduc, M. Richard Lessard
M. Gaétan Vachon et M. Roger Morin

Liste des marguilliers de 1990 à 2000

M^{me} Céline Mathieu, M. Luc Morin
M. Jean-Guy Méthot, M. Clément Blais
M^{me} Katie Veilleux, M. Jean-Luc Bolduc
M. Mario Marquis, M. Jean-Guy Giroux

M. Arthur Boutin, M^{me} Lina Jolin
M. Patrice Poulin, M. Léandre Vachon
M. Jean-Guy Giroux, M. Richard Langlois
M. Michel Maheux, M^{me} Thérèse Drouin
M^{me} Anita Bélanger, M. Paulin Dugas
M. Yves Lessard

Liste des marguilliers de 2001 à 2015

M. Serge Mercier, M. Carl Giguère
M^{me} Marie-Claude Lachance
M^{me} Fleurette Maheux, M. Yvon Bisson
M. Jacques Veilleux, M^{me} Jacqueline Poulin
M. Gaétan Vachon, M^{me} Jeannine Mercier
M. Michel Morin, M. Elzéar Dupuis
M^{me} Katie Veilleux, M. Patrice Poulin et M^{me} Anita Bélanger
M. Jean-Pierre Maheux, M. Marco Grondin

Présidents de la Fabrique

En raison du regroupement des paroisses, on doit désormais nommer un président pour la Fabrique. Le 21 février 1992, c'est M. Irénée Grondin qui devient président. M. Grondin occupe ce poste jusqu'en 2007. Lorsque celui-ci démissionne pour cause de maladie, l'abbé Marc Labbé prend la relève pendant quelques mois. Depuis janvier 2008, c'est M. Claude Giguère qui occupe ce poste. Signalons que jusqu'en 1992, le poste de président avait toujours été comblé par le curé de la paroisse.

Secrétaires de la Fabrique

Ce sont tout d'abord les religieuses qui prennent ce poste en charge. Nous savons que Sœur Claire Poulin a été secrétaire pendant quelques années. Par la suite, M^{me} Céline Mathieu comble le poste pendant quelques mois en 1994. Depuis 1994, c'est

M^{me} Denise (Grondin) Veilleux qui est secrétaire de la Fabrique. Soulignons que ce sont plus de vingt ans de généreux service de la part de madame Veilleux.

Dons

Avant de quitter Saint-René, l'abbé Chabot écrit ceci dans le *Cahier des résolutions*, p. 4 :

« Principaux dons en faveur de la Mission :

1° Acte de Dieu.

2° Un grand dévouement.

3° Octroi du gouvernement pour école-chapelle : 1666 \$.

4° Don de Saint-Georges : 500 \$, don de lampions, soutien des colons par M^{gr} Hilaire Fortier donnant généreusement, foin, avoine, patates, linge, etc., « charroyage » gratuit de ces marchandises.

5° Aide par l'Archevêché de 350 \$, résultant des quêtes à l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste dans la Beauce.

6° Bois fourni par M. Édouard Lacroix de Saint-Georges : 12 \$.

7° Autre don devant demeurer inconnu : 300 \$.

8° Travail gratuit de quelques colons.

9° Les chaises, don de monsieur Siméon Rodrigue de Saint-Georges.

Afin de poursuivre la liste des dons, nous nous référons au cahier personnel appartenant à madame Delvas Turcotte et à une lettre de J.N. Roy, ptre, adressée à l'abbé Émile Blais le 29 novembre 1949. Ce sont des donations de personnes charitables des paroisses environnantes.

La statue de saint René est un don d'un ancien maire de Saint-Georges, M. Joseph Gagnon, et a été bénite par M^{gr} Plante le 12 juin 1935.

Mesdames Adélarde et Joseph Veilleux de Saint-Georges fournissent l'argent nécessaire pour l'achat des statues de la Vierge Marie et de saint Joseph.

C'est madame Anselme Dionne, bienfaitrice de la mission qui quête le Chemin de la croix. Chacune des 14 stations est payée par autant de personnes charitables de Saint-Georges.

L'ostensoir qui avait appartenu au défunt curé Arthur Poulin (frère de Ed. Poulin) de Saint-Martin est donné à la mission par la Fabrique de Saint-Jean-de-la-Lande, à qui monsieur le curé Poulin l'avait déjà donné. Il avait coûté 75 \$. (M. Tanguay en avait deux).

L'encensoir est un don de monsieur Gédéon Bourque de Saint-Martin.

L'Évangile, qui coûte 25 \$, est offert par monsieur le docteur Raoul Poulin de Saint-Martin.

C'est monsieur Jos. Godbout, hôtelier, qui sollicite le don des huit lampes à l'huile pour l'éclairage de la chapelle par des démarches auprès d'âmes généreuses de Saint-Georges.

Madame veuve Thomas Maheux de Saint-Martin donne son harmonium usagé.

Monsieur Joseph Gilbert fabrique de ses mains la crèche de bois qui existe toujours.

Les vitraux sont une gracieuseté de la Fabrique Saint-Alfred de Beauce. Ils sont posés au cours de l'été 1936.

La première cloche est un don de monsieur Georges Roy de Saint-Georges.

Lors de l'ordination du Révérend Père Fabien Boucher, on recueille à la quête la somme de 61,30 \$. Cette somme est dépensée pour l'entretien du terrain de stationnement de l'église.

Quelques années plus tard, par l'entremise du Révérend Père Boucher, un donateur anonyme nous fait cadeau du beau tapis rouge qui orne le chœur de l'église.

La lampe du sanctuaire est arrivée jusqu'à Saint-René grâce à la générosité de Sœur Saint-François d'Assise, alors directrice de l'hôpital de Saint-Georges. Cette religieuse confie à son ex-secrétaire, madame Marius Gilbert (Valérie Mathieu), qu'elle a reçu en cadeau une belle lampe de sanctuaire; elle se demande à quelle mission l'offrir. C'est alors que madame Gilbert lui suggère de la donner à notre paroisse qui en hérite par l'entremise de monsieur le curé Poirier.

Il y eut fort probablement de nombreux dons en argent dont nous ne connaissons ni le montant ni la provenance, mais qui furent très utiles. Un grand nombre de bénévoles, tant des paroissiens de Saint-René que des gens de l'extérieur, ont également contribué à construire notre église. Notre vive gratitude à tous.

Contribution volontaire annuelle (C.V.A.)³⁰

En raison de la suspension des fêtes champêtres, la Fabrique a dû s'organiser financièrement et l'une des façons de procéder fut la création de la CVA en 1994. La vente du presbytère, la vente de billets à tirage et les soupers où l'on sert du spaghetti pour amasser des fonds permettent de payer les frais et les réparations majeures de l'église telles que : peinture de la toiture, peinture des murs extérieurs en 2009, corvée de peinture des fenêtres en 2006, peinture du plafond intérieur de l'église, achat d'une fournaise neuve en 2010, réfection du solage, etc.

Le presbytère

L'histoire du presbytère débute avec l'arrivée du curé Rosaire Giguère au printemps 1938. Aussitôt après le déménagement de la maison (achetée de M. Wilfrid Lachance), on procède à l'érection du presbytère. Cette construction s'échelonne sur une période de deux ans. Naturellement l'abbé Giguère n'est pas seul pour accomplir ce travail. Tous les paroissiens disponibles y vont en corvée sans oublier ses amis : MM. Damien Dubord (La Guadeloupe), Antoine et Dorillas Grondin (Sainte-Clothide), « Pit » Gagné et Paul Lemieux (Saint-Ephrem). Ces jeunes gens reçoivent gîte, couvert, tabac et argent de poche en dédommagement de leurs services. Un petit cheptel donne également du travail à tous (8 vaches, 3 poneys,

30. Manuscrit de M. Renald Morin.

3 chevaux, porcs, chèvres, lapins, moutons de perse, poules, oies et faisans). En outre, M. le curé Giguère s'occupe personnellement de plusieurs ruches d'abeilles ainsi que de l'élevage de serins et de colombes. Dans son jardin, on récolte pommes, prunes, cerises et même des fraises de jardin. Au potager presque tous les légumes sont cultivés. Il construit même une petite serre afin d'y partir des plants de fleurs qui enjoliveront les alentours de sa demeure. Un jour, un vendeur de cierges arrive au presbytère et demande pour parler au curé. Ce dernier répond : « C'est moi-même ». Le voyageur de commerce ne l'avait pas reconnu puisqu'il était vêtu d'une salopette de travail et était chaussé de grosses bottes un peu boueuses car il était en train de défricher le terrain de la Fabrique.

Dès l'automne 1938, on s'occupe de l'approvisionnement en eau potable. Les bénévoles (MM. Henri-Louis Roy, Léon Bolduc, Antonio Bégin, Léon Roy et Wilfrid Maheux) creusent un canal à partir du puits³¹ de M. Léon Roy jusqu'au presbytère. On travaille avec une paire de bœufs et les hommes trouvent la tâche bien harassante car il faut creuser dans la terre gelée déjà recouverte de neige. Une pompe installée près de l'évier de la cuisine tire l'eau dont on a besoin.

Pour les travaux tels que lessive, raccommodage, ménage et cuisine, il faut de la main-d'œuvre féminine. M^{lles} Angéline Roy, Marie-Reine Turcotte et Françoise Poulin prêtent main-forte à l'occasion. M^{lle} Joséphine Pépin de Saint-Martin y travaille plus longtemps. M^{me} Mathieu de Beauceville, dont le mari est hospitalisé, demeure plusieurs années au service de M. le curé Giguère. Son fils, qui l'accompagne au presbytère, désire ardemment poursuivre ses études. Alors M. le curé ne manque pas l'occasion de le récompenser pour tous les menus services rendus. Le mince revenu de sa maman, lié à ses économies personnelles et quelques dons de personnes généreuses, lui permettent de réaliser son rêve.

31. Ce puits est tiré par M. Damase Blais.



En pleine nature!



Le presbytère en 1939.

Le 5 janvier 1942, M. Isidore Hudon, ami du curé Giguère, et son compagnon, M. Maheux, décident d'installer un système électrique d'éclairage genre dynamo à vent : « Installation des batteries, fils et lumières. En un clin d'œil, ce fut un « Fiat Lux » que la lumière soit. Déjà le presbytère de Saint-René avait sa lumière électrique. Donc adieu aux petites lampes et autres.³²

Au cours de l'hiver 1946, l'abbé Émile Blais fait diviser l'étage supérieur et, deux ans plus tard, on peinture les pièces du premier et du deuxième étages. Au printemps de la même année, on creuse un puits près du presbytère. En prévision du système d'installation électrique, on permet au curé l'achat d'une pompe électrique. Le coût de cette installation (250 \$) est payé par le ministère de la Colonisation.

Lors de l'assemblée des marguilliers du 22 mai 1952, la décision est prise de réparer galeries et escaliers. Par la même occasion, on peinture en blanc les murs extérieurs.

32. Rosaire Giguère, ptre, *Cahier de résolutions*, 1, p. 16.

En 1959, l'abbé Odina Poirier constate que le presbytère est très froid. En achetant une fournaise à l'huile, il serait sage d'isoler le plafond et les murs afin d'économiser l'huile. La proposition est acceptée.

Voilà maintenant que le ministère de la Santé condamne le puits creusé il y a 13 ans. Le 4 octobre 1959, M. Marcel Vachon vend la servitude d'eau au coût de 20 \$ par année.

En 1963, plus précisément en mai, mois des rénovations, on profite de la réparation des galeries et perrons détériorés pour construire deux solariums.

En 1967, selon les plans du curé Dominique Labbé, l'ancienne cuisine se transforme en cuisine moderne aux couleurs claires.

L'année 1970 apporte de nouveau des problèmes d'eau. Le puits de la famille Vachon ne peut alimenter et la maison des propriétaires et le presbytère. Afin de remédier au problème, on fait creuser un puits artésien par M. Émilien Blais de Saint-Pierre de Montmagny au coût de 662,86 \$.

Depuis le départ du curé Dominique Labbé en juin 1976, le presbytère est bien vide car personne ne l'habite. Quelques mois plus tard (1^{er} août 1976), Sœur Solange Deblois vient l'égayer de sa présence. Ménagère au presbytère, elle fait aussi office de sacristain à l'église. Animatrice de pastorale, elle cherche à rendre plus vivante la vie paroissiale sous toutes ses formes. Elle enseigne la catéchèse aux adultes et aux enfants, va à domicile pour préparer les parents au baptême de leur nouveau-né.auprès des malades comme des bien-portants, elle se fait la missionnaire de tous. C'est avec le sourire et beaucoup d'empressement qu'elle s'acquitte de ses tâches.

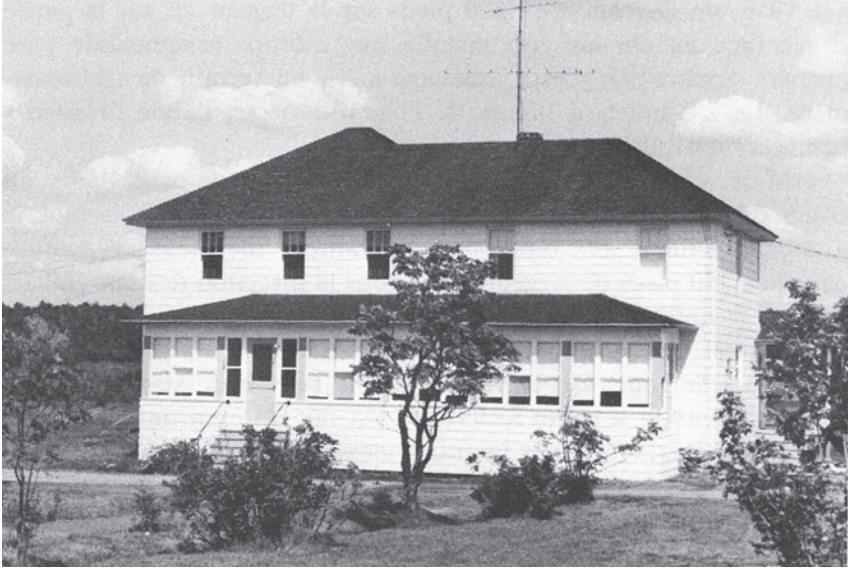
Avec l'arrivée de M. le curé Jean-Marie Bourque à l'automne 1976, on transforme l'intérieur du presbytère. L'application de peinture aux couleurs mode et la pose de tapis lui donnent un air de jeunesse. Peinture et tapis sont les dons de personnes généreuses. Tout le travail s'exécute de façon bénévole.

À partir de ce moment, il n'y a plus de curé résidant dans la paroisse et ce sont des religieuses qui habitent au presbytère et s'occupent de pastorale. Après le départ de Sœur Solange Deblois

(Sœurs de la Charité de St-Louis) en 1981, ce sont les Sœurs du Bon Pasteur qui prennent la relève. De 1981 à 1990, Sœur Gabrielle Perron et Sœur Monique Beudet (sacristine) prennent soin de tout. Sœur Laurette Gagnon les remplace de 1990 à 1994. Les dernières religieuses à avoir habité au presbytère sont Sœur Claire Poulin et Sœur Pierrette Pinel. Après leur départ, le 1^{er} décembre 1996, le presbytère demeure vide.

Vente du presbytère

Le presbytère est inhabité depuis plus de deux ans lorsqu'un couple de Saint-Georges, M. Jean-Guy Deblois et M^{me} Rolande Paradis, décide de l'acheter en mars 1998. C'est lors d'une balade en voiture que le couple remarque la bâtisse dont les fenêtres sont barricadées, l'eau et l'électricité coupées. Les travaux afin de transformer l'ancien presbytère en résidence permanente sont énormes. Électricité, plomberie, chauffage, tout doit être rénové. Pour ce faire, il faut enlever les revêtements muraux, les plafonds et les planchers afin de tout refaire à neuf. Les travaux s'échelonnent sur deux ans. Lors du premier été dans leur nouvelle résidence, les nouveaux propriétaires ne disposent pas encore de cuisine fonctionnelle; tous les aliments doivent être cuits sur le barbecue. Soulignons que c'est grâce au travail de M. Deblois et de M^{me} Paradis que le bâtiment patrimonial connaît une seconde vie.



Le presbytère en 1978.
(Photo fournie par M. Clément Blais)



Le presbytère devient résidence privée en 1998.
(Photo fournie par M^{me} Martine Maheux)



L'ancien presbytère, en 2015.

(Photo fournie par M^{me} Martine Maheux)

Le cimetière

Au printemps 1939, monsieur Henri-Louis Roy laboure avec ses bœufs l'emplacement du cimetière actuel, sur une profondeur de 50 pieds par 75 pieds de largeur. Au cours de l'été, on y dresse une clôture et on inhume les enfants morts pendant l'hiver qu'on avait déjà enterrés sur le terrain de l'église en face de la route du rang VI. Ce sont : Marthe Roy, 5 mois (Odilon); bébé Lemelin, six mois (Adélarde); bébé Turcotte, un jour (Delvas); Yvon Bolduc, deux ans et cinq mois (Léon); et bébé Veilleux (Albert). Le bénédiction a lieu le 14 juillet 1940 par M^{gr} Hilaire Fortier. Le sermon de circonstance est prononcé par monsieur l'abbé Houde. Plusieurs membres du clergé ainsi qu'un grand nombre de paroissiens et de visiteurs sont présents.

En juin 1948, il faut refaire partiellement la clôture sur laquelle on applique une couche de peinture. Pour faciliter l'égouttement,

on creuse un drain de cinq à six pieds de profondeur sur deux faces de l'emplacement. La réfection du pont s'impose et, sur le chemin conduisant au cimetière, on déverse du gravier. Au cours de l'année 1956, on l'agrandit de 150 pieds sur la largeur et, sur la partie située face au chemin, on installe une clôture ornementale avec barrière appareillée. On y aménage aussi un terrain de stationnement. Le 27 juillet, à l'issue de la grand-messe, l'abbé l'Heureux bénit la nouvelle partie du cimetière.

Au fil des ans, le cimetière devient trop petit. Alors, au cours de l'été 1976, un autre agrandissement s'ajoute, portant la grandeur aux dimensions suivantes : 200 pieds de profondeur par 350 pieds de largeur. C'est sous la direction des marguilliers en charge qu'on enlève toutes les clôtures et qu'on nivelle la vieille partie ainsi que la nouvelle, tout en redressant les épitaphes. On ensemece le terrain et on améliore également le terrain de stationnement. Cette rénovation coûte 3991,08 \$. On fait un emprunt de 5000 \$. Le 31 octobre 1976, après la grand-messe, l'abbé Jean-Marie Bourque invite tous les paroissiens à l'accompagner au cimetière pour la bénédiction de la nouvelle partie. Plusieurs déclinent l'invitation, car il pleut.

Au printemps 1977, on fertilise le gazon et une cinquantaine de beaux érables (don de M. René Drouin de Saint-Martin) sont plantés sur trois côtés. Une croix en fer forgé, don d'un paroissien, fabriquée gracieusement par l'école des Arts et Métiers de Saint-Georges, domine au centre du cimetière et rappelle notre croyance en Dieu.

Le premier responsable du cimetière a été M. Hormidas Landry. Lui ont succédé M. Denis Roy et M. Gaétan Vachon.

Nos vocations religieuses

Révérénd Père Fabien Boucher, o.m.i.

Le 7 juillet 1925 naissait à Saint-Philibert le jeune Fabien, enfant de monsieur et madame Xavier Boucher, habitants de Saint-René qui font partie des premiers défricheurs.

En 1941, il entre chez les Frères missionnaires, et ce jusqu'en 1948. Il commence alors ses études classiques en vue de devenir prêtre. En 1950, il entre chez les Oblats de Marie-Immaculée et en 1954, il prononce ses vœux perpétuels au Scolasticat Saint-Joseph, à Ottawa. Puis, le 14 juin 1956, grande joie dans Saint-René car ce jour-là, celui que tous ont connu et aimé est ordonné prêtre dans notre église par Son Excellence M^{gr} Lionel Audet. Le lendemain il y célèbre sa première messe. Il est successivement vicaire au Cap-de-la-Madeleine pendant deux ans puis aumônier adjoint du Révérend Père Villeneuve chez les Lacordaires, où il se donne sans compter.

En tournée apostolique, il est victime d'un accident d'automobile, ce qui remplit de douleur tous ceux qui l'ont connu. Malgré les meilleurs soins, Dieu le rappelle à lui le 18 janvier 1963.

Sœur Pauline Drouin

Le 13 juillet 1931, M. et M^{me} Jean Drouin donnent naissance à Pauline. La famille Drouin demeure à Saint-René une trentaine d'années.

Pauline fait ses études primaires dans la chapelle-école de notre paroisse. Puis elle seconde sa mère au foyer, prenant soin des enfants et des travaux ménagers. À l'occasion d'une retraite fermée, prêchée par le Révérend Père Pierre Lelièvre, Jésus lui parle à l'oreille : « *Si tu veux être parfaite, viens et suis-moi* ».

Ce sont les Sœurs de la Charité du Sacré-Cœur qui la reçoivent en 1952 pour l'aider à suivre sa vocation. Elle prononce ses vœux perpétuels à Sherbrooke en 1957.

Sœur Pauline étudie par la suite en gérontologie car elle veut se donner aux soins des personnes âgées.

Sœur Yvonne (Alosia Maheux)

Fille de monsieur et madame Pierre Maheux, Alosia voit le jour à Saint-René, le 3 juin 1937.

À l'école, elle a toujours la main levée pour répondre aux questions et les travaux difficiles ne la rebutent pas non plus.

En plus de savoir son catéchisme de A à Z, elle le comprend si bien que lors de sa Communion solennelle en 6^e année, l'appel à la vie religieuse se fait sentir. Un an plus tard, c'est-à-dire à l'âge de 13 ans, elle fait son entrée au Juvénat des Sœurs de la Charité de Saint-Louis de France. C'est sous leur direction qu'elle poursuit ses études.

À 19 ans, elle commence son noviciat et enseigne pendant de nombreuses années. De 1974 à 1988, elle est nommée économiste provinciale pour sa communauté. En 1988, élue économiste générale, elle part travailler à Rome et y demeure pendant 10 ans. Sœur Yvonne œuvre également quelques années en Haïti, puis, en juillet 2014, revient au Québec à la Maison de Lévis où elle participe au service communautaire et collabore avec le département d'informatique.

Martine Poulin

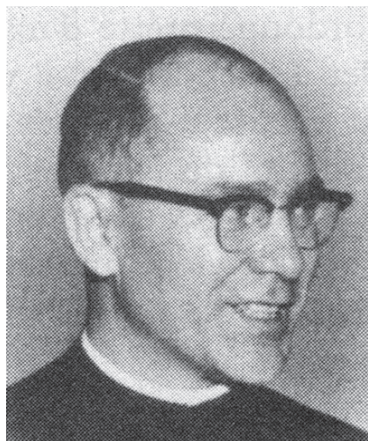
Martine naît à Saint-René. Ses parents, monsieur et madame Edgar Poulin, déménagent à Saint-Georges en 1948 où elle fait ses études. Par la suite, elle enseigne cinq ans à l'école M^{gr} Beaudoin de Saint-Georges.

Entrée en communauté chez les Oblates de Marie-Immaculée, elle s'envole à Haïti en 1963.

En arrivant là-bas, il lui faut apprendre la langue créole, s'habituer à la mentalité et s'adapter aux programmes scolaires.

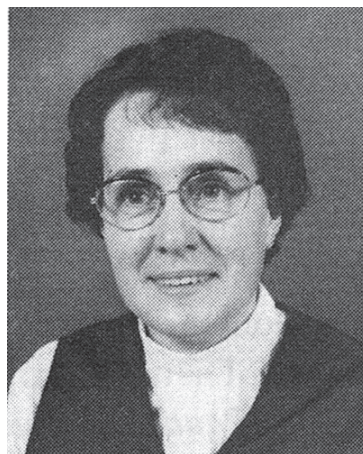
Pendant 14 ans, Martine demeure à Tiburon (petite paroisse de Haïti) dans la maison des Oblates, où elle est directrice d'une classe de 480 élèves et responsable de 5 à 6 classes situées dans un rayon de 20 milles. Ce sont des classes presbytérales catholiques qu'elle visite à cheval.

Elle est également directrice du Centre ménager où 40 haïtiennes accomplissent divers travaux. De plus, elle s'occupe de l'enseignement de la catéchèse et de l'alphabétisation des adultes.



*Rév. Père Fabien Boucher,
o.m.i.*

(Photo fournie
par M^{me} Xavier Boucher)



Sœur Pauline Drouin

(Photo fournie
par M^{me} Xavier Boucher)



*Sœur Yvonne
(Alosia Maheux)*

(photo fournie
par M^{me} Gaétane Maheux)



Martine Poulin

(Photo fournie par elle-même)



Nous reconnaissons sur la photo Sa Sainteté le Pape Jean-Paul II, Sœur Yvonne, Mme Pierre Maheux (Yvonne) et Louise Maheux. Mmes Maheux sont très heureuses de leur voyage à Rome, réalisé en mai 1991. Lors de cette rencontre, le Pape a adressé ces paroles à M^{me} Yvonne Maheux : « Ah la Canadienne! Je vous bénis, ainsi que vos grands enfants et tous les amis du Canada. »

(Photo fournie par M^{me} Gaétane Maheux)

Procession de la Fête-Dieu

Lors de la Fête-Dieu, malgré les occupations de chacun, si la température est clémente, on fabrique, le samedi, un reposoir sur la façade de la maison d'un paroissien du village. On cache l'entrée de la demeure avec de grands draps blancs sur lesquels on pique de jolies fleurs de papier crêpé. On installe aussi un autel surmonté d'un tabernacle pour recevoir Jésus-Christ. Le tout est décoré avec

du cèdre et du sapin. Un tapis couvre les marches de l'escalier et se prolonge parfois sur une dizaine de pieds plus loin. Tout le parcours, de l'église au reposoir, est balisé par des sapins d'environ cinq pieds de haut. Des pavillons aux couleurs vives complètent le décor.



Reposoir chez M. Rosario Giroux.
(Photo fournie par M. Jean-Guy Maheux)

Après la messe, les gens prennent place pour la procession. En tête du cortège, un enfant de chœur porte la croix, les autres suivent. Deux d'entre eux, marchant à reculons, encensoir en main, précèdent le dais qui est porté par quatre marguilliers. M. le curé, tenant l'ostensoir, ouvre la procession en marchant sous le dais. À la suite, viennent les chantres, garçons et fillettes, jeunes filles et dames, puis hommes et jeunes gens terminent le cortège. On marche deux par deux de chaque côté du chemin, en récitant le chapelet qui est intercalé de cantiques à chaque Gloria.

Des fillettes vêtues de blanc et ennoblies d'une paire d'ailes, panier en main, sèment tout le long du trajet des confettis qu'elles ont découpés dans du papier crêpé aux multiples couleurs.

À l'arrivée au reposoir, M. le curé fait une courte allocution suivie du chant *O Salutaris Hostia* ; puis vient la bénédiction avec l'ostensoir suivie de la récitation des litanies du Saint-Sacrement. Le chant *Tantum Ergo* vient clore le tout. Puis on revient à l'église dans le même ordre que précédemment, toujours en priant et en chantant. C'était une façon d'implorer sur nos champs, nos entreprises et nos familles les bénédictions de Dieu.

La croix de chemin

En érigeant, en 1933, une croix sur le coin du chemin III et de la route du V, M. Xavier Boucher accomplit une promesse et veut donner un exemple de piété à la nouvelle génération. Pendant tout le mois de Marie (mois de mai) cette année-là, les jeunes Lachance viennent se joindre à la famille Boucher pour réciter le chapelet et chanter des cantiques marials.



À l'époque, ce symbole de foi se dresse dans presque tous les rangs. Les familles se font un devoir de s'assembler devant la croix de chemin pour faire monter à l'unisson, avec les dernières notes des oiseaux, leurs chants mélodieux et leurs prières ferventes. Le rang V possède deux de ces croix. La première a été érigée en 1971 par M. Arthur Boutin devant son bocage. Et, à l'automne 1976, M. Réal Veilleux dresse lui aussi ce symbole. Le 22 mai 1976, l'abbé Jean-Marie Bourque invite les paroissiens à le suivre après la messe pour la bénédiction de ces deux croix de chemin.

Coutume de nos ancêtres, les croix de chemin représentaient une marque de croyance, une prière silencieuse.

La criée pour les âmes³³

Parmi les coutumes ancestrales à l'honneur chez nous, une louable tradition a prévalu jusqu'en 1959 inclusivement, c'est la criée pour les âmes. Pratique courante dans tous les villages ruraux, elle se déroulait le 2 novembre de chaque année, à l'issue de la messe pour les défunts. Dans les paroisses plus peuplées, les enchères se répétaient chaque dimanche de novembre.

Faisons marche arrière pour illustrer une séance du genre. Annoncée au prône du dimanche précédent, la criée débute sur le perron de l'église, improvisé en estrade, pour la circonstance.

« Approchez, approchez tout le monde », tonne le crieur. « Là-bas approchez-vous, ne partez pas, on va faire la criée pour les âmes. Monsieur X a un beau petit cochon de lait sevré, de 10 livres, à vous proposer. Seulement 50 cents, pour un si beau petit cochon, bien gras... Qui dit plus?... 60 cents... 70 cents... 75 cents... 1 dollar...

33. Manuscrit de M^{me} Valérie Gilbert. Le but de cette coutume : recueillir des fonds pour la célébration de messes destinées aux âmes délaissées du purgatoire.

Vendu ! » « Regardez la belle grosse citrouille à côté de moi. Qui veut cette belle citrouille?... Elle pèse un bon 25 livres... Rien que 50 cents pour cette citrouille!... C'est donné!... » De cette façon, on vend : patates en sac de 75 livres à 1 dollar la poche; sacs de 100 livres de choux de Siam évalués à 50 cents la poche. Se vendent également et à un rythme soutenu : laine cardée ou non, mitaines et bas de laine du pays, savon du pays, etc.

Chacun y va de sa générosité communicative et le crieur s'acquitte de sa tâche avec zèle. Puis, la criée se termine par les échanges de salutations : « Merci et à l'année prochaine. »

La première criée de notre paroisse eut lieu le 5 novembre 1944 et la dernière le 17 novembre 1957. Celles de novembre 1948 et de 1950 rapportèrent 75,43 \$ et 81,25 \$, beau résultat pour l'époque, ce qui démontre le grand intérêt qui animait les paroissiens d'hier pour leur Fabrique et leur culte pour les défunts.

Premier mariage, 1934

Depuis le début de la colonisation, tous les baptêmes, mariages et sépultures ont lieu à l'église de Saint-Martin. Cependant notre chapelle étant ouverte au culte à partir du mois d'octobre 1934, les mariages seront désormais célébrés à Saint-René.

Le premier mariage célébré par l'abbé Lorenzo Veilleux à Saint-René et enregistré à Saint-Martin est celui de M. Louisda Lessard et de M^{lle} Exilia Lachance le 18 février 1935. Alors que le premier mariage célébré *et* enregistré à Saint-René est celui de M. Sylvio Vallée de Saint-Côme et de M^{lle} Eva-Reine Maheux, fille de Georges Maheux, le 22 novembre 1938.



*M. et Mme Georges Caron (Léontine Grenier),
mariés à Saint-Georges le 1^{er} septembre 1914*
(Photo fournie par M^{me} Emmanuel Simoneau, Valleyfield).



*M. et Mme Alexandre Roy
(Germaine Turcotte), mariés à
Saint-René le 25 mars 1935.*
(Photo fournie par M. Clément Martin)



*M. et Mme Wilfrid Lacroix
(Thérèse Boucher), mariés à
Saint-René le 15 septembre 1946.*
(Photo fournie
par M^{me} Jean-Luc Boucher)

Premier baptême, 1938

Étant donné que l'on baptise le jour même ou le lendemain de la naissance, l'on continue à se rendre à Saint-Martin pour ce service jusqu'à la mi-septembre de l'année 1938. Le premier baptême enregistré à Saint-René est celui de Marie Rose-Alma Pauline, fille de Pierre Maheux et Yvonne Bolduc.

Première sépulture, 1939

C'est en 1939 que l'on enregistre une première sépulture à Saint-René chez les enfants, il s'agit de Marthe Roy, 5 mois, décédée le 4 janvier 1939, fille d'Odilon Roy et d'Alma Bégin et inhumée temporairement près de la chapelle. Onze autres sépultures suivront au cours de cette année dont un adulte : M. Pierre Jolin, époux de Philomène Chabot, décédé le 15 août à l'âge de 77 ans.

Chapitre III

Organisation civile

Corporation municipale de Saint-René

Comité des citoyens

Le 29 octobre 1939 a lieu une première assemblée afin de constituer la municipalité.

Il semble que l'érection civile de la paroisse se situe vers le 9 mai 1940, mais nous n'avons aucune preuve à l'appui.¹

Le 6 mai 1940, le Conseil municipal de Saint-Martin approuve la formation d'un comité des citoyens de Saint-René « dans le but de s'occuper des démarches à faire aux différents départements du gouvernement dans l'intérêt de cette paroisse ». Les membres sont : Josaphat Poulin fils David, président ; Henry Lessard, vice-président ; Eugène Marois, Léon Bolduc, Joseph Poulin à Israël, Ernest Thibodeau, Omer Poulin, J.-N. Maheux, secrétaire, et approuvé par M. l'abbé Rosaire Giguère, ptre.²

1. Mme Delvas Turcotte, journal personnel, et Archives nationales.

2. Corporation de la paroisse Saint-Martin, *Livre des minutes*, 6 mai 1940, p. 183.

Requête pour l'érection municipale

Le 21 novembre 1943, « tous les propriétaires voudront bien signer la requête concernant l'érection municipale de notre paroisse »³ Le 14 juillet 1945, à la séance du conseil municipal de Saint-Martin, on procède à la division de l'actif et du passif avec la municipalité de Saint-René. Cet actif se chiffre à 134,41 \$.

Première et deuxième séance de la corporation municipale de Saint-René

Le 17 janvier 1945, lors d'une première assemblée tenue à la salle de la chapelle-école (salle au-dessus de la sacristie et du chœur de l'église), on procède à la formation du premier Conseil. M. Archelas Morin est nommé maire, assisté de MM. les conseillers Delvas Turcotte, Wilfrid Lessard, Pierre Maheux, Joseph Jolin et Octave Lachance.

Dix jours plus tard, réunion au même endroit. Il est proposé par M. Wilfrid Lessard et secondé par M. Octave Lachance que M. Lucien Morin soit engagé comme secrétaire et qu'il reçoive 15 \$ par mois (les deux premiers mois) et 12,50 \$ les mois suivants, pour une période d'un an. Lors de cette même assemblée, il est proposé par M. Delvas Turcotte et secondé par M. Wilfrid Lessard que M. Pierre Maheux soit nommé pro-maire.

En autorisant le secrétaire à acheter les livres pour la tenue de la comptabilité, on l'autorise aussi à « prendre une consulte » chez l'avocat-conseil du ministère des Affaires municipales à Québec au sujet de la route que le conseil d'Aubert-Gallion veut donner. On l'autorise de plus à faire un emprunt de 500 \$ au nom du Conseil et à déposer cet argent à la Banque Canadienne de Saint-Martin et à faire toute remise autorisée par chèque.

3. Rosaire Giguère, ptre, *Prône 1*, 21 nov. 1943.

MM. Pierre Maheux et Joseph Jolin sont désignés pour rencontrer les autres Conseils municipaux qui sont touchés par l'érection et discuter avec eux des ententes à prendre au point de vue financier.

Il est également proposé par M. Octave Lachance et secondé par M. Pierre Maheux : premièrement, que le Conseil mette ses délibérations, ses projets, ses entreprises et ses travaux sous la protection du Sacré-Cœur. Deuxièmement, que cette municipalité se consacre officiellement au Sacré-Cœur et qu'à cet effet, M. le maire prononce publiquement cette consécration à l'église paroissiale et à chaque nouvelle année, au temps choisi par M. le curé.

Les maires

Au Québec, une étape importante est franchie dans l'évolution du système électoral québécois puisque 1945 représente l'année où l'on nomme le premier « président général des élections ». Ce n'est qu'à partir de 1978, que celui-ci aura aussi le mandat de faire des recommandations et de fournir une aide aux présidents d'élection municipale.

C'est en janvier 1945 que M. Archelas Morin devient le premier maire de Saint-René. Celui-ci occupe le poste pendant une courte période de quatre mois et c'est M. Wilfrid Maheux qui le remplace en mai 1945 pour une période de deux ans. M. Odilon Roy est le premier à assumer ses fonctions pendant un terme de quatre ans.

M. Henry Lessard, élu en 1951, conserve son poste pendant dix ans. Mentionnons que c'est M. Henry Lessard qui est à l'origine du Lac Lessard tel que nous le connaissons. Vers 1957, M. Lessard commence à aménager cet espace privé et à vendre des terrains afin que les gens puissent y installer des roulottes ou y construire des chalets pour l'été. En 2015, le lac artificiel regroupe une douzaine de résidences qui sont habitées à longueur d'année.

M. Rosario Giroux succède à M. Henry Lessard en 1961 pour un terme de quatre ans. Puis, M. Jean Marois est maire pour une période de deux ans et c'est M. Jean-Luc Boucher qui est élu en 1967

pour un terme de quatre ans. Mentionnons que M. Rosario Giroux, élu pour une première fois en 1961 et pour une seconde fois en 1971, a été en fonction pendant quatorze ans. Nous lui devons de nombreuses démarches auprès des gouvernements afin d'obtenir des subventions. Soulignons aussi que M. Giroux a fait don à la municipalité d'une parcelle de ses terres afin d'ériger la salle municipale et de construire les rues Giroux et Curé-Giguère. En 1981, M. Arthur Boutin succède à M. Giroux pour une période de huit ans.

L'année 1989 marque l'élection de la première mairesse. M^{me} Fleurette Maheux, qui a tout d'abord été la première femme à siéger au Conseil municipal, se présente et remporte les élections de 1989. Mentionnons que M^{me} Maheux, qui s'est toujours énormément impliquée dans son milieu, a été honorée en 2007 par Vision Femmes qui souligne son parcours impressionnant et son travail au sein des instances décisionnelles en Beauce-Sartigan. M^{me} Fleurette Maheux occupe ses fonctions de maire jusqu'en 1996. C'est M. Denis Roy qui lui succède.

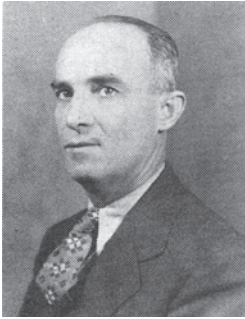
M. Denis Roy est maire de 1996 à 2001 et puis, c'est M. Jean-Guy Deblois, originaire de Saint-Georges, qui lui succède. Soulignons que M. Deblois est le premier maire de Saint-René à avoir fait des études universitaires. De plus, le fait qu'il ait exercé la profession de vérificateur comptable auprès des municipalités pendant de nombreuses années et qu'il connaisse bien la politique municipale s'avère un atout pour le développement de la municipalité. En 2015, M. Deblois est toujours en fonction.

Les maires

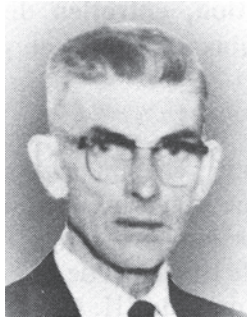
M. J. Archelas Morin	janvier 1945 à mai 1945
M. Wilfrid Maheux	mai 1945 à janvier 1947
M. Odilon Roy	janvier 1947 à octobre 1951
M. Henry Lessard	octobre 1951 à mai 1961
M. Rosario Giroux	mai 1961 à février 1965
M. Jean Marois	mars 1965 à mai 1967

Organisation civile

M. Jean-Luc Boucher	mai 1967 à novembre 1971
M. Rosario Giroux	novembre 1971 à 1981
M. Arthur Boutin	1981-1989
M ^{me} Fleurette Maheux	1989-1996
M. Denis Roy	1996-2001
M. Jean-Guy Deblois	2001-



*M. Archelas Morin
janvier 1945
à mai 1945*



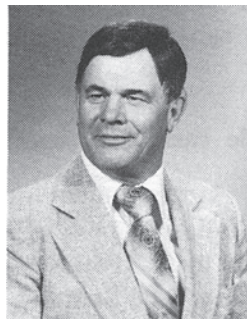
*M. Wilfrid Maheux
mai 1945
à janvier 1947*



*M. Odilon Roy
janvier 1947
à octobre 1951*



*M. Henry Lessard
octobre 1951
à mai 1961*



*M. Rosario Giroux
mai 1961 à février
1965 et 1971 à 1981*



*M. Jean Marois
mars 1965
à mai 1967*

Des mains ont semé et Saint-René a germé



*M. Jean-Luc Boucher
mai 1967
à novembre 1971*



*M. Arthur Boutin
1981-1989*



*M^{me} Fleurette Maheux
1989-1996*



*M. Denis Roy
1996-2001*



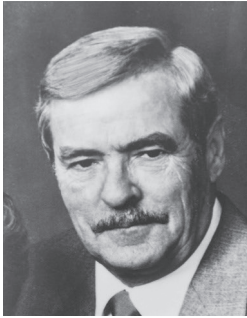
*M. Jean-Guy Deblois
2001-*

Les secrétaires-trésoriers

M. Lucien Morin janvier 1945 à septembre 1945

M. Rosaire Giguère septembre 1945 à août 1953

M. Lucien Mathieu août 1953 à avril 1955



*M. Irénée Grondin
avril 1955
à décembre 1971*



*M. Michel Drouin
décembre 1971
à 1996*



*M. Michel Gilbert
1996-*

Les conseillers municipaux en 2015

M. Elzéar Dupuis

M. Gino Fortin

M. Sylvain Veilleux

M. Carl Audet

M. Marcel Landry, remplacé par M. Sébastien Doyon

M. Michaël Morin

Et les séances continuent

Troisième assemblée du Conseil municipal le 5 février 1945. On approuve la requête présentée par le rang VI afin d'obtenir des octrois pour l'épandage de gravier.

Après deux demandes faites à la Shawinigan pour électrifier la paroisse au cours de l'année 1944, on en fera une troisième afin que Saint-René soit desservi de Saint-Georges. On demande également le service pour le rang V, ligne qui serait reliée soit à Saint-Théophile soit au rang IV de Saint-Gédéon. On insiste pour qu'une nouvelle inspection soit faite et que les travaux soient exécutés le plus vite possible.

Le 3 avril 1945, on fixe les taux pour les travailleurs payés par le conseil municipal : inspecteur, 35¢ l'heure ; journalier, 30¢ l'heure ; cheval, 10¢ l'heure.

Aussi adoption du règlement n° 5 qui consiste à faire en béton, au bout du trottoir actuel, environ 200 pieds de nouveau trottoir chaque année, sans rémunération au propriétaire. Ce travail sera échelonné sur une période de trois ans.⁴

Le 7 mai 1945, MM. Henry Lessard et Joseph Gilbert sont nommés juges de paix et M. Wilfrid Lessard sera huissier.

Le 1^{er} novembre 1945, lors d'une séance du Conseil, tous sont d'accord pour signer un contrat avec la Shawinigan pour l'installation de cinq « lumières de rue » de 100 watts chacune.

Le 12 novembre 1945, il est proposé par M. Josaphat Pépin, secondé par M. Delvas Turcotte que le Conseil achète une corde de bois de M. Jean Drouin au prix de 4,50 \$ afin de chauffer la salle pour les assemblées du Conseil.

Le 6 mai 1946, le Conseil adopte à l'unanimité l'avancement de l'heure dont la décision est laissée à la discrétion des municipalités.

Le 5 janvier 1948, il est proposé par M. Joseph Jolin, secondé par M. Irenée Grondin, qu'advenant la nécessité pour des inspecteurs municipaux de travailler dans les chemins d'hiver, le Conseil fixe le taux à 1 \$ l'heure avec cheval.

Le 2 février 1948, de nouveaux juges de paix sont nommés, ce sont MM. Roland Caron, Raoul Poulin et Lorenzo Lessard.

4. Municipalité de Saint-René, *Livre des règlements 1*, 3 avril 1945, p. 12.

Le 8 juin 1948, il est décidé que le Conseil demande à l'Unité sanitaire de bénéficier des cliniques contre la tuberculose comme les paroisses environnantes.

Le 6 juin 1949, on accepte la démission de M. Louisda Lessard qu'on avait engagé comme policier municipal (50¢ l'heure) le 1^{er} décembre 1947.

À l'assemblée du 7 novembre 1949, il est proposé par M. Diogène Morin et secondé par M. Omer Poulin que le Conseil appuie la ligue du Drapeau national du Canada, en vue d'accepter le diagonal blanc et rouge à feuille d'érable verte comme drapeau distinctif du Canada.

Le 3 juillet 1950, de nouveau le Conseil demande au ministère de la Voirie de Beauceville les affiches nécessaires pour les limites de vitesse aux deux extrémités du village.

Le 5 septembre 1950, demande est faite au député, M. Georges-Octave Poulin, d'un octroi complet pour la confection du pont de 20 pieds dans le rang III (près de chez M. Grondin).

Le 7 juin 1954, adoption du règlement n^o 20 obligeant tout propriétaire, locataire ou occupant d'immeuble à déposer au dépotoir, lieu désigné par le propriétaire du lot 17 rang II, M. Henry Lessard, toute cendre, tous déchets, etc.⁵

Le 7 février 1955, résolution pour féliciter et remercier le D^r Raoul Poulin, député au fédéral, pour le magistral discours, fait à la Chambre des communes, de la réplique faite à M. Erhart Régier réclamant le double des allocations familiales et le prix de soutien des produits agricoles, etc.⁶

En plus de pourvoir aux besoins urgents de la municipalité, nos édiles municipaux s'occupent des problèmes de l'heure s'étendant à toute la province de Québec.

5. Municipalité de Saint-René, *Livre des règlements 1*, p. 14.

6. Municipalité de Saint-René, *Livre des minutes 2*, p. 132.

Quelques résolutions et règlements adoptés entre 1957 et 1972

Le 1^{er} avril 1957 : « Nous insistons pour que vous fassiez les démarches nécessaires auprès du Conseil de comté de Beauce, auprès de notre député et autres autorités concernées afin de les convaincre d'aider le cultivateur par les lois sociales et en lui accordant des primes et subsides nécessaires à la vente de ses produits.[...]

« Espérant que vous acquiescerez à notre demande, attendu que, à l'effet que la situation financière des cultivateurs québécois devient de plus en plus alarmante, les produits agricoles ne se vendent plus, spécialement le sirop d'érable ; le consommateur paie de plus en plus cher tandis que nos produits se vendent à des prix déraisonnables. [...]

« L'enquête des économistes prouve que c'est le cultivateur canadien qui retire le moins de revenus. À moins de changement, ce sera la désertion en masse des terres du Québec au bénéfice des étrangers. Les animaux ne se vendent plus et le revenu agricole a diminué considérablement. »⁷

Le 13 octobre 1962 : Règlement n° 32 autorisant l'achat du camion et de la souffleuse à neige au garage Redmond Inc. de Saint-Georges (International Company) au coût de 22 000 \$ autorisant aussi l'achat de gazoline et d'huile Shell chez M. Paul-Émile Gilbert (l'achat de gazoline à 43½¢ et l'huile Shell à 40½¢ du gallon, taxes comprises).⁸

Le 2 décembre 1963 : Règlement n° 34 acceptant les travaux d'hiver pour nettoyer et débroussailler, vider et creuser les fossés des rangs II et III et de la route face à l'église. Le tout se chiffrant à 20 000 \$, dont 12 000 \$ sera défrayé par le gouvernement fédéral et 8000 \$ par le gouvernement provincial.

Le 3 mars 1969 : Résolution pour demander au député Paul Allard de : finir la partie du lot 23 rangs II et III et le pont ; recouvrir

7. Municipalité de Saint-René, *Livre des minutes* 2, p. 196.

8. Municipalité Saint-René, *Livre des minutes* 3, p. 149.

en asphalte trois autres milles en continuant vers Saint-Georges. Aussi remettre de l'asphalte sur la partie neuve et dans le village.

Le 31 mars 1971 : On engage M. Émilien Vachon comme contre-maître des travaux d'initiatives locales et M^{me} Monique Drouin, commis, pour lesdits travaux. Trois citernes contre les incendies sont creusées dans le village et dans le rang III lors de ce projet. Et on ajoute deux autres citernes aux rangs V et VI au cours des travaux d'hiver 1973-74.

Le 1^{er} septembre 1972 : Au cours de cette séance, une résolution est adoptée à l'unanimité à l'effet qu'une demande de permis soit faite au Conseil municipal de Saint-René pour construire, rénover ou déménager un édifice ou bâtisse quelconque dans les limites de ladite municipalité.

Construction, entretien des routes, chemins de front et ponts

Premier chemin

Il semble que le premier chemin existant au cœur de Saint-René soit le chemin Ducharme construit vers 1900. Les bûcherons qui coupent du bois sur les lots des rangs II, III, IV et V doivent layer une route pour le transport de ce bois au moulin Ducharme, construit sur le lot n^o 4 du rang III. Ledit chemin prend naissance au pont de la Du Loup en biaisant jusqu'au moulin Ducharme. De là, il biaise de nouveau sur les lots numéros 5, 6, etc. et traverse les lots n^{os} 19 et 20 à une hauteur d'environ 15 arpents du chemin actuel. Sur le lot n^o 31 du rang V, il longe la rivière Stafford et serpentant les lots du rang V, il se perd sur les terres de Saint-Théophile.

Quand furent construits le chemin du rang V et celui du rang III ?

Rang V (le haut) : Apparemment, vers 1900, les colons habitant le rang IV, c'est-à-dire au bout des terres actuelles, auraient défriché un sentier sur le lot 47 débouchant sur le rang V pour rejoindre le chemin du rang V de Saint-Théophile. Cette route sera fermée plus tard pour en défricher une autre dans la ligne des lots n^{os} 38 et 39.

Rang V (le bas) : En 1917, lorsque M. Joseph Poulin s'établit sur le lot n^o 31 le long de la rivière Stafford, un bout de chemin praticable est déjà tracé. C'est lui qui termine la construction de ce chemin jusqu'à l'entrée de son lot qui est le lot n^o 31.

Rang III : D'après M. René Veilleux de Saint-Georges, ce chemin existait en 1915 puisqu'il bâtit cette année-là avec son père (M. Joseph Veilleux dit frère) un camp et une grange le long du chemin actuel (sur le lot 22, rang III); cependant, ils voyagent sur le chemin Ducharme, celui-ci étant plus carrossable.

Au début de la colonie, les chemins du rang V et du rang III devaient être des rangs simples. Mais sept ans de voyages difficiles sur des chemins plus ou moins praticables obligent les contribuables du rang V à demander l'ouverture d'un rang double.

Étapes à franchir pour l'obtention d'un rang double

Tous les intéressés qui veulent un rang double signent une « humble requête » en exposant « humblement » qu'ils sont contribuables « *et qu'il serait d'un grand avantage pour le développement de ces rangs que ce chemin de front soit verbalisé en rang double dans la ligne de division [...] et vos requérants ne cesseront de prier.* »

Ils présentent cette requête au Conseil municipal de Saint-Martin qui délègue un surintendant spécial pour visiter les lieux, à savoir si le terrain est propice pour la construction dudit chemin.

Par un avis public, le surintendant informe les parties intéressées qu'il donnera audience à ceux qui se présenteront à un endroit désigné sur cet avis.

Une copie de cet avis public est affichée à la porte du bureau de poste de Saint-Martin et une autre à la porte de l'église. Le surintendant donne lecture de l'original à haute et intelligible voix à la porte de l'église à l'issue de la grand-messe.

Si tous sont d'accord avec la requête présentée auparavant, le surintendant dresse le procès-verbal qui est mis en considération et homologué, avec ou sans amendement à la prochaine séance du Conseil après affichage et lecture aux endroits précités.⁹

Afin d'illustrer le déroulement d'un procès-verbal, voici l'histoire de quelques chemins puisée dans les archives de la Corporation municipale de Saint-Martin.

Quelques procès-verbaux

Procès-verbal en rapport avec le haut du rang V des lots n^{os} 38 à 55 (26 avril 1913) :

Je soussigné, Josaphat Grondin, industriel, résidant à Saint-Martin, ayant été, à une session générale du conseil municipal de la municipalité de la paroisse de Saint-Martin de Beauce tenue le 10 mars 1913 nommé Surintendant Spécial pour agir sur une requête en date du 10 mars 1913, signée par M. Sévère Poirier, et autres, et présentée au dit conseil le même jour ; par laquelle requête, les pétitionnaires allèguent, qu'ils sont propriétaires de terrains en le quatrième et le cinquième rang du canton de Jersey, qu'ils n'ont pas de chemin convenable, que même sur un certain parcours, il n'y en a pas du tout de verbalisé, que la partie qui est verbalisée l'est en rang simple, et qu'il serait de beaucoup préférable que cette partie verbalisée serait annulée en amendant le procès-verbal du chemin de front en rang simple entre les rangs III et IV à partir de la route entre les lots n^{os} 38 et 39 à aller jusqu'au lot n^o 55, ainsi que celui du chemin de front en rang simple entre les rangs IV et V, à partir de la route entre les lots n^{os} 38 et 39 à aller à la ligne entre les lots

9. Verbaliser : déterminer par règlement municipal comment le chemin sera établi et entretenu en définissant qui devra exécuter et payer les travaux.

Homologuer : confirmer par le Conseil municipal l'acte fait par des particuliers.

Amender : modifier une loi déjà établie.

Incorporer : Se dit d'un chemin qu'on réunit avec d'autres pour l'entretien, etc.

n^{os} 46 et 47, que l'ouverture d'un rang double à cet endroit aiderait beaucoup à l'avancement de la colonisation.

Et voici le procès-verbal concernant le chemin de front du bas du rang V des lots n^{os} 31 à 38 inclusivement (30 juillet 1927) :

J'ai l'honneur de faire ce rapport :

J'ai prêté le serment requis par la loi, le 29 avril 1927.

J'ai par avis public en date du 29 avril 1927 convoqué les intéressés à une assemblée tenue le 7 mai 1927 à neuf heures de l'avant-midi à la résidence de Sieur Josaphat Poulin étant l'endroit où je devais commencer ma visite.

Que conformément à l'avis sus mentionné je me suis rendu le dit jour, à l'heure fixée, au lieu indiqué.

Que j'ai donné audience aux personnes présentes à la dite assemblée, que j'ai tenue et présidée et à laquelle assistaient Messieurs Josaphat Poulin, Rosario Poulin, Philius Gobeille et Wilfrid Maheux : un seul s'est déclaré contre le projet, M. Philius Gobeille mais il n'a voulu donner aucune raison.

Le même jour j'ai fait la visite des lieux et j'ai constaté qu'il était dans l'intérêt public d'accorder ce que demandait la dite requête, et j'ai alors conclu d'ordonner l'amendement du procès-verbal ordonnant l'ouverture et l'entretien en rang simple du chemin de front entre les rangs IV et V de Jersey, du lot n^o 31 au lot n^o 38. Donc, j'ordonne ce que plus haut stipulé et ce qui suit : Il sera ouvert, pratiqué et entretenu un chemin de front en rang double dans la ligne de division des rangs IV et V de Jersey à partir de la ligne nord du lot n^o 31 jusqu'à la ligne sud du lot n^o 38.

Ce chemin aura 36 pieds de largeur (mesure française) entre les clôtures, dont la moitié sera prise sur les lots du rang IV et l'autre moitié sur les lots du rang V.

Ce chemin devra avoir de chaque côté un fossé convenable fait et entretenu en dedans des clôtures à deux pieds de distance de ces clôtures, de un pied de largeur à sa base et un pied et demi à l'ouverture, et une pente suffisante pour l'écoulement des eaux tant du chemin que des terrains avoisinants et autant de rigoles qu'il en sera besoin et communiquant d'un fossé à l'autre.

Dans chaque procès-verbal, il est question de la construction des ponts. La verbalisation suivante se rapporte aux ponts situés sur le chemin de front des rangs II et III des lots 10 à 29 inclusivement. Le même procès-verbal spécifie aussi l'ouverture desdits rangs simples en rangs doubles (31 août 1934) :

- 1° Il sera fait des fossés ou saignées en travers du chemin partout où il sera jugé nécessaire et ils seront recouverts de ponceaux sur toute la largeur du roulis du chemin, faits en bois de cèdre de bonne qualité.
- 2° Ce chemin sera clôturé de chaque côté en conformité à la loi.
- 3° Il sera fait du découvert de chaque côté du chemin, par les propriétaires du terrain, lorsque besoin en sera requis.
- 4° Sur le lot n° 23 où passe la rivière Stafford, il devra y avoir un pont. Ce pont devra avoir 20 pieds de tablier, 8 pieds de hauteur, du fond de la rivière aux lambourdes et 20 pieds de largeur, muni de bons gardes de chaque côté, les piliers devront être faits avec de grosses pièces de bois rond et le tout rempli de pierres et de terre.
La terrasse du côté nord devra avoir environ 65 pieds de longueur et celle du côté sud, environ 50 pieds de longueur. Ces terrasses seront faites avec du gros bois rond et elles seront remplies de pierres et de terre.
- 5° Sur le lot n° 16 où passe un embranchement de la rivière Stafford, il devra y avoir un pont. Ce pont devra avoir 12 pieds de tablier, 5 pieds de hauteur du fond de la rivière aux lambourdes et 20 pieds de largeur, muni de bons gardes de chaque côté.
Les piliers devront être faits avec du gros bois rond, le tout rempli de pierres et de terre.
Les terrasses de chaque côté devront avoir environ 35 pieds de longueur faites avec du gros bois rond et remplies de pierres et de terre.
- 6° Sur les terrasses mentionnées dans le présent procès-verbal, il devra y avoir une couche de terre d'environ 6 pouces d'épaisseur sur toute la surface des dites terrasses et il devra aussi être posés de bons gardes en bois de chaque côté des dites terrasses partout où il sera jugé nécessaire.
- 7° Ces deux ponts et ces terrasses seront faits et entretenus par la municipalité de Saint-Martin mais la surface, c'est-à-dire le roulis du chemin sur les terrasses sera entretenue par les propriétaires du terrain où seront situées les dites terrasses.
- 8° J'ordonne que ce chemin soit fait par les propriétaires des lots n^{os} 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29 des rangs II et III du Canton de Jersey sur lesquels passe le dit chemin ; chaque propriétaire des lots ci-dessus mentionnés sera obligé à la juste moitié des travaux de chemin, sur la largeur de son terrain avec celui du lot adjacent, c'est-à-dire que les propriétaires de chacun des lots des susdits rangs II et III de Jersey se trouvant vis-à-vis l'un de l'autre le long du très carré, seront obligés conjointement à faire leur chemin ensemble suivant les dispositions du présent procès-verbal. Une fois le dit chemin terminé, chaque propriétaire entretiendra la moitié de sa largeur de terrain qu'il

possédera et divisé comme suit : *Les propriétaires des lots du IIe rang entretiendront la partie sud de leur fronteau et les propriétaires des lots du IIIe rang entretiendront la partie nord de leur fronteau.*

- 9° Tous les travaux de confection et d'entretien de ce chemin seront faits sous la surveillance de l'inspecteur municipal de la paroisse de Saint-Martin ou d'un inspecteur de voirie nommé à cette fin.
- 10° Il est ordonné par le présent procès-verbal que dès cet automne, immédiatement après l'entrée en vigueur du présent procès-verbal, ce chemin devra être défriché et les souches devront être arrachées sur toute sa largeur. Le parachèvement de ce chemin devra être terminé le 1^{er} juillet 1935.
- 11° Que tout procès-verbal, règlement ou document de quelque nature qu'ils soient, incompatibles avec le présent procès-verbal soient abrogés en tout ce qui lui est contraire.
- 12° Que les frais résultant du présent procès-verbal s'élevant à la somme de 27 \$ tel qu'il apparaît par le compte en détail ci-annexé me seront payés par le conseil de la municipalité de Saint-Martin, aussitôt après l'homologation du présent procès-verbal pour être ensuite répartis sur les propriétaires intéressés, au prorata de leur superficie.

Fait et dressé à Saint-Martin de Beauce, le 31 août 1934.

G.-0. Poulin
Surintendant Spécial

Ce chemin est homologué le 3 décembre 1934.

« Route à Marius » le long des lots n^{os} 29-30

Une requête en date du 22 mars 1922 est signée par les propriétaires des rangs III, IV et V « *pour avoir une route ayant son point de départ en la grande ligne existant actuellement à l'extrémité nord du rang V pour venir rejoindre aussi directement que possible la route existant actuellement entre le rang I entre les lots n^{os} 28-D et*

A-1 donnant par ce une sortie directe des rangs V, IV et III au rang I... Honoré Poulin, surintendant spécial.»¹⁰

Le début des travaux doit commencer en juin 1923 pour se terminer en septembre 1929. Cette route est prise sur : le lot n° 30 de M. Joseph alias Willie Bolduc, cultivateur de Saint-Martin, et vendu 50 \$; les lots n°s 29 et 30 de M. Ludger Lachance commerçant de Saint-Martin et vendus 25 \$; les lots n°s 29 et 30 de M. Alphonse Doyon, cultivateur de Saint-Martin, et vendus 50 \$.

L'acte d'arpentage a été signé le 13 août 1925 par F.O.A. Legendre, arpenteur géomètre pour la province de Québec, résidant à Saint-Joseph. Cet acte divise par lignes et bornes les lots n°s 29 et 30 du II^e et III^e rang.

Routes et chemin du rang VI¹¹

Première étape : Automnes 1933 et 1934, essouchement et labour de la route longeant le lot numéro 25 pour faire une terrasse sur 3/4 de mille de longueur.

Deuxième étape : Été 1936, finition de la route, déboisement et essouchement à partir des lots numéros 27 à 40.

Troisième étape : En 1938, fabrication de la forme du chemin de 18 pieds de largeur jusqu'au numéro 46 inclusivement. Le 6 octobre 1941, règlement n° 58 ordonnant la verbalisation de la route sur le lot numéro 25 du rang III se continuant sur le lot numéro 27 du rang V. C'est M. Léon Roy qui obtient l'entretien d'hiver de cette route au tarif de 20 \$ (année 1942-43).

Quatrième étape : En 1948, élargissement de la forme, car avant d'étendre le gravier, le ministère de la Voirie exige une forme de 24 pieds du centre d'un fossé à l'autre. Le 2 mars 1953, octroi demandé pour renouveler l'épaisseur de gravier sur les lots numéros 30 à 54 et sur le lot numéro 19 rejoignant la route de Saint-Côme.

10. Procès-verbal fait le 22 décembre 1922 et homologué le même jour.

11. Notes fournies par M. Octave Lachance concernant les quatre étapes.

Le 13 juillet 1954, règlement n° 21 incorporant le chemin de front depuis le lot numéro 29 jusqu'à la demie du lot numéro 39. Le 15 novembre de la même année, demande d'octroi au député Georges-Octave Poulin pour payer le coût des travaux effectués par Henri Morin au cours de l'été au coût de 315,49 \$.

Le 1^{er} août 1955, demande d'emprunt pour continuer la confection du chemin de front depuis la demie du lot numéro 39 jusqu'au lot numéro 43. Le 3 avril 1956, on continue le gravelage du rang VI pour déboucher à Saint-Théophile.

La route du rang V au rang VI est construite au cours de l'été 1945 sur le lot numéro 39 appartenant à M. Armand Genest de Saint-Martin et sur le lot numéro 40 appartenant à M. Odilon Boutin de Saint-Théophile.

Incorporation et verbalisation des routes et chemins de front

Le 5 mars 1945, on accepte le règlement pour que « *toutes les routes qui ne sont pas verbalisées soient incorporées pour la construction et l'entretien sur tous les contribuables suivant leur évaluation.* »¹²

L'incorporation du rang VI est faite le 13 juillet 1954; celle des rangs IV et V, le 5 août 1956.¹³

Le 2 décembre 1946, on verbalise toutes les routes et le chemin de front des rangs II et III.

Entretien des chemins

Depuis l'ouverture des chemins à Saint-René, l'entretien de ceux-ci est à la charge de chacun des propriétaires. Un inspecteur de voirie municipale est nommé pour avertir l'intéressé qui néglige

12. Municipalité de Saint-René, *Livre des règlements 1*, règlement n° 1, p. 1.

13. Municipalité de Saint-René, *Livre des minutes 2*, p. 182.

la réparation de son chemin. Si, après huit jours, le propriétaire fait encore la sourde oreille, l'inspecteur est autorisé à le réparer aux frais du propriétaire. Bien entendu, ces négligences occasionnent parfois des accidents. Le 6 septembre 1932, on lit à la séance du Conseil une réclamation de 50 \$. Le requérant affirme que son cheval s'est cassé une patte sur un pont situé sur le rang III Jersey.

Entretien d'été

Ordinairement les propriétaires se regroupent pour passer ce qu'on appelle la « gratte à queue »¹⁴ tirée par une paire de boeufs ou de chevaux. En 1942, le ministère de la Colonisation engage M. Léon Roy comme cantonnier¹⁵ pour conduire la « grande charrue » sur laquelle sont attelés deux ou trois paires de chevaux selon les travaux à exécuter. Ce genre de « grader » est employé surtout pour faire les nouvelles formes de chemin ou pour en arrondir un ancien. En 1956, le ministère de la Voirie provinciale engage M. Lionel Lessard comme cantonnier ; celui-ci doit veiller à l'entretien régulier des chemins. Son camion tire une sorte de gratte carrée en bois avec travers de fer sur laquelle se tiennent deux ou trois hommes, pelle en main, pour enlever les roches déterrées.¹⁶

Entretien d'hiver

En hiver, chaque propriétaire est responsable de l'entretien de son bout de chemin. Il se sert d'une gratte de bois tirée par un cheval qu'il passe après chaque bordée de neige pour durcir le fond du chemin le plus possible.

14. Un homme tient un câble attaché à la queue pour ramener celle-ci au centre du chemin si un obstacle la dévie vers le côté.

15. Notes fournies par M^{me} Gilberte Bérubé.

16. Notes fournies par M. Lionel Lessard.

Entretien des routes : vente à la criée

Chaque route est entretenue aux frais de la municipalité. « On procède à la vente à la criée au rabais pour être adjudgée au plus bas et au dernier enchérisseur offrant une caution solvable pour la bonne exécution des travaux. Tous les chemins devront être entretenus doubles avec sillon au centre et suivant la loi. L'entrepreneur devra clairer l'eau des dits chemins tant que le chemin sera en neige. Ces entreprises seront payables dans le cours du mois de mai. »¹⁷

« Le 4 novembre 1935, la route du rang III et IV de Jersey est adjudgée à M. Pierre Maheux pour le prix de 38 \$ offrant M. Joseph Maheux comme caution. La route entre les lots 29 et 30 du rang II et III Jersey est adjudgée à M. Xavier Boucher pour le prix de 29 \$ offrant comme caution M. G.-O. Poulin. »¹⁸

Lors de la fonte des neiges, tous ont bien hâte de rouler carrosse sur la terre ferme. Alors, on laboure et on enlève à la pelle une certaine quantité de neige. « Le soleil fondra le reste », comme dit M. Pierre Maheux. Par la suite, c'est-à-dire vers 1947, c'est un « bulldozer » qui effectue le déneigement.¹⁹

Le premier entretien d'hiver avec charrue motorisée pour la saison 1949-50, est effectué par M. Hormidas Poulin à partir du lot numéro 23 rang II et III jusqu'à la route 24 de Saint-Martin.

Pendant la saison 1960-61, M. Oram Poulin « entreprend » tous les chemins et routes de Saint-René à 250 \$ du mille laissant 50 \$ au club Jersey de Saint-René. Le coût payé par la municipalité est de 986,60 \$.²⁰

17. Corporation municipale de Saint-Martin, *Livre des minutes*, 4 novembre 1935, p. 742.

18. *Idem*

19. Notes fournies par M. Pierre Maheux.

20. Municipalité de Saint-René, *Livre des minutes* 3, 20 octobre 1960, p. 87.

Asphaltage de la route de Saint-René à Saint-Georges

Le 22 avril 1952, on demande au député G.-O. Poulin « du noir pour couvrir notre village au cours de l'été ».²¹

Le 27 juillet 1964, on pose sur 430 pieds de longueur par 14 pieds de largeur de l'asphalte couvrant une partie de chemin du lot numéro 25 et sur 800 pieds de longueur et 18 pieds de largeur sur la route face à l'église. En 1967, il est question de revêtir de bitume un bout de chemin du village en direction de Saint-Martin sur une longueur d'environ 7 arpents.

Au mois de mars 1969, le maire, M. Jean-Luc Boucher, et ses échevins débutent une série de pressions auprès des députés fédéral et provincial et du ministère de la Voirie pour obtenir le recouvrement bitumeux du chemin de front des rangs II et III à partir du lot numéro 23 jusqu'au lot 15P. La demande est acceptée. Par la suite, M. Rosario Giroux, élu maire en novembre 1971, et les édiles municipaux font de nombreuses démarches au Parlement et obtiennent en 1976 le parachèvement de cette route qui fut le cauchemar des usagers pendant de nombreuses années.



La route du village n'a pas toujours été asphaltée!

(Photo fournie par M. Jean-Guy Maheux)

21. Municipalité de Saint-René, *Livre des minutes* 3, 22 avril 1952, p. 37.

Les ponts

Le procès-verbal cité précédemment indiquait la marche à suivre pour la confection d'un pont de même que pour son entretien. Ce texte du 7 octobre 1929 rend compte des coûts qui varient selon les dimensions du pont. « *Le conseil prend en considération deux comptes présentés par Alphonse Gabrielle, inspecteur pour les rangs IV et V de Jersey. Le premier au montant de 13,65 \$, pour la confection d'un pont et une fosse d'égouttement dans le chemin du lot n° 49 du rang V; le second, au montant de 13,45 \$, pour le pont et les travaux d'égouttement dans le chemin du lot n° 44 du rang V. Il est attendu que dans les deux cas, ces travaux ont été nécessités par le fait que l'eau des terrains du rang IV inondait ces deux chemins. Il est résolu, proposé par M. Alp. Roy cons., et secondé par M. Philibert Roy cons. : 1° que les travaux du lot n° 49 soient payés en parts égales par les lots nos 48 et 49 du rang IV et 49 du rang V de Jersey. 2° que les travaux du lot n° 44 soient payés en parts égales par la propriété de Johnny Bourque n° 44 du rang IV, celle de Filibert Pelchat nos 44-45, rang IV et par le lot n° 44 rang V de Jersey. Adoptée.* »²²

Les ponts les plus importants sont ceux qui enjambent la rivière Stafford à trois endroits : sur le lot n° 16 rangs II et III (Lac à Henry) (refait en 1969) ; sur le lot n° 23 du même rang (début du village) (réfection en 1970) ; et sur la route face à l'église du rang VI longeant le lot n° 25 (reconstruit en 1974). Pour chacune des réfections desdits ponts, on reçoit des octrois assez importants du ministère de la Voirie. On bénéficie aussi d'octrois pour ceux de moindre importance. Par exemple, en juillet 1954, les propriétaires du rang VI obtiennent un octroi de 150 \$ pour la mise en place de leurs ponts lors de la réfection du chemin.

22. Corporation municipale de Saint-Martin, *Livre des minutes*, pp. 323-324.

Incorporation de tous les ponts

« Proposé par Wilfrid Lessard et secondé par Octave Lachance que tous les ponts de plus de 6 pieds de largeur de pavage sur les chemins de front ou dans les routes seront incorporés pour la construction et l'entretien et seront à la charge de toute la municipalité, répartie sur tous les contribuables d'après leur évaluation. Adopté. »²³

« Le 3 septembre 1963, s'ajoute l'incorporation du fossé du village, partie ligne nord n° 26 (Odilon Roy) jusqu'au tuyau de traverse du couvent, côté rang II. Les propriétaires demandent au Conseil de payer le coût desdits travaux au montant de 600 \$ environ pour être remboursé au Conseil par les intéressés en taxe spéciale durant une période de 5 ans perçue avec les taxes générales et payant l'intérêt de l'emprunt. »²⁴

Rue Giroux et rue Curé-Giguère

C'est le 2 décembre 1977 que le Règlement n° 51 est statué pour « l'ouverture de deux rues sur les lots n° 23 et 24 ». Ces deux nouvelles rues sont situées au cœur du village, derrière la salle municipale. M. Rosario Giroux est maire à ce moment et les échevins sont : MM. Omer Poulin, Roméo Bolduc, Réjean Roy, Léandre Vachon, Arthur Boutin et Yvon Couture. Mentionnons que les terrains nécessaires au développement du nouveau quartier ont été cédés gratuitement à la municipalité par M. Rosario Giroux et M. Hervé Mathieu.

Construction de la salle municipale²⁵

Comme cela se passe dans plusieurs paroisses, n'ayant pas d'édifice municipal pour les assemblées du Conseil et autres mouvements,

23. Municipalité de Saint-René, *Livre des règlements 1*, règlement no 2, 5 mars 1945, p. 1.

24. Municipalité de Saint-René, *Livre des règlements 1*, règlement n° 33, 3 septembre 1963.

25. Manuscrit de M^{me} Paul-Émile Gilbert.

les assemblées ont lieu dans la salle de la chapelle-école et plus tard au couvent.

En février 1964, monsieur le maire Rosario Giroux donne un terrain de 125 pieds par 125 pieds pris sur le lot 23 rang II pour l'érection d'un garage municipal.

Avec l'aide de subventions dites de travaux d'hiver, se réalise le projet d'une bâtisse de cinquante pieds de longueur par quarante pieds de largeur et vingt pieds de hauteur qui servira au remisage de l'équipement d'entretien des chemins d'hiver, soit camion et souffleuse. Le conseil fait une demande d'emprunt de 3000 \$ pour payer les matériaux. On confie la surveillance des travaux à monsieur Joseph Gilbert, ancien ouvrier, qui calcule la quantité de bois requise pour cette construction. M. Gilbert reçoit un salaire de 1,35 \$ l'heure. Le bois nécessaire à la construction est coupé sur le lot B-2 rang VII de Saint-Robert qui appartient au ministère des Terres et Forêts et l'on paie un droit de coupe de 6 \$ du mille. Le transport s'effectue gratuitement par nos camionneurs. Le sciage du bois est confié à monsieur Irenée Grondin au taux de 15 \$ du mille. La bâtisse avec toit en pente est recouverte de tôle galvanisée et le plancher est fabriqué en ciment. Le coût des travaux avec drainage et remplissage est estimé à 16 000 \$.

En octobre 1964, on entreprend la finition intérieure, soit plafonnage et lambrissage des côtés, plancher en ciment, le tout est évalué à 5000 \$. À cette fin, en accord avec le règlement n° 37, le conseil s'engage à imposer une taxe spéciale de 1,80 \$ par 100 \$ d'évaluation en cas de besoin. L'on reçoit à cet effet une subvention de 13 000 \$ et la municipalité fournit la somme de 3000 \$.

En 1972, profitant une fois de plus des travaux d'hiver, s'ajoutent d'autres rénovations telles que : creusage d'un puits artésien avec installation complète d'eau et autres utilités qui s'y rattachent. Au sous-sol, on organise une cuisinette. Au rez-de-chaussée, stucco, préfini et tuiles donnent un aspect accueillant à la salle.

Nos édiles municipaux siègent dans la nouvelle salle municipale pour la première fois en juin 1972. Par la suite, on y organise des soirées récréatives, des fêtes de famille et des fêtes champêtres. À

l'occasion, la salle municipale sert aussi de salon funéraire. D'autre part, les Fermières occupent une pièce au sous-sol qui leur sert de salle de réunion et d'atelier. Et le groupe de l'Âge d'Or se réunit dans la salle principale au premier étage.



Salle municipale
(Photo fournie par la municipalité)

Boom domiciliaire²⁶

Un premier projet de développement domiciliaire voit le jour au début des années 2000. Le promoteur, M. Yvan Roy, désire créer un développement pour des maisons mobiles luxueuses, cependant ce projet n'aboutit pas.

Par contre, deux autres développements immobiliers, le développement du Versant, des promoteurs Jimmy et Éric Bilodeau et réalisé par E.J. Bilodeau et le développement Parent du promoteur Alphonse Parent, permettent à la municipalité de Saint-René d'accueillir de nombreuses nouvelles familles. Ces deux développements domiciliaires sont situés à la limite de Saint-Georges et de Saint-René et accueillent surtout des citoyens qui travaillent à Saint-Georges. En 2015, il y a une quinzaine de résidences dans chacun des dévelop-

26. D'après le manuscrit de M^{me} Andréanne Huot.

pements. L'administration municipale estime que, si la tendance se maintient, plusieurs nouvelles maisons seront construites dans les prochaines années.

De plus, un nouveau développement est également prévu au coeur du village pour 2017. Celui-ci prendra le nom de développement Drouin. Il faut tout d'abord revoir le réseau d'aqueduc et d'égout, ce qui représente un projet de 5 millions de dollars. Les plans et devis ont été réalisés et déposés au ministère des Affaires municipales et au ministère des Transports du Québec en 2014.

Soulignons que, grâce à l'augmentation de la population, des infrastructures municipales ont dû être mises en place, comme par exemple le Centre de loisirs.

Données démographiques

De 1942 à 1977

Pour mieux constater le mouvement de la population, voici un tableau synoptique des statistiques recueillies dans les livres des prônes de 1942 à 1977.

ÉTAT DE LA POPULATION À SAINT-RENÉ (1942-1977)

<i>Années</i>	<i>Naissances</i>	<i>Mariages</i>	<i>Sépultures</i>	<i>Âmes</i>	<i>Familles</i>
1942	22	1	8	542	94
1947	32	5	5	588	101
1950	21	5	3	558	103
1955	24	3	3	583	100
1959	25	6	2	532	91
1963	13	11	4	575	103
1966	16	6	7	537	93
1973	4	5	3	450	82F. - 15 P.S. ²⁷

27. F= signifie foyers - P.S.= personnes seules

ÉTAT DE LA POPULATION À SAINT-RENÉ (1942-1977) (suite)

<i>Années</i>	<i>Naissances</i>	<i>Mariages</i>	<i>Sépultures</i>	<i>Âmes</i>	<i>Familles</i>
1977	10	5	4	500	111F. - 15 P.S.
Moyenne de 1939 à 1959	27,5	4,5	5,6		
Moyenne de 1942 à 1959				556	97,5
Moyenne de 1959 à 1973	15,8	5,1	3,9	547,3	98,6

De 1934 à 1945, le taux des naissances est élevé et plusieurs enfants meurent en naissant, ou en très bas âge.

C'est en 1947 que la population et le nombre de naissances sont les plus élevés. Et en 1950, alors que la population diminue, le nombre de familles augmente. Ce mouvement s'explique par le va-et-vient. Quelques petites familles s'en vont tandis que des familles plus nombreuses arrivent. En 1963, l'augmentation est due au grand nombre de mariages.

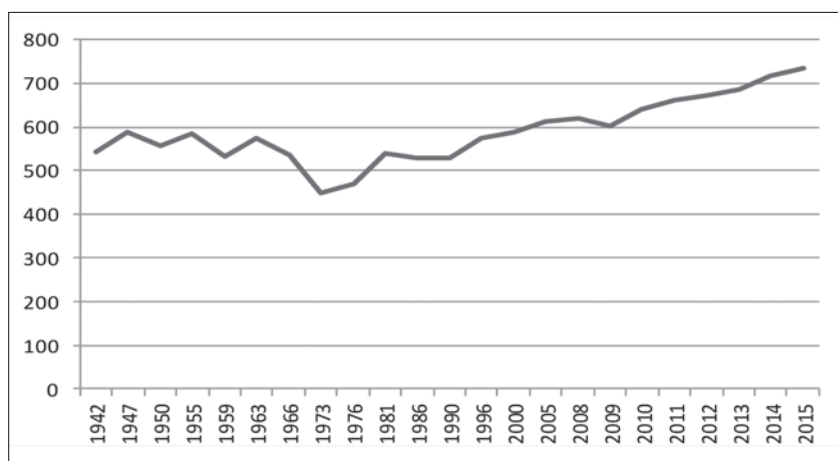
De 1966 à 1973, la chute de population est due à la baisse des natalités et à l'exode. Étant donné que les nouvelles normes agricoles qui sont fixées sont extrêmement difficiles à respecter, les petits cultivateurs abandonnent la culture et se dirigent vers les usines. Pour se rapprocher de leur travail, quelques familles vont habiter à Saint-Georges. Nos pionniers vieillissent et quelques-uns cèdent le bien paternel pour aller vivre dans un foyer tandis que d'autres nous quittent pour l'éternité. De 1973 à 1977, la population augmente quelque peu et se maintient au même rythme.

L'année 1977 marque un revirement de la situation. La route asphaltée du village de Saint-René à Saint-Georges y est pour beaucoup. Plusieurs jeunes ménages s'installent dans le village où ils sont nés alors que des couples de l'extérieur décident de construire leur foyer dans notre localité.

État de la population en 2001

Voici un portrait de la municipalité en 2001, tiré des données de Statistique Canada. La superficie de la municipalité est de 61,54 km carrés, dont 68,46% sont situés en zone agricole permanente (zonage vert). La population de façon générale jeune, s'élevait en 2001 à 582 résidents, ce qui représente un taux de croissance de 10% entre 1986 et 2001 ; le taux de croissance occupe le 7^e rang en importance parmi les 16 municipalités qui forment la M.R.C. Près du tiers de la population a moins de 20 ans, un huitième a 60 ans et plus. La population est composée de 220 ménages, un ménage étant une personne seule ou un groupe de personnes vivant dans un même logement.

Évolution de la population de 1942 à 2015



*Hausse notable de la population*²⁸

Depuis les 15 dernières années, la population de la municipalité a augmenté de 24,4 %. Du jamais vu depuis la fondation de Saint-René.

À quoi cette augmentation est-elle due ?

Lors des élections du 4 novembre 2001, plusieurs conseillers et le nouveau maire élu, M. Jean-Guy Deblois, ne sont pas originaires de Saint-René et sont résidents depuis peu. Ceux-ci insufflent un vent de changement à l'administration municipale. Selon le directeur général, M. Michel Gilbert, ce sont ces nouveaux visages qui, en apportant de nouvelles idées, de nouvelles façons de faire et de nouvelles façons de voir l'organisation municipale, ont permis ce boom intéressant au niveau de la population de Saint-René.

M. Gilbert raconte qu'il n'y avait pas eu de travaux majeurs de la part de l'administration municipale depuis près de 40 ans. Les élus ont donc tout d'abord commencé à demander des subventions provinciales et fédérales afin de réparer et asphalté de nouveau la route Principale entre Saint-Georges et Saint-René. La pelletée de terre officielle a lieu en septembre 2009 en présence du maire, M. Jean-Guy Deblois, et du député de Beauce-Sud, M. Robert Dutil, bien que l'annonce officielle du projet avait eu lieu le 3 août.

Afin de rendre la route plus sécuritaire, des travaux de réfection sur les fondations de la route ont été effectués, ce qui représente un projet de un peu plus de un million de dollars. Les cyclistes peuvent ainsi bénéficier d'un nouveau tronçon de la Route verte de 1,6 km qui relie Saint-Georges et Saint-Côme-Linière, de la route 204 jusqu'au rang Jersey Nord.

Plusieurs résidents de Saint-René travaillent à Saint-Georges, ville qui est devenue au fil des ans la métropole beauceronne. Un peu plus de 1800 automobilistes utilisent la route Principale chaque

28. Manuscrit de M^{me} Andréanne Huot.

jour. Cette route est d'une importance capitale pour la municipalité qui devient peu à peu une banlieue de la ville voisine qui compte environ 32 000 habitants.

Selon le maire, M. Jean-Guy Deblois, la hausse de population est un accomplissement en soi, car la municipalité, si elle n'était pas encore qualifiée de dévitalisée, stagnait avec une population de 470 à 575 habitants. Il s'agit de la première augmentation du nombre d'âmes aussi marquée à Saint-René depuis sa fondation. En 2001, l'évaluation foncière à Saint-René était de 16 millions de dollars, alors qu'en 2015, celle-ci représente 58 millions de dollars.



Une partie de notre coquet village.
(Photo fournie par M^{me} Agathe Blais)

Chapitre IV

L'instruction

Écoles du rang V : école n° 4 et école n° 3

Le nombre de familles s'accroissant dans le rang V, il faut songer à l'éducation des enfants! C'est d'un commun accord que vers 1910, on bâtit la première école sur le lot n° 45, rang IV. C'est une maison à deux étages dont l'extérieur est peint en gris. À l'intérieur, au premier étage, tous les murs sont peints en vert et le plancher de bois mou en orange. Le premier étage est divisé en quatre. En entrant, le corridor sert de vestiaire pour les vêtements des élèves. Tout près de la porte, on aperçoit une petite tablette sur laquelle repose un bidon muni d'un robinet d'où coule l'eau du puits. À droite du corridor, un escalier permet de monter au deuxième étage où les élèves jouent quand la température ne permet pas de sortir à l'extérieur pour les récréations.

À gauche du corridor, une porte donne sur la salle de cours où s'alignent jusqu'à vingt pupitres doubles avec sièges à pentures. Au fond, la tribune surélève le pupitre de l'institutrice afin que rien ne lui échappe. Derrière elle, un grand tableau noir, au-dessus, un crucifix et une branche de rameau bénit et, à gauche, dans le coin, une petite armoire en planches.

Des cartes aidant à l'enseignement du français, de l'agriculture, de la géographie, des fractions, couvrent les murs libres. Par la suite, un petit tableau noir pour les plus jeunes vient s'ajouter. Car on y enseigne toutes les matières à tous les degrés : du cours préparatoire à la septième année inclusivement, et parfois même la huitième et la neuvième.

Sur le mur de division à droite, une autre porte, qui donne sur la chambre à coucher (meublée d'un lit seulement), conduit à la cuisine. Dans ce même mur, on a encastré le poêle à deux ponts qui chauffe la salle de cours. Le fourneau du côté de la cuisinette cuit les aliments et réchauffe la cuisine et la chambre à coucher. Il fait toujours très chaud dans la cuisinette qui mesure 8 pieds sur 10 et dont l'ameublement est fort restreint : une table, une chaise droite, une berceuse et une petite armoire.

À droite du pupitre de l'institutrice, une autre porte ouvre sur le « shed à bois » à gauche et sur un long corridor qui conduit à ce qu'on appelle les toilettes : deux pour les garçons et deux pour les filles. L'hiver, il n'est pas rare de s'asseoir près d'un petit amas de neige et le vent qui souffle par en dessous... Brrr ! Il faut avoir réellement envie pour s'en servir. Et l'odeur qui pénètre dans l'école certains jours !... Le commissaire qui, chaque printemps, doit atteler son cheval sur les boîtes de ces soi-disant toilettes pour aller les vider « a son voyage » comme on dit. Ça ne sent pas le parfum d'Italie !...

Toutes les fenêtres sont libres, c'est-à-dire qu'il n'y a aucun rideau ou toile, ni même dans la chambre à coucher ou dans la cuisinette. Si la maîtresse veut un peu d'intimité, elle doit apporter ses toiles. Plusieurs élèves perdent ainsi le fil des explications en regardant par les fenêtres. Alors, en 1939, l'institutrice demande des rideaux au commissaire, M. Joseph Jolin. C'est M^{me} Jolin qui s'acquitte de cette tâche en cousant des rideaux de coton écru pour suspendre à toutes les fenêtres de la classe.

Plusieurs institutrices ont prodigué leur enseignement dans cette école. Voici celles dont les noms nous reviennent à la mémoire : M^{lles} Mazalie Roy, Joséphine Loubier, Evelyne Fortin,

Simone Poulin, Noëlla Paquet, Marie-Ange Poulin, Alice Boutin, Julienne Bolduc, Georgette Paré et Marcelle Maheux.

Plusieurs autres familles étant arrivées au bout du rang, la distance devient un problème. Vers 1940, on décide alors qu'il faut une deuxième école. Afin de partager les distances, on déménage donc la première école sur le lot n° 48 et on en construit une autre en face de chez M. Eugène Marois, sur le lot n° 36, c'est l'école numéro 3. Les institutrices de l'école n° 3 sont : M^{lles} Edith Loubier, Gertrude Garneau, Colette Maheux, Marcelle Maheux, Evelyne Poulin, Solange Cliche, Anita Cliche, Aurélienne Poulin, Candide Poulin, M^{me} Rosario Poulin, M^{lles} Bernadette Loignon, Angéline Bourque, M^{me} Bernadette Côté Poulin et M^{lle} Gisèle Talbot.

Voici la liste des institutrices qui ont enseigné après le déménagement de l'école numéro 4 : M^{me} Alice Paré, M^{lles} Yvonne Turcotte, Yolande Morin, Judith Mathieu, M^{me} Ronaldo Poulin, M. Jean-Baptiste Nadeau, M^{lles} Colette Grondin, Bibiane Marcoux, M. Viateur Martin, M^{lles} Gertrude Garneau, Louisiane Poulin, Annette Martin, M^{me} Juliette Mathieu, M^{lle} Martine Fortin, M^{lle} Murielle Vachon et M^{me} Gisèle Jalbert.

Les enfants, eux, font le trajet pour se rendre à l'école à pied. Souvent, le matin, les chemins ne sont pas grattés. Pendant les grosses tempêtes, le papa attelle son cheval sur la grosse « sleigh » et va reconduire ses enfants et ceux des voisins à l'école. Comme habillement pour le parcours, il n'est pas question d'« habit de ski-doo » ! Un bonnet, deux paires de mitaines, deux ou trois paires de bas et un nuage (foulard), le tout tricoté par la maman avec la laine du pays, ainsi qu'un manteau de lainage pour les filles, un « jacket » ou une « blouse » et un pantalon plus ou moins chauds pour les garçons, voilà comment les enfants sont vêtus. Comme chaussures, une paire de « rubbers de caoutchouc » de cinq à six pouces de hauteur, (excellent pour la transpiration des pieds). Beau temps, mauvais temps, tous, excepté les plus faibles, se font un devoir de se rendre à l'école, environ cent quatre-vingt-dix jours par année.

L'institutrice, elle, demeure à l'école toute la semaine. Pour celle dont la maison paternelle est éloignée de quarante à cinquante

milles, c'est le temps des Fêtes qui la ramène chez elle (Noël ou Pâques). Lorsque celle-ci n'est pas « peureuse », elle passe la nuit seule. Quelquefois, une fillette demeurant au bout du rang reste à l'école pour rassurer la maîtresse trop craintive.

Quelle solitude ce doit être après le départ des élèves ! Pas de télévision, pas de radio, personne avec qui converser. Plusieurs d'entre elles ont versé bien des larmes !¹



École n° 4 bâtie vers 1910.
(Photo fournie par M^{me} Marguerite Doray)

École n° 15-2 du Rang III²

Le ministère de la Colonisation accorde à la Commission scolaire de Saint-Georges un octroi pour la construction d'une école sur le

-
1. Notes fournies par M^{me} Joseph Jolin. Soulignons que l'école n° 3 du rang V a été transformée en résidence privée et que celle-ci appartient à M. Jean-Luc Bolduc en 2015.
 2. Notes fournies par M^{me} Omer Poulin.

lot n° 9, appartenant à M. Louis-Philippe Fortin, et sur le lot n° 10, appartenant à M. Alfred Fortin. C'est une réservation du gouvernement qui projetait la construction d'une route conduisant à Saint-Côme. M. J. A. Veilleux, nouveau résident sur ce rang est le contracteur qui s'occupe des travaux.

Plusieurs institutrices y enseignèrent : M^{lles} Alice Morin, Jeannette Veilleux, Edith Loubier, Florence Morin, Madeleine Loubier, Françoise Morin, Jeannette Mathieu, Anita Lachance, Irène Poulin, Jean-D'Arc Maheux, Cécile Doyon, Cécile Parent, Jeannine Parent, M^{me} Rosario Poulin et M^{lle} Monique Fortin.

Le bois pour chauffer l'école se vend à la criée sur le perron de l'église à 4,50 \$ la corde vers 1950.

En 1955, on accorde 2 \$ par mois à l'institutrice pour allumer le poêle et faire le ménage.

M. Camille Tawell a été longtemps le propriétaire de cette bâtisse qui fut déménagée par son père, M. Charles Tawell.

École n° 5 du rang VI³

Étant donné que le rang VI appartient à Saint-Côme, les habitants de ce rang doivent se démener auprès de la Commission scolaire pour qu'un enseignement adéquat soit dispensé à leurs enfants dont plusieurs atteignent l'âge de neuf et dix ans et ne savent pas encore lire, ni écrire, ni même réciter leur Notre-Père.

Comme solution provisoire, en 1941, M. et M^{me} Octave Lachance acceptent de prêter la moitié de leur demeure pour y aménager une salle de cours. M^{lle} Alfréda Fortin de Saint-Côme est engagée comme première institutrice. Mais la tâche est bien laborieuse pour elle, elle l'est tellement qu'il faut la remplacer au mois de janvier par M^{lle} Rollande Poulin, également de Saint-Côme.

L'année suivante, on commence à bâtir une école qui n'est pas terminée en septembre. C'est alors M. Louisda Fortin qui accueille

3. Notes fournies par M. et M^{me} Octave Lachance.

les écoliers dans le « fournil » (appendice de la maison qui sert seulement en été) en attendant l'aménagement de la nouvelle école, construite par la Commission scolaire de Saint-Côme.

M^{lle} Claire Fortin est la première institutrice qui enseigne dans cette nouvelle école. Lui succèdent M^{lles} Monique Cliche, Jeanne-D'Arc Maheux, Claire Loubier, M^{me} Onésime Blais, M^{lle} Lauréanne Poulin, M^{me} Raoul Poulin, M^{lles} Henriette Fortin, Gisèle Talbot, Jeanne-Mance Roy et probablement quelques autres.

Lors de la centralisation, cette bâtisse, déménagée au village, devient la propriété de M. Marc-Eugène Lessard.



*Premier groupe d'élèves de l'école du rang III
ayant comme institutrice M^{lle} Alice Morin.*

(Photo fournie par M^{me} Jean Caron)



Vue arrière de la chapelle-école (l'école se trouve à l'étage où l'on voit six fenêtres). De 1934 à 1945, y enseignent tour à tour : M^{me} Xavier Boucher, M^{lle} Thérèse Poulin, M. Viateur Martin, M^{lles} Hélène Poulin, Lucienne Poulin, Jeannette Veilleux, Édith Loubier et Julienne Pépin.



*M^{lle} Jeanne-D'Arc Maheux et ses élèves de l'école n^o 5, rang VI.
(Photo fournie par M^{me} Gérard Morin)*

Le couvent, école du village

Étant donné que les contribuables du village paient leurs taxes scolaires à Saint-Martin, la construction du couvent s'effectue par la Commission scolaire de Saint-Martin et les travaux sont confiés à M. Joseph Gagnon de Saint-Jean-de-la-Lande qui termine ceux-ci le 28 juillet 1945.

En septembre 1945, on engage deux institutrices laïques, soit M^{lles} Jeannette Veilleux et Edith Loubier. L'année suivante, deux religieuses de Saint-Louis de France du couvent de Saint-Martin viennent enseigner à Saint-René. Sœur Marguerite du Saint-Sacrement (Jeanne d'Arc Mercier) enseigne aux élèves de 1^{re}, 2^e et 3^e années et Sœur Thérèse du Carmel (Armande Blanchet) aux élèves de la 4^e à la 7^e année inclusivement. Elles voyagent de Saint-Martin à Saint-René hebdomadairement⁴ et s'installent à demeure au couvent au cours de l'été 1948. Sœur Marcelle-Thérèse, la cuisinière, les accompagne. En 1949, Sœur Irène-Marie (Marie-Marthe Mercier) enseigne aux plus jeunes.⁵

Comprenant l'importance de l'instruction, quelques élèves désirent poursuivre leurs études et souhaitent faire leur 8^e, 9^e, 10^e et 11^e années au couvent. Nos religieuses acceptent. On a donc besoin d'aide et l'on engage MM. les professeurs Gagnon, Pomerleau et Blouin pour faire la classe à tour de rôle aux garçons dans l'ancienne école.

Agrandissement de l'école, 1956

Le nombre d'élèves s'accroissant, on doit envisager un agrandissement. Lors de la réunion de la Commission scolaire du 2 mars 1954, on veut « *que la Commission scolaire soit autorisée à faire les démarches spéciales auprès des représentants du Département de l'instruction publique à Québec ainsi qu'auprès du député, en vue de*

4. M. Odilon Roy ou M. Irénée Grondin effectuent ce trajet avec leur voiture.

5. Notes fournies par Sœur Armande Blanchet.

procéder dès cet été à l'agrandissement de notre couvent... » Un plan semblable à celui de Saint-Jean-de-la-Lande est présenté au Département et refusé par M. Brown. Par contre, le plan fourni par celui-ci « ne tient nullement compte du logement et ne peut s'adapter à notre couvent actuel. Un autre plan qui conviendrait à notre situation sera donc préparé par M. Léveillé, lequel devra tenir compte de la demande de la Révérende Mère Provinciale qui exige que l'agrandissement comporte un local pour la chapelle ».⁶ Ce n'est que le 3 avril 1956 que le contrat est accordé à MM. Grondin et Grenier. Les travaux s'effectuent en juillet, au coût de 35 175 \$.

Après cet agrandissement, M. le professeur Bernard de Sainte-Clothilde enseigne aux garçons pendant deux ou trois ans dans ce qui deviendra par la suite la classe de 1^e et 2^e année. Il a accès à celle-ci par une porte placée sur le mur arrière de l'école.

En juin 1966, un incendie se déclare au couvent. « *Plusieurs prêtent main-forte. M. Lucien Mathieu manifeste son courage en retirant, par une fenêtre, le ciboire et cela à travers la fumée. Les pompiers de Saint-Martin maîtrisent les flammes* ».⁷

Les Révérendes Sœurs prodiguent une bonne éducation et un enseignement adéquat à nos enfants pendant 22 ans. Malheureusement, le 28 juin 1967, la communauté manque de personnel et les rappelle. Pendant ces années, Sœur Thérèse du Carmel (Armande Blanchet) est responsable de 1946 à 1948. Sœur Wilfrid-Marie (Léontine Bilodeau) est nommée première supérieure de 1948 à 1957. Elle est remplacée par Sœur Thérèse du Carmel de 1957 à 1960. La quatrième supérieure est Sœur Louise Ste-Cécile (Georgette Nolin) de 1960 à 1961. Lui succède Sœur Narcisse-de-Jésus (Florence Bélanger) de 1961 à 1967.⁸ Après leur départ, c'est M^{me} Lucien Mathieu qui est nommée responsable de l'école de 1969 à 1972. Elle est remplacée par M^{me} Fleurette Maheux en 1972. Voici les noms de quelques enseignants qui ont oeuvré pendant les années 60 :

6. Émile Blais, ptre, *Prône* 2, 28 février 1954, p. 256 à 258.

7. Sœur Lucille Doyon, lettre du 1^{er} avril 1978.

8. Notes fournies par Sœur Armande Blanchet.

M^{lles} Huguette Lessard, Gisèle Talbot, Marcelle Poulin, M^{me} Joseph Rodrigue, M. Luc Parent, M^{lle} Gisèle Ouellet.

Monsieur l'inspecteur

Pour vérifier si chaque enseignant accomplit bien sa tâche, monsieur l'inspecteur fait sa visite deux fois par année. Lorsqu'on entend prononcer ce nom, tout le monde devient nerveux, surtout pour la visite de l'imposant M. Paul-Émile Pagé de Saint-Martin. Tous le craignent celui-là. Il fait sa première visite le 9 octobre 1948. Lui succèdent MM. Antonin Moreau, Lauréat Veilleux et son frère qui le remplace quelquefois.

Centralisation des écoles

La centralisation des écoles débute en 1960. Après avoir fermé l'école n° 5, on ferme l'école n° 2, et quelques années plus tard, l'école n° 4 et, en 1969, l'école n° 3. Lorsque ces écoles de rang ferment, les élèves du primaire, jusqu'à la sixième année, sont regroupés à l'école du village. La plupart des enfants qui ont l'âge d'aller à l'école secondaire se dirigent vers la polyvalente Bélanger de Saint-Martin qui voit le jour en 1969, alors que d'autres poursuivent plutôt leurs études à Saint-Georges, soit à la polyvalente, à l'École de la Trinité ou au Petit Séminaire. Soulignons qu'en 1961, la loi scolaire fait passer l'âge de la fréquentation scolaire obligatoire à 15 ans et en 1988, celle-ci est fixée à 16 ans. De 1943 à 1961, l'école était seulement obligatoire pour les enfants de 6 à 14 ans. Le ministère de l'Éducation du Québec est fondé en 1964.

Le premier entrepreneur de transport d'écoliers est M. Jean-Noël Drouin (en automobile). Le second est M. Pierre Maheux (en camionnette) et le suivant, M. Odilon Roy (en autobus) jusqu'en 1972. À partir de ce moment le transport est effectué par les autobus Lachance de Saint-Martin.

En 1978, 76 élèves fréquentent l'école du village qu'on appelle désormais école Tournesol. Celle-ci est administrée par la Commission scolaire des Cèdres. Le directeur, M. Gérard Lessard de Saint-Georges, voit à la bonne marche de l'école du village ainsi qu'à l'école institutionnelle de Saint-Théophile. Celui-ci est présent les mardis et les jeudis. En plus d'une bonne éducation, quatre institutrices dispensent l'enseignement tous les jours, ce sont : M^{me} Murielle Lessard, 1^{re} et 2^e année; M^{me} Fleurette Maheux, 3^e année; M^{me} Céline Poulin, 4^e et 5^e année; M^{me} Denise Poulin, 5^e et 6^e année. M^{lle} Marguerite Doray enseigne l'anglais aux élèves de 5^e et 6^e année et Monsieur Jocelyn Bernier donne des cours d'éducation physique à tous les élèves.

Fermeture de l'école du village

En juin 1994, la Commission scolaire de la Chaudière-Etchemin prend la décision de fermer l'école du village, estimant que le nombre d'élèves n'est pas suffisant. En avril 1998, celle-ci met le terrain de l'école et l'édifice en vente et c'est M. Gérard Champagne de Saint-Martin qui en devient propriétaire. L'ancienne école du village est démolie en 2005. Ce sont soixante ans d'histoire et le symbole de l'instruction parmi nous qui disparaissent du même coup.

Sur une partie du terrain, l'on construit par la suite un immeuble de six logements pour personnes autonomes. Et deux ans plus tard, M. Gino Fortin, concessionnaire de voitures d'occasion, installe son commerce sur une autre partie du terrain de l'ancienne école du village.

En 2015, les quelque quatre-vingts enfants du primaire se déplacent tous les jours en autobus pour se rendre à l'école Grande-Coudée de Saint-Martin. Les élèves du secondaire, eux, continuent d'étudier soit dans les écoles de Saint-Martin ou de Saint-Georges. Toutes ces écoles sont gérées par la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin.



Le couvent en 1945.
(Photo fournie par M^{me} Gilberte Bérubé)



L'école du village après l'agrandissement de 1956.
(Photo fournie par M^{me} Paul-Émile Gilbert)

Commission scolaire de Saint-René Goupil, 1942-1972⁹

C'est en 1942 que se forme la première commission scolaire à Saint-René. À ce moment, Saint-René compte 96 familles. Voilà plus de dix ans que les contribuables paient leurs taxes scolaires à l'extérieur et tous désirent ardemment une commission scolaire autonome. Après bien des démarches, notre propre commission scolaire se forme le 5 juillet 1942 sous la présidence de M. Odilon Roy, maire et juge de paix.

Lors de cette assemblée (tenue dans la salle de la chapelle-école), on procède à l'élection des commissaires. Les élus sont : MM. Arménie Morin, Henry Lessard, Cléophas Boutin, Lauréat Giguère et Josaphat Poulin qui sont assermentés le 12 juillet. À cette occasion, M. Cléophas Boutin est nommé président et M. Lucien Mathieu est engagé comme secrétaire-trésorier ; il recevra une rétribution de 15 \$ pour les deux premiers mois et de 20 \$ pour les mois suivants.

La taxe imposée pour l'année 1948-49 est de « 3 \$ dans le cent ». En 1978, elle est de « 1,15 \$ dans le cent ». Cependant, le montant des taxes à déboursier n'est pas inférieur à celui de jadis puisque la taxe foncière, elle, a augmentée.

En 1972, après tant de travail et de sacrifices pour jouir de notre autonomie, nous voyons s'écrouler notre administration locale, dû au regroupement des commissions scolaires. À nouveau, nous sommes annexés à la Commission scolaire des Cèdres de Saint-Martin qui regroupe onze paroisses, soit : Saint-René, Saint-Martin, Saint-Gédéon, Saint-Théophile, Saint-Robert Bellarmin, Saint-Ludger, Saint-Hilaire de Dorset, Courcelles, Saint-Évariste, La Guadeloupe et Saint-Honoré.

9. Notes et dates fournies par M. et M^{me} Lucien Mathieu.

En 1978, le comité exécutif de la nouvelle Commission scolaire des Cèdres se compose comme suit : M. Paul Brousseau, Saint-Honoré, président ; M. Léandre Vachon, Saint-René, commissaire ; M. Fabien Carrier, Saint-Martin, commissaire ; M. Marie-Louis Audet, Saint-Ludger, commissaire ; M. Réjean Arguin, Courcelles, commissaire. Ceux-ci se réunissent deux fois par mois pour discuter des problèmes existants et des améliorations à apporter.

Liste des présidents de la Commission scolaire de Saint-René Goupil de 1948 à 1972¹⁰

M. Cléophas Boutin	1948-1950
M. Henry Lessard	1950-1951
M. Arthur Lacroix	1951-1952
M. Rosario Giroux	1952-1953
M. Joseph Jolin	1953-1955
M. Cléophas Boutin	1955-1956
M. Octave Lachance	1956-1960
M. Lionel Lessard	1960-1965
M. Émilien Vachon	1965-1966
M. Lionel Lessard	1966-1968
M. Arthur Boutin	1968-1972

Le secrétaire pendant ces 24 années fut M. Lucien Mathieu.

10. Notes et dates fournies par M. et M^{me} Lucien Mathieu.



*L'on aperçoit sur cette photo M^{me} Lucien Mathieu, ancienne directrice de l'école du village, M^{mes} Céline Mathieu et Fleurette Maheux, enseignantes.
(Photo fournie par M^{me} Fleurette Maheux)*



*Les élèves ont créé cette belle sculpture de neige pendant le carnaval de l'école.
(Photo fournie par M^{me} Fleurette Maheux)*



Groupe d'élèves de l'école du village.
(Photo fournie par M^{me} Fleurette Maheux)



*Les enfants aiment bien les activités spéciales
lors du carnaval de l'école.*
(Photo fournie par M^{me} Fleurette Maheux)

Chapitre V

À notre service

Service téléphonique¹

Au cours de l'été 1940, l'on décide que le téléphone serait bien utile. On installe donc une ligne téléphonique qui part de Saint-Martin jusqu'au village de Saint-René. On fait une corvée, c'est-à-dire que les citoyens travaillent de façon bénévole, et les poteaux sont fournis par plusieurs cultivateurs du village et des rangs.

Au mois de novembre 1940, on installe la première centrale téléphonique chez M. Odilon Roy. Les centrales subséquentes furent installées simultanément chez MM. Napoléon Maheux, Wilfrid Maheux, Roland Caron, Albert Pelchat, Raoul Poulin et la dernière chez M. Gilbert Bisson. Le premier président de la compagnie de téléphone de Saint-René est M. Pierre Maheux, remplacé par M. Odilon Roy et M. Omer Poulin.

Les premiers abonnés sont MM. Pierre Maheux, Napoléon Maheux (Paul), Antonio Bégin, Odilon Roy et monsieur le curé Rosaire Giguère.

1. Dates et notes fournies par MM. Odilon Roy et Omer Poulin.

Pour appeler à Saint-Martin, en plus de l'abonnement mensuel, l'on paie 15¢ par appel et 25¢ pour les paroisses environnantes. Madame Roy reçoit le montant équivalent à la moitié des appels comme salaire, ce qui lui permet de gagner 52 \$ pour une période de 26 mois. La dernière standardiste reçoit environ 1400 \$ par année.

En 1956, plusieurs citoyens qui habitent les rangs III, V et VI désirent, eux aussi, avoir accès au service téléphonique. M. Omer Poulin se rend alors à la régie à Québec afin de prendre les mesures nécessaires pour réaliser ce projet. En passant à Beauceville, il s'aperçoit qu'on est en train de démonter une ligne téléphonique. Quelques paroles échangées avec les travailleurs et ceux-ci décident de lui donner la broche usagée mais encore très bonne. « Ça va bien l'affaire », pense M. Poulin. Peu après, on installe les poteaux. Celui qui possède un tracteur se fait un plaisir de le fournir. À l'arrière, on installe une tarière pour percer les trous destinés à recevoir les poteaux fournis par les actionnaires. M. Marius Gilbert installe le fil téléphonique et voilà, tout est prêt. Ceux qui désirent une boîte donnent 5 \$ à la compagnie ou prennent une part de 50 \$.

Au cours de l'année 1967, notre compagnie est vendue à Québec Téléphone qui nous installe, au cours de l'hiver 1968, le téléphone automatique.

Électrification rurale, 1945-1950

En feuilletant le livre des minutes (volume 1) de la municipalité, l'on s'aperçoit que l'électrification de notre paroisse fut une affaire de longue haleine.

Au cours de l'été 1945, The Shawinigan water and power Company offre à la Corporation le projet de fournir un système d'éclairage, de chaleur et de force motrice.

Le 20 septembre 1945, vote de tous les électeurs propriétaires concernant l'éclairage d'une partie de la rue principale du village de Saint-René (pour 5 lumières de rue). À savoir que: le coût de l'éclairage municipal soit supporté par la Corporation et à cette fin l'imposition

d'une taxe spéciale sur tous les biens-fonds imposables de la municipalité. Cette taxe est et sera basée sur la valeur des biens-fonds telle qu'elle apparaît et apparaîtra au rôle d'évaluation en vigueur dans la municipalité à l'époque de chaque perception et elle sera perçue en même temps que la taxe générale.

Le 1^{er} novembre 1945, à l'assemblée du conseil, tous sont d'accord pour signer le contrat avec la Shawinigan pour l'installation de 5 lumières de rue de 100 watts chacune, à condition que ladite compagnie s'engage à fournir l'électricité au reste de la paroisse d'ici la fin de l'année 1947.

Le 3 février 1947, la municipalité engage M. Wilfrid Maheux pour désigner et entretenir les lampes de rue sous les ordres de la Shawinigan.

Le 8 avril suivant, la Corporation paie à la Shawinigan le montant de 7,44 \$ pour l'installation de l'électricité et le 2 juin 1947, le Conseil effectue le premier paiement de 12,75 \$ du 1^{er} mars au 30 avril pour l'éclairage de rue.

En continuant à tourner les pages du livre des minutes, l'on s'aperçoit que l'électrification ne s'effectue pas tel que promis. À plusieurs reprises le Conseil fait pression auprès de la Shawinigan pour électrifier les rangs V et VI. Le 5 mai 1947, pression est faite parce que la partie qui se trouve le long du courant actuel est à peu près toute brochée ce qui donne à la compagnie une preuve que les gens désirent l'électricité.

Le 2 février 1948, on accepte à l'unanimité que la requête demandant l'électrification au cours de l'année 1948 soit remise à M. Georges-Octave Poulin, député provincial.

Le 3 octobre 1949, lettre de pression envoyée à la Shawinigan pour la construction d'une ligne électrique dans le rang VI.

Ce n'est finalement que cinq ans plus tard que tous peuvent bénéficier des bienfaits de l'électricité, car le rang VI n'obtient ce service qu'au début de mai 1950.

Service d'incendie

Autrefois, quand il y avait un incendie, nous devions, après l'autorisation du maire, demander le service des pompiers de Saint-Martin. Depuis mai 1976, ayant accepté le 1/6 du paiement des machineries neuves du service d'incendie de Saint-Martin, nous sommes devenus « copropriétaires » du service d'incendie avec la municipalité de Saint-Martin. Ce partenariat permet à une municipalité de la taille de Saint-René d'être bien desservie et aux pompiers d'avoir les équipements adéquats pour effectuer leur travail.

Nos principales industries

En défrichant leur lopin de terre, les colons tirent de la forêt une partie de leur subsistance : bois de construction, bois de chauffage, billots et pulpe. L'exploitation forestière fournit également au propriétaire d'une scierie la possibilité de revenus appréciables. La naissance de Saint-René en plein cœur de la forêt explique donc la construction de scieries nombreuses et variées.

Nos scieries

Moulin du Rang V

Il semble que le premier moulin à scie à vapeur fut construit au rang V par M. David Poulin en 1909. Situé sur le lot 40 (face à ce qui fut la propriété de M. Josaphat Pépin), il est en opération environ une dizaine d'années sous la direction de M. Poulin.

M. Josaphat Grondin de St-Martin se porte alors acquéreur et revend à M. Napoléon Pépin quelques années plus tard. Cette scierie est en activité environ une quinzaine d'années.

Moulin Ducharme

Dès 1900, M. Borromé Ducharme de Saint-Georges possède une grande partie des lots du rang II et III. La coupe de ses boisés nécessite donc la construction d'un moulin à scie.

Érigé vers 1915 en pleine forêt (sur le terrain de M. Alfredo Rodrigue, face à l'entrée du Domaine Lessard), le moulin est actionné par un engin de 125 chevaux-vapeur et fournit du travail à presque cent hommes. Le bois provient des coupes de Ducharme et des boisés du rang V de Saint-René et de Saint-Théophile. Le bois de sciage (madriers, planches et lattes) est transporté par une quinzaine de paires de chevaux (« teams ») à la Station de Saint-Georges et ce, pendant l'hiver, car le printemps et l'automne les chemins sont quasi impraticables.

Pour abriter et nourrir les travailleurs, on construit également un camp à deux étages. La cuisine se situe au premier étage et le grenier sert de dortoir aux hommes. Sans oublier l'étable pour les chevaux et les bœufs.

Puis M. Ducharme vend le tout à M. Borromé Poulin. Après plusieurs années d'opération, M. Poulin revend à MM. Jean (Johnny) et Joseph Lessard. À ce moment, M. Jos. Lapointe est le chef-cuisinier et M. Ernest Lessard de Saint-Georges l'aide-cuisinier. On cuisine pour une trentaine d'employés et on se procure même une vache pour fournir le lait dont on a besoin à la cuisine.

Il paraît qu'on possède aussi une de ces paires de bœufs qui n'auraient pas eu peur de concurrencer un tracteur. On s'en sert pour approcher les billots autour du moulin.

Un matin, pendant le déjeuner, un incendie se déclare au moulin. M. Lessard réussit à couper, avec son couteau de poche, la grande courroie de la « grand'scie » (longue de quarante pieds et de deux pieds de largeur). C'est tout ce qu'on réussit à sauver.

Les deux frères Lessard ne se découragent pas pour autant et reconstruisent immédiatement. Ils continuent d'être dans le commerce encore quelques années, puis vendent la scierie à M. Isaïe Gilbert. Décidément, la chance ne sourit pas dans ces parages, car,

un an après son achat, M. Gilbert voit son moulin s'envoler en fumée. Avec ce dernier incendie, l'histoire du Moulin Ducharme s'éteint en 1920.

Moulin Carter-Catellier

Sur le lot numéro trois du rang III, M. Alphonse Carter bâtit un moulin en 1925. Le moteur de son tracteur monté sur roues d'acier actionne la scie. Quelque cinq ans plus tard, il vend à M. Alfred Catellier qui exerce ses activités pendant deux ans. Celui-ci fait le sciage du bois de construction pour l'église.

Scierie Irenée Grondin

Ce sont les frères Henry et Philippe Lessard (à Thomas) de Saint-Georges qui construisent cette scierie en 1934 (à l'endroit du pont actuel de la Stafford à l'entrée du village). M. Noël Lessard de Saint-Georges raconte: «*J'ai travaillé à cette construction. Je gagnais 50¢ par jour et me nourrissais. Mais le vin coûtait 95¢ la cruche, et quand on allait en chercher un autre gallon; on nous donnait 30¢ pour notre cruche vide. Ah! ah! ah! quel bon temps!*»

M. Édouard Lessard est contremaître et s'occupe de la scie, un autre homme chauffe le «boiler» et le troisième «claire» la scie.

Vers 1937, M. Antonio Grondin devient propriétaire de ce commerce et y travaille avec son frère Irenée. Celui-ci l'achète à l'automne 1944. À cette époque, M. Grondin doit scier du bois des paroisses environnantes car les colons de Saint-René ont moins besoin de recourir à ses services.

Vers 1940, on installe une «moulange à grains», à l'étage inférieur, pendant quatre ans. On y moule du blé, de l'orge et de l'avoine que l'on donne en nourriture aux porcs et à la volaille.

En plus de la planche et du bois de charpente, on scie même du bardeau pendant un certain temps. En 1966, ne recevant plus plus assez de demande pour ses services, M. Grondin déménage à

Saint-Zacharie de Dorchester. Cette paroisse étant située près de la frontière américaine, le bois ne manque pas.

Moulins portatifs

Vers 1934, plusieurs colons se construisent, et M. Siméon Morin de Saint-Georges scie de porte en porte le bois requis pour la construction, c'est-à-dire bois de charpente, planches et grands bardeaux. Le colon doit payer 2 \$ du mille pieds et nourrir M. Morin.

Quelques années plus tard, M. Louis Dion met lui aussi en marche un moulin portatif (ancien terrain de M. Laurent Roy) qu'il revend à M. Alfred Catellier.

Scieries de 1967 à nos jours

Étant donné qu'il est devenu pratiquement impossible pour les cultivateurs de faire scier le bois utilisé sur leur ferme dans les grands moulins, certains prennent l'initiative de mettre sur pied des moulins à scie pour des fins personnelles et pour venir occasionnellement en aide à leurs voisins.

M. Lionel Lessard construit un moulin près de sa demeure et commence à l'exploiter au cours de l'été 1967. Lorsque M. Lessard déménage à Saint-Georges en octobre 1971, il vend à M. Réjean Trépanier. Celui-ci maintient les activités de cette scierie au même endroit pendant quatre ans. Cependant, voyager cinq milles chaque fois qu'il y a du travail, c'est un peu fatigant, c'est pourquoi il décide de déménager le moulin sur sa terre du rang III. À la mort de M. Trépanier, sa fille prend la relève.

M. Arthur Boutin du rang V est père de plusieurs garçons et croit qu'il faut donner du travail à ces « jeunesses ». Un moulin à scie occuperait bien leurs loisirs tout en rendant service à plusieurs particuliers. C'est donc en octobre 1973 qu'il met sa scierie sur pied. Son fils Robert lui succède.

Étant un gros cultivateur, M. Paul Roy ne peut prendre de travail loin de la maison, c'est pourquoi il se dit que scier du bois par ses

temps libres serait intéressant. C'est donc en 1974 qu'il construit un moulin où il travaille avec un assistant.

Et une fromagerie ?

Tout en tirant parti des ressources forestières, les colons doivent également soutirer des trésors du sol.

Évidemment, pour les premiers habitants qui n'ont que quelques arpents défrichés, le cheptel se limite à une ou deux vaches laitières ainsi qu'à un veau et cochon de lait qu'on engraisse et tue à l'automne.

Cependant, chaque année, s'ajoute un nouveau morceau de terre qui vient augmenter les parties cultivées, ce qui permet de s'adonner un peu plus à l'agriculture de même qu'à l'industrie laitière, de telle sorte, qu'au cours de l'année 1943, on parle sérieusement de fromagerie.

Coopérative de fromage

Cela se peut-il ? Une fromagerie à Saint-René ? Mais oui ! c'est bien vrai. Après la signature d'une requête faite à la fin du mois de novembre 1943², c'est le 26 mars 1944 que M. le curé Giguère annonce au prône « *une importante assemblée pour l'organisation de la fromagerie. Cela est très important pour le développement de la paroisse, ajoute-t-il, donc tous sont intéressés.* »

La construction de la fromagerie est octroyée par le gouvernement et l'organisation porte le nom de coopérative de fromage. La bénédiction a lieu le 8 mai 1945. Le bureau de direction se compose comme suit: président, M. Odilon Roy; les directeurs: MM. Charles Tawel, Lauréat Giguère, Cléophas Boutin, Edgar Poulin, Josaphat Poulin et Delphis Vachon; le secrétaire, M. Lucien Morin. Trois ans

2. Rosaire Giguère, ptre, Prône I, 21 novembre 1943.

plus tard, M. Delphis Vachon accepte la fonction de président et M. Joseph Gilbert, celle de secrétaire. Le premier fromager est M. Emmanuel Groleau ; lui succèdent M. Gagnon et M. Eugène Moreau.

Les cultivateurs qui adhèrent à cette coopérative sont tous actionnaires et ils y envoient leur lait non écrémé. Cependant les divergences d'opinions font en sorte qu'il devient de plus en plus difficile de fonctionner de façon rentable. On fait même de la vente de porte en porte afin de relever ce qui semble s'écrouler.

Malheureusement, après cinq ou six ans de fonctionnement, on ferme les portes de cette industrie paroissiale. Le « grément » est vendu à la fromagerie Gilbert de Saint-Joseph.



*L'emplacement de la fromagerie se trouve sur les terrains
de M. Eugène Morin et de M. Léon Bolduc.*

(Photo fournie par Mme Paul Fortin)

Nos médecins de campagne

Vu la faible population du village, nous n'avons jamais bénéficié de la présence d'un médecin résident. Cependant, le Dr Raoul Poulin de Saint-Martin s'est toujours fait un devoir de répondre avec empressement aux demandes des patients de Saint-René. Pendant la saison hivernale, si les chemins sont fermés, il chausse ses raquettes et en route !

M. Louisda Lessard racontait que *« Le Dr Raoul n'avait pas peur des mauvais chemins et des distances. Je l'ai déjà vu habillé en paletot ciré et en bottes de caoutchouc dans la boue presque à mi-jambe marchant dans le chemin de bois sur le lot à Gérard Talbot pour traverser au rang VI. On l'avait demandé pour un accouchement. »* Lors des accouchements, l'aide d'une sage-femme était requise pour assister le médecin ; on avait souvent recours à Mme Wilfrid Maheux. Et quand Mme Alice n'était pas disponible, une voisine, Mme Léon Roy la remplaçait.

Ce brave médecin en a vu de toutes les couleurs. Un jour, il raconta à M. Clément Blais ce souvenir bouleversant. *« Par ces froids de décembre, je dus monter dans votre paroisse avec mon cheval à la demande d'un colon dont la jeune femme était atteinte d'une grave maladie pulmonaire. Arrivé au camp de bois rond de ce dernier, je m'aperçus que la porte n'avait pas de pentures. Il fallait ranger les planches une à une pour y pénétrer. Une fois à l'intérieur, je remarquai qu'il n'y avait pas de plancher, sauf sous le lit de la malade ; la majeure partie étant à terre nue. Donc très mauvais climat pour cette maladie. Je donnai l'ordre exprès de faire transporter la malade dans un endroit mieux chauffé et plus sain. C'est ainsi que l'on réussit à sauver cette femme. »*

Plus tard, un autre citoyen de Saint-Martin, le Dr Michel Bégin, débute dans la médecine. L'idée lui vient d'accommoder davantage la population de Saint-René. Dès le début d'avril 1951, tous les mercredis après-midi de une heure à trois heures trente, le Dr Bégin fait du bureau chez M. Pierre Mercier pendant une période de deux ans.

De nos jours, plusieurs patients se dirigent encore vers Saint-Martin, cependant la plupart des citoyens rencontrent leur médecin de famille et reçoivent leurs soins à Saint-Georges.

Le service postal

Bureau de poste

Le 10 juin 1935, M. Antonio Bégin installe un bureau de poste dans une partie de sa maison. Sa nièce, mademoiselle Alma Bégin (Mme Odilon Roy), l'aide pendant un mois dans ses fonctions de postier, soit jusqu'aux noces de M. Bégin. À cette époque, le bureau de poste est ouvert après la messe dominicale afin de distribuer le courrier aux personnes qui vivent dans les rangs.

Le 21 juillet 1944, on déménage le bureau de poste chez M. Wilfrid Maheux. Et c'est après avoir acheté la maison de M. Antonio Bégin que M. Lucien Mathieu reprend le service postal en 1946. Soulignons que M. et Mme Lucien Mathieu se sont donnés pendant plus de trente ans à ce service.

Le 13 décembre 1976, on installe le bureau de poste dans une annexe de la maison appartenant à M. Denis Pépin et à Mme Pierrette Maheux, située en face du magasin général. Madame Pierrette Maheux est responsable du bureau de poste jusqu'en 1986.

À partir de 1986, le traditionnel bureau de poste devient « comptoir postal », tout d'abord à l'Accommodation Grondin de 1986 à 1988 et puis à la Papeterie Dorex pour une période d'environ quatre ans.

De nos jours, pour avoir accès à un bureau de poste, l'on doit se rendre à Saint-Georges, Saint-Martin ou Saint-Côme.



*Premier bureau de poste bâti par M. Antonio Bégin
(par la suite repris par M. Lucien Mathieu.)
(Photo fournie par Mme Émilien Vachon)*

Facteurs

Le premier service postal se fait de Saint-Martin à Saint-René par M. Pierre Maheux (sous le contrat de M. Napoléon Maheux) pendant quatre ans, à raison de deux fois par semaine.

En 1939, lors du deuxième contrat, M. Lucien Morin transporte le courrier de Saint-Georges à Saint-René. Les paroissiens désirent la « malle rurale » depuis longtemps. Demande est faite au département des Postes en mai 1946. Cependant, une mésentente surgit à ce sujet. Les intéressés veulent épargner cinq dollars en fabriquant eux-mêmes leur « boîte à malle » ou boîte aux lettres; le Département refuse.

Le 5 avril 1948, à une assemblée du Conseil municipal, on propose de demander au député, M. Ludger Dionne, le « service de malle »

quotidien. L'année suivante, au début juillet, M. le curé Blais annonce au prône : « *Service de malle tous les jours à partir de cette semaine. Départ à dix heures du Bureau de poste* ». ³

C'est à ce moment que M. Jean Drouin remplace M. Lucien Morin qui déménage à Montréal. À M. Drouin, succèdent M. Rosario Giroux et M. Odilon Roy. Ce dernier est facteur pendant quinze ans. Madame Gisèle Boucher, qui succède à M. Odilon Roy en septembre 1972, distribue le courrier jusqu'au mois de mars 1990. En 1990, c'est M. Francis Maheux qui devient facteur rural pour une période de trois ans. Depuis 1996, Mme Louise Landry est « factrice rurale », selon les termes employés par Postes Canada qui engage désormais les facteurs ruraux plutôt que de signer des contrats avec des « entrepreneurs ».

Les boutiques de forge

Puisque tous les cultivateurs possèdent un cheval qu'il faut ferrer assez souvent, l'on a besoin des services d'un bon forgeron. De plus, si on veut faire poser un bandage de fer à la roue du « boghey » ou à la charrette à foin ou des lisses à la carriole, ou bien s'il faut réparer les dents du « grand râteau » ou la « marchette » de la faucheuse, qui est qualifié pour faire ce travail ? Nul autre que le forgeron du village. Sans oublier la « sleigh », le « banneau », la carriole, la roue, le bacul, le crochet à pulpe, la gaffe ou le « pivé cannedogue » qu'il fabrique en entier de ses propres mains.

Les outils et instruments qu'il emploie sont nombreux:

- Un feu de forge chauffé au charbon de houille. En y tournant une manivelle, le soufflet projette un vent qui attise le feu.
- Une enclume sur laquelle il bat le fer rouge.

3. Émile Blais, Prône 2, 3 juillet 1949.

- Une paire de grosses pinces pour tenir solidement le fer à marteler.
- Une tonne remplie d'eau froide pour refroidir rapidement le fer rouge après lui avoir donné la forme désirée.
- Une bigorne, sorte d'enclume conique servant à tourner le fer pour fabriquer les anneaux et crochets de chaîne.
- De la poudre pour tremper (durcir) le fer.
- De la poudre à souder.
- Un travail, sorte d'enclos pour attacher solidement les chevaux rebelles.
- Et plusieurs autres outils nécessaires pour ferrer les chevaux ou pour travailler le bois.⁴

Nos forgerons

M. Louisda Lessard achète le « grément » de forge de M. Joseph Veilleux et s'installe sur son terrain (situé derrière le terrain de M. Laurent Roy). Après quelques années, M. Lessard déménage au rang VI où il construit une nouvelle boutique. Puis, il revient au village dans une boutique déjà construite (derrière la maison de M. Yvon Pépin). Le travail ne rapportant pas assez pour faire vivre sa famille convenablement, en 1951, il part pour Milan (comté de Frontenac), abandonnant son métier.

M. Wilfrid Maheux arrive à Saint-René en 1937 et met sur pied sa propre forge. Quelques années plus tard, il vend sa terre, sa maison et sa forge à M. Pierre Mercier. Marié en 1945 à Mlle Léonne Mercier, M. Henri-Louis Pelchat demeure chez son beau-père et achète la boutique demeurée vacante. Pendant deux ans, il y bat l'enclume.

Vers 1960, pendant les travaux d'hiver, M. Pelchat, ayant gardé tout le « grément » de forge, pratique à nouveau son métier. Le soir, après le souper, il aiguise les pics et les pelles de ses compagnons de travail.

4. Récit oral fait par M. Yvon Couture.

Service aux automobilistes

Saint-René grandit et se mécanise ; les boutiques de forge étant disparues, il manque un service essentiel. Des pompes à essence avaient déjà été installées chez MM. Rosaire Giguère (magasin général) et Lucien Mathieu mais avaient été enlevées.

En 1954, M. Paul-Émile Gilbert, qui est cultivateur et bûcheron à ce moment-là, se construit un garage. Il s'achète une soudeuse et des outils afin de faire ses propres réparations d'auto, de tracteur et de machines aratoires, car c'est un entreprenant et il a la mécanique dans le sang. Les pièces qu'il n'a pas, il les fabrique pour dépanner plus rapidement.

Au printemps 1955, alors qu'il prépare son tracteur pour les travaux d'été, M. Rosario Giroux passe chez lui et lui lance: « *Je vais t'amener le mien pour que tu lui fasses une job.* » Ce à quoi M. Gilbert répond: « *Je n'ai pas le temps car je pars aux chantiers dans une quinzaine.* »

M. Giroux ne tient pas compte de cette réponse et revient tout de même avec son tracteur. Après celui-ci, c'est un autre, de sorte que, malgré lui, Paul-Émile se voit obligé d'ouvrir ses portes au public. Il faut dire qu'il détient depuis longtemps une licence de garage.

On décide donc d'installer une pompe à essence. On fait appel à la maison Louis Drouin Inc. (Shell) et trois jours après la démarche, la pompe est installée.

En 1957, il faut reconstruire, l'autre bâtisse n'étant plus satisfaisante.

M. Paul-Émile Gilbert a donc été au service de la population presque vingt-quatre heures par jour pendant plus de 35 ans. Un grand merci pour sa patience et sa créativité!⁵

Un autre gars de chez nous, M. Jean-Louis Veilleux, camionneur depuis de nombreuses années, doit cesser son travail pour cause de maladie. Ayant fait du débosselage maintes fois lorsqu'il était

5. Manuscrit de Mme Paul-Émile Gilbert.

camionneur, l'idée lui vint d'œuvrer dans ce domaine. Au mois d'août 1975, M. Veilleux se construit un garage et se spécialise dans le débosselage; celui-ci effectue ce travail pendant de nombreuses années.

Magasin général⁶

Comme dirait le marchand Lacour, il faut dans chaque village, un bon vieux magasin général.

En juin 1940, avec quelques dollars en poche, M. Rosaire Giguère (cousin du curé Giguère) arrive à Saint-René avec l'intention de se partir un commerce. Celui-ci achète d'abord un emplacement de 150 pieds par 150 pieds de M. Raoul Poulin au prix de 150 \$. M. Giguère transporte ensuite avec MM. Raoul Poulin, Jean Drouin, Antonio Bégin et Arthur Cloutier (Saint-Odilon) de belles pierres plates pour faire un solage (sans creuser car le terrain n'est pas égoutté); il ne faut pas descendre plus bas que le niveau du sol. Ceux-ci construisent un solage d'environ 4 pieds de hauteur par 2 pieds de largeur. Sur cette fondation, on dresse un bâtiment à deux étages de 24 pieds par 32 pieds.

À cette époque, l'on peut acheter de belles planches d'épinette au prix de 19 \$ du mille pieds, livrées sur place. L'ouvrier en chef, M. Jean Drouin, reçoit 10¢ l'heure pour son travail. Les ouvertures, c'est-à-dire les portes et les châssis coûtent 110 \$. Le coût total de la construction s'élève à environ 1900 \$. Le magasin ouvre officiellement ses portes vers la fin du mois de juin 1940. Au mois de juillet de la même année, M. l'abbé Rosaire Giguère bénit la nouvelle construction.

En ce temps-là, on paie un gallon de mélasse 35¢ mais n'oubliez pas qu'il faut apporter son contenant. Un gallon d'huile pour la lampe coûte 12¢; il faut également apporter sa cruche. Un paquet de

6. D'après manuscrit de M. Clément Blais.

10 cigarettes se vend 10¢. Un paquet de tabac à pipe ou à cigarettes 10¢ également.

Les marchandises étant beaucoup moins variées que de nos jours, on nécessite beaucoup moins d'espace. Cependant, en plus du magasin proprement dit, M. Giguère bâtit un hangar afin d'entreposer sacs de moulée, matériaux de construction, matériaux pour clôtures, etc. Il fait même installer une pompe à essence devant le magasin.

En raison des minces revenus des premières années, M. Giguère achète du bois de pulpe et de chauffage des cultivateurs, ce qui permet aux colons d'acquitter leurs factures d'épicerie. Celui-ci revend le bois de chauffage aux commerçants de Saint-Georges et, la pulpe, aux compagnies papetières. M. Clément Blais, qui devient par la suite propriétaire, fera de même jusqu'en 1974.

Le 1^{er} août 1953, le magasin général est vendu à M. Paul-Arthur Doyon qui tiendra commerce pendant quelques années seulement.

En novembre 1956, M. Clément Blais se porte acquéreur de ce commerce. M. Blais agrandit une première fois la bâtisse en 1964 et ajoute une chambre froide au sous-sol et un congélateur au premier étage. Et puis, pendant l'été de 1976, de nouvelles rénovations et un agrandissement porte les dimensions à 32 pieds par 50 pieds.

Outre M. Blais et sa famille, plusieurs personnes ont marqué de leur empreinte ce commerce représentatif d'une époque. Mentionnons les employés qui y ont travaillé pendant plusieurs années : M. Louisda Lachance, Mme Claire Blais, MM. Rosaire Quirion, Roland Boulanger, Gaétan Boulanger, Michel Drouin et Renald Morin.

Le 31 décembre 1983, le magasin général ferme ses portes, ne pouvant rivaliser avec l'attrait qu'exercent les centres commerciaux et les supermarchés de Saint-Georges sur sa clientèle.

Un quart de siècle plus tard, soit le 13 août 2009, le magasin du centre du village rouvre ses portes. Ce sont M. Jimmy Carrier de Saint-Martin et son père, M. Pierre Carrier, qui transforment le magasin en un dépanneur qui offre aux citoyens un service sept jours sur sept.

En comparant ces deux factures, on peut constater que le coût de l'épicerie en 1978 était huit fois plus élevé qu'en 1940.

	<i>Rosaire Giguère Saint-René 15 août 1940 Jean Drouin</i>	<i>Clément Blais Saint-René 15 janvier 1978 Louisa Lessard</i>
1 pqt tabac Windsor	0,10 \$	0,69\$
1 lb tabac Grand Rouge	0,20	2,45
1 gal. mélasse	0,35	5,19
1 gal. d'huile à charbon	0,12	
1 100 lbs de farine R-H	1,75	19,50
1 boîte d'allumettes	0,10	0,21
20 lbs de graisse pure	2,50	14,30
1 lb beurre	0,15	1,39
	5,27 \$	43,73 \$
	Payé	Payé
	Merci!	Merci!

Petites épiceries et dépanneurs

En plus du magasin général, plusieurs petites épiceries ou « accommodations » se sont succédées au fil des ans, et ce à partir de 1935. La première du genre est installée dans la demeure de M. Léon Roy vers 1935 et approvisionnée par M. Pierre à Hilaire Poulin de Saint-Martin.

Deux ans plus tard, M. Delvas Turcotte garde suffisamment d'épicerie pour accommoder les colons.

À son tour, M. Napoléon Maheux (dit Paul) vend de l'épicerie et même des sacs de moulée; c'est M. Émery Poulin de Saint-Martin qui lui fournit la marchandise.

Au cours de l'été 1940, M. Lucien Mathieu aménage dans sa résidence une épicerie-restaurant. L'année suivante il installe un réservoir à gazoline qu'il garde jusqu'en 1953.

Quelques autres « accommodations » sont aussi organisées dans les rangs telles que chez MM. Octave Lachance, Omer Poulin et Albert Veilleux.

À l'automne 1976, M. Gaétan Lessard met sur pied un dépanneur ouvert sept jours sur sept.

En 2015, le Dépanneur Saint-René (ancien magasin général) est le seul à offrir ses services à la population et aux gens de passage.



(Photo fournie par Mme Martine Maheux)

Restaurants

Le premier restaurant du village, situé près de l'église, est construit par M. Paul Lemieux de Saint-Éphrem. En 1940, M. Benoît Raymond achète ce commerce. Lui succèdent par la suite M. Émile Roy de Saint-Nazaire et M. Wilfrid Maheux de Saint-René. C'est en 1953 que M. René Marquis devient propriétaire de ce restaurant qui ferme ses portes en 1959. Cependant la bâtisse est transformée et la famille de M. Marquis continue à y vivre pendant de très nombreuses années.

M. Bertrand Lessard est restaurateur depuis 1964. Étant un excellent cuisinier, il fait également du porte à porte afin de vendre de délicieux produits tels que pains, galettes, tartes, pâtés et fèves au lard.

Vers 1965, M. Fernand Pépin bâtit un restaurant-épicerie, en face du magasin général, et tient ce commerce pendant quelques années.

Voulez-vous vous régaler d'une savoureuse pizza ? Rendez-vous chez M. Jules-Aimé Lessard qui, le soir après sa journée de travail et pendant les fins de semaine, n'a pas son pareil pour cuisiner les délicieuses pizzas commandées.

« Au Rendez-Vous ». C'est le nom du casse-croûte construit en mai 1978 par M. Michel Mathieu. Ce sympathique petit casse-croûte offre ses services le temps d'un été ou deux.

Resto Parc 2000

Au cours de l'an 2000, le bâtiment de l'ancienne OTJ est transformé en un petit restaurant qui est dirigé tout d'abord par M^{me} Marie-Paule Dallaire et par la suite par M^{me} Sylvie Poulin.

Les propriétaires actuels du restaurant sont M^{me} Jacinthe Rodrigue et M. Serge Lessard qui « a ça dans le sang », puisque celui-ci est le fils de Bertrand et le neveu de Jules-Aimé.

L'emplacement du restaurant, à deux pas du Centre Keven-Veilleux, en fait un endroit de rassemblement prisé des citoyens de Saint-René ainsi que des gens de la région.

En 2015, le fait qu'un tel point de rassemblement existe au cœur du village s'avère un élément extrêmement positif. Monsieur le maire, Jean-Guy Deblois, croit que c'est un facteur qui peut inciter de nouvelles familles à choisir notre village comme milieu de vie et entraîner de nouveaux développements domiciliaires dans la municipalité.



(Photo fournie par Mme Martine Maheux)

Activités commerciales en 2015

Outre le *Dépanneur Saint-René* et le *Resto-Parc 2000* mentionnés ci-haut, une dizaine de petites entreprises se sont établies dans notre municipalité.

Ébénisteries

Deux entreprises fabriquent des meubles sur mesure depuis de nombreuses années : *L'atelier Renault Bolduc* et *Ébénisterie Less-Art*, fondée par M. Yves Lessard.

Voitures d'occasion et entretien de stationnement

Le commerce de voitures d'occasion, *Autos Gino Fortin*, créé par M. Fortin, est situé sur le terrain de l'ancienne école du village.

Beauce Stationnement est une entreprise de Saint-René qui se consacre au traçage de lignes et à l'entretien de stationnements.

Construction

L'entreprise dirigée par M. Alex Lagrange, *Les Coffrages de Beauce*, est spécialisée dans le coffrage et la construction de « solages ».

Construction Daniel Bruneau & fils offre ses services pour la construction et la rénovation, tant au niveau résidentiel que commercial et industriel.

Loisirs

Situé sur la route de Saint-Martin, le *Camping Le Rondin* offre une cinquantaine d'emplacements pour le camping ainsi qu'une piscine extérieure et un terrain pour des activités sportives et de loisirs.

C'est en avril 2010 que les « paintballers » célèbrent l'ouverture officielle de *Tactique Paintball 2000*. Situé près du Lac Lessard, le propriétaire, M. Carl Audet, et son équipe promettent bien du plaisir aux passionnés de jeux de commando, d'aventure et de stratégie.

Soins personnels et reiki

Situé au Lac Lessard, le *Salon de coiffure Linda Roy* offre ses services aux hommes et aux femmes.

À notre service

Esthétique Cliona propose des soins personnalisés pour hommes et femmes. L'institut de beauté, situé sur la route Principale, à cinq minutes de Saint-Georges, est en pleine nature et donc idéal pour la détente.

À l'enseigne *Le Tournant*, Mme Francine Thibodeau, maître de reiki et thérapeute en soins énergétiques, offre des massages métamorphiques et le rééquilibrage des chakras.

Chapitre VI

Mouvements paroissiaux

Mouvements locaux

Cercles Lacordaire et Sainte-Jeanne d'Arc

Les membres des Cercles Lacordaire (pour les hommes) et Sainte-Jeanne d'Arc (pour les femmes) s'engagent à ne consommer ni bière ni alcool. L'abstinence totale est pour plusieurs une façon de prêcher l'exemple et, pour d'autres, c'est un moyen efficace de ne pas tomber dans l'alcoolisme. Voilà donc en résumé la pensée du Révérend Père Ubald Villeneuve, aumônier diocésain des Cercles Lacordaire et Sainte Jeanne d'Arc. Des citoyens de Saint-René joignent tout d'abord le Cercle de Saint-Martin. Le 7 mars 1943, monsieur le curé annonce au prône : « *Réception à Saint-Martin pour les paroissiens de Saint-René qui ont signé leur carte.* »

On constate un effet d'entraînement puisque le 10 mars 1945 marque la première initiation des Lacordaires dans notre chapelle-école. Monsieur le curé Giguère écrit à cette occasion : « *Grâce à la bienveillance des Messieurs du Cercle Lacordaire de Saint-Martin, nous avons la joie de compter dans notre petite paroisse 16 Lacordaires.* »

« Nous remercions cordialement les messieurs dignitaires de Saint-Martin d'être venus initier les nôtres au rang des Lacordaires de tous les cercles. Certes, le bon saint Joseph bénira les initiateurs et donnera aux nôtres la force de demeurer toujours bon Lacordaire, puisque c'est ce soir aussi l'ouverture de la grande neuvaine à saint Joseph, protecteur de toutes nos familles canadiennes. »¹

En 1946, nos membres sont assez nombreux pour former un cercle local. On choisit, comme président, M. Raoul Poulin et, comme secrétaire, M^{me} Raoul Poulin.

En novembre 1956, sous l'instigation de madame Delphis Vachon, une quinzaine de jeunes garçons et jeunes filles de 12 à 16 ans font partie de « La jeunesse Lacordaire ».

En 1961, une fête est organisée pour tous les Lacordaires et Sainte- Jeanne d'Arc de Saint-René. L'on profite de l'occasion pour remettre un diplôme à quelques membres qui font partie du mouvement depuis 15 ans. Par la suite, d'autres reçoivent un diplôme pour souligner leur participation depuis 20 ans.

Vers 1970, les assemblées se font rares, le nombre de membres diminue peu à peu et le mouvement finit par s'éteindre définitivement.

Jeunesse agricole catholique (J.A.C.)

C'est Pie XI, le pape de l'Action catholique, qui écrit un jour au cardinal Segura : « *Il est nécessaire que les laïcs catholiques ne mènent pas une vie oisive mais qu'unis à la hiérarchie, et dévoués à ses ordres, ils prennent part au combat sacré.* »²

En 1935, sous l'instigation de l'abbé Eustache Brault de Rock Forest (diocèse de Sherbrooke), on lance une offensive parmi nos jeunes ruraux sous le nom de J.A.C. (Jeunesse agricole catholique)

1. Rosaire Giguère, ptre, *Cahier de résolutions*, p. 28-29.

2. Manuel de la J.A.C., p. 60.

qui a pour but la transformation chrétienne des âmes et des milieux de vie.

En 1945, l'abbé Alfred Quirion de Saint-Jean-de-la-Lande est nommé aumônier de l'Action catholique et organise la J.A.C. dans les paroisses environnantes.

Au mois de septembre de la même année, l'abbé Émile Blais recrute quelques intéressés. MM. Henri Giguère, Lionel Caron, Roger Poulin et Genois Drouin acceptent les rencontres proposées par l'Abbé Blais dans le but de former la J.A.C. à Saint-René.

La première réunion a lieu le 7 novembre 1946, à raison d'une rencontre par semaine. Cependant, ce mouvement ne survit pas longtemps car ces jeunes gens doivent gagner leur vie à l'extérieur du village. À la fin de janvier 1948, ce mouvement s'éteint dans notre paroisse.

La Ligue du Sacré-Cœur

Le but de ce mouvement est de devenir un pratiquant plus fervent et plus convaincu en perfectionnant ses qualités et en cherchant à corriger ses défauts. C'est aussi une façon de promouvoir une plus grande dévotion au Sacré-Coeur.

« *Vendredi soir après l'Heure sainte tous les hommes et jeunes gens sont invités à une réunion pour jeter les bases de la Ligue du Sacré-Coeur. Monsieur le curé de Saint-Prosper, aumônier régional accompagné du président monsieur Plante et du secrétaire monsieur Desrochers seront invités.* »³ Il semble que la réception soit prévue sous peu puisque 25 hommes et jeunes gens donnent leur nom. La cotisation pour un an est de 50¢. Monsieur Irénée Grondin est le premier président et monsieur le curé Blais, le premier aumônier.

Le 8 février 1953, l'on fait une souscription pour l'achat d'un drapeau de la Ligue du Sacré-Cœur.

3. Émile Blais, *ptre*, Prône 2, 4 avril 1952, p. 196.

Cependant, ce mouvement « *ne fait pas de merveille, quelques-uns sont fidèles à la communion mensuelle, mais les réunions sont pratiquement inexistantes* », écrit monsieur le curé L'Heureux le 16 mai 1954. Malgré tout, le mouvement tient bon puisque, au mois d'avril 1964, M. le curé Matte invite encore les ligueurs à leur communion générale du mois.

Les Enfants de Marie

Dès 1954, mademoiselle Monique Gilbert ainsi que plusieurs compagnes désirent fonder la Congrégation des Enfants de Marie dans notre paroisse. C'est seulement le 15 mai 1960, que ces demoiselles voient leur rêve se réaliser. À cette première réception, onze jeunes filles sont « aspirantes » et neuf sont « cadettes ». Ce groupe se doit de respecter et d'aimer l'état de grâce. Les moyens suggérés pour conserver cet état sont : la fidélité au chapelet, les trois Ave Maria à réciter chaque soir, les invocations, la messe et la communion. Leur devise est « Tout à Jésus par Marie ».

La dernière réunion inscrite au livre des minutes date du 18 février 1963.

L'Armée de Marie

L'Armée de Marie a été fondée le 15 avril 1973 à Saint-René, lors de la soirée des Fermières, par M. Grégoire Giguère de Sainte-Germaine.

Responsables élus :

Aumônier : M. le curé Dominique Labbé

Animatrice : M^{me} Pierre Maheux

Accueil : M^{me} Marius Gilbert

1^{re} assistante : M^{me} Omer Poulin

2^e assistante : M^{me} Léopold Bolduc

Secrétaire : M^{me} Jean-Luc Boucher.

Tous les premiers samedis du mois, les membres se réunissent quinze minutes avant la messe pour réciter le chapelet et chanter des cantiques à la Vierge.

En 1978, le Conseil se compose de M^{me} Pierre Maheux, présidente; M^{me} Laurent Roy, secrétaire et animatrice; et M. l'abbé Jean-Marie Bourque, aumônier.

Les Dames de Sainte-Anne

Saint Thomas d'Aquin disait : « *Chacun est tenu de manifester publiquement sa foi, soit pour instruire et encourager les autres fidèles, soit pour repousser les attaques des adversaires.* »

Quel mouvement peut être mieux qualifié pour accomplir cette mission que celui des Dames de Sainte-Anne, fondé à Saint-René le 13 mai 1956, par le Révérend Père Georges Gagnon, c.s.s.r., directeur du diocèse de Québec. Vingt-neuf dames adhèrent au mouvement dont madame Lucien Mathieu, élue présidente, et madame Marius Gilbert, secrétaire.

Aux réunions mensuelles, l'on enseigne à ces dames à mieux vivre leur vie spirituelle en approfondissant les doctrines chrétiennes pour rayonner le Christ parmi les leurs.

Les Femmes chrétiennes⁴

Lors du grand Congrès national des Dames de Sainte-Anne en 1967, l'on décide de changer le nom du mouvement pour celui de Femmes chrétiennes.

Les Femmes chrétiennes de la paroisse organisent de nombreuses activités : voyage à Sainte-Anne, repas partage, réunions, discussions sur différents thèmes, accompagnement des jeunes pour leur première communion et confirmation, etc.

4. Notes fournies par M^{me} Denise Veilleux.

En 1978, cinquante femmes font partie de ce mouvement dont la présidente est madame Laurent Roy et la secrétaire-trésorière, madame René Marquis.

Le 12 novembre 1996, les Femmes chrétiennes organisent un dîner communautaire dédié aux personnes âgées, seules ou handicapées. Elles rassemblent une soixantaine de personnes qui se disent très reconnaissantes et heureuses de cet événement. Le curé de la paroisse et les responsables du secteur Beauce-Amiante sont également présents. Les membres profitent de l'occasion pour illustrer leur programme de l'année par un sketch. Le tout est suivi d'une célébration eucharistique.

La dernière réunion de ce mouvement a lieu le 7 avril 2009. Les membres sont particulièrement reconnaissantes à Madame Annette Grondin d'avoir mis ce mouvement sur pied et soulignent le dévouement et la grande participation de Mesdames Agathe Blais, Denise Veilleux et Claudette Bruneau.

Liste des présidentes

- M^{me} Lina Bisson 1980-1989
- M^{me} Violette Boutin 1989-1995
- M^{me} Claudette Bruneau 1995-1999
- M^{me} Agathe Blais 1999-2004
- M^{me} Johanne Veilleux 2004-2009

Liste des secrétaires

- M^{me} Fernande Morin 1980-1989
- M^{me} Denise Veilleux 1989-1996
- M^{me} Jeanne-D'Arc Morin 1996- 2001
- M^{me} Denise Veilleux 2001-2009



Réunion des Femmes chrétiennes en 1998. M^{me} Claudette Bruneau, présidente, M^{me} Jeanne-D'Arc Morin, secrétaire, M^{me} Denise Veilleux et l'abbé Bernard Tessier.

(Photo fournie par M^{me} Denise Veilleux)



Nomination de M^{me} Denise Veilleux au Comité exécutif régional de la Beauce-Amiante, en compagnie d'autres membres.

(Photo fournie par M^{me} Denise Veilleux)

Cercle des Fermières⁵

De 1941 à 1978

Le Cercle des Fermières de Saint-René naît le 16 juin 1941. Madame Delvas Turcotte est nommée présidente et madame Xavier Boucher, secrétaire. Monsieur l'abbé Rosaire Giguère agit comme aumônier. Mlle Chabot et M. Théberge, agronome, prêtent main forte pour l'organisation.

Lors de cette première réunion, 22 dames sont présentes, dont 19 demandent leur adhésion au cercle. Ce sont : Mesdames Antonio Bégin, Léon Bolduc, Théophile Bolduc, Xavier Boucher, Louis-Philippe Fortin, Joseph Gilbert, Rosaire Giguère, Antonio Grondin, Napoléon Maheux, Omer Poulin, Odilon Roy, Delvas Turcotte, Delphis Vachon ; Mesdemoiselles Hélène Bolduc, Marie-Berthe Gilbert, Alosia Maheux, Yvette Poulin et Jeanne-d'Arc Turcotte.

L'année suivante, en septembre 1942, on a déjà suffisamment de travaux pour présenter une exposition !

En octobre 1942, quelques Fermières s'étant lancées dans la culture du lin au printemps, on donne une démonstration du « brayage du lin » chez mesdames Xavier Boucher et Léon Bolduc pour les stimuler. Au mois de novembre, une technicienne donne une démonstration de filage du lin mouillé et sec.

Lors de l'assemblée de mai 1943, monsieur le curé Giguère encourage les dames qui veulent se régaler de bon miel à se lancer dans l'apiculture. Il apporte ses cadres d'alvéoles pour mieux leur faire comprendre le travail des abeilles ouvrières.

Au cours de la réunion de février 1945, d'un commun accord l'on décide que le Cercle paiera désormais une grand-messe pour le repos de l'âme d'une Fermière décédée. Madame Pierre Mercier ne doute aucunement que la première somme déboursée sera pour elle... Le 11 décembre 1946, désirant sympathiser davantage avec la famille éprouvée des membres, l'on adopte la résolution de réciter le chapelet auprès de celle qui vient de s'éteindre.

5. Dates et notes fournies par M^{me} René Marquis.

En décembre 1947, l'on passe une première commande de lin filé qui se chiffre à 20 \$. Quelques Fermières, ayant semé du lin à quelques reprises et ayant constaté que cette culture demande énormément de travail, décident d'acheter du lin filé à partir de ce moment.



*Photo prise lors du premier cours de tissage et de filage donné
à Saint-René du 12 au 22 mars 1946.*

Seize dames et jeune filles furent très heureuses de pouvoir profiter d'un tel cours. On sait qu'avec les familles nombreuses, il en fallait des catalognes, des draps, des linges de vaisselle (essuie-mains), des «rouleaux» de laizes de tapis! Quelques-unes tissaient aussi ce qu'on appelle l'étoffe du pays : tissu de laine épais, le plus souvent carreauté qui servait à fabriquer pantalons, manteaux et «mackinaws». D'autres tissaient une étoffe plus mince pour fabriquer robes, blouses, chemises, et même des jupons. N'oublions pas que la laine employée pour les «pièces d'ouvrage au métier» provenait des moutons qu'on élevait sur la ferme.

(Photo fournie par M^{me} Omer Poulin)

En juin 1948, le ministère de l'Agriculture encourage le Cercle en lui donnant gratuitement 100 dindonneaux de deux mois. Le hasard désigne 10 Fermières qui reçoivent 10 dindonneaux chacune.

Pendant l'assemblée du mois de février 1949, décision est prise d'acheter un métier double au coût de 113,50 \$. Le ministère de l'Agriculture accorde un octroi de 50 \$ pour cet achat.

En 1978, le Cercle compte presque cent membres et M^{me} Amable Bruneau en est la présidente alors que Mlle Irène Gilbert est secrétaire-trésorière.

Soulignons que c'est toute la population qui a bénéficié des connaissances acquises par les membres lors des cours de tissage, filage, tricot, couture, cuisine, chapellerie ainsi que de l'information reçue sur différents sujets, tels que jardinage, embellissement, etc.

De 1978 à 2015⁶

Depuis 1978, la présence des différents paliers gouvernementaux et des représentants ecclésiastiques s'est faite de plus en plus rare. Les Cercles des Fermières du Québec se sont pris en main pour former une association féminine forte et indépendante. Avec l'implication des membres et l'excellente collaboration du Conseil municipal, le Cercle de Saint-René continue de faire partie intégrante de ce village en constante évolution. Leur principale mission est « la transmission du patrimoine ».

Une salle de métier et de couture est à la disposition des membres et les artisanes les plus expérimentées sont toujours prêtes à partager leurs connaissances avec celles qui ont envie d'apprendre. Avec l'énergie nouvelle et les connaissances diverses des jeunes membres, des cours, des ateliers et des conférences de toutes sortes sont offerts. Les femmes s'impliquent activement auprès des jeunes et organisent régulièrement des expositions artisanales.

Les Fermières ont aussi introduit les cuisines collectives dans la municipalité. Il a ainsi été possible d'élargir les champs de partage du patrimoine en incluant l'art culinaire. D'autre part, des ateliers de découvertes et d'initiations de toutes sortes ont été proposés

6. Manuscrit de M^{me} Carmen Geoffrion.

comme la cueillette de champignons sauvages, la reconnaissance et la cueillette de plantes comestibles de nos boisés, etc.

Dans les années 2000, les 65^e et 70^e anniversaires du Cercle sont célébrés par les membres et la population en général.

De 2013 à 2015, M^{me} Thérèse Poulin, membre du Cercle des Fermières de Saint-René depuis l'âge adulte, accepte de relever un défi stimulant et exigeant en devenant « responsable du comité arts textiles à la Fédération 05 ». M^{me} Poulin reçoit le prix d'excellence lors du congrès provincial de 2015 pour son travail exceptionnel.

En 2016, Les Fermières de Saint-René prévoient souligner le 75^e anniversaire de leur Cercle par des activités spéciales au cours de l'année. Cette association féminine, qui comprend une cinquantaine de membres, est toujours vivante et très active dans la communauté.

Liste des présidentes de 1941 à 2015⁷

M^{me} Delvas Turcotte 1941-1942
M^{me} Léon Bolduc 1942-1945
M^{me} Delvas Turcotte 1946-1947
M^{me} Rosario Poulin 1947-1948
M^{me} Lauréat Giguère 1948-1950
M^{me} Omer Poulin 1950-1951
M^{me} Delvas Turcotte 1951-1954
M^{me} Xavier Boucher 1954-1956
M^{me} Léon Roy 1956-1958
M^{me} Delphis Vachon 1958-1962
M^{me} Gérard Talbot 1963-1964
M^{me} Delphis Vachon 1964-1966
M^{me} Gérard Mercier 1966-1973
M^{me} Amable Bruneau (Gemma) 1973-1979
M^{me} Françoise Boucher 1979-1982
M^{me} Gemma Bruneau 1982-1989

7. Notons que c'est seulement à partir de 1976 que les femmes commencent à utiliser leurs propres prénoms et, par la suite, leurs noms de familles.

M^{me} Linda Lachance Boutin 1989-1991
M^{me} Micheline Provençal Giroux 1991-1993
M^{me} Françoise Boucher 1993-2000
M^{me} Thérèse Poulin 2001-2007
M^{me} Kathleen Racine 2007-2012
M^{me} Jacqueline Poulin 2012-2015
M^{me} Carmen Geoffrion 2015-



*Les membres du Conseil d'administration local lors du 65^e anniversaire du Cercle. M^{mes} Cécile Giguère, Thérèse Poulin, Fermande Morin, Kathleen Racine et Monique Fecteau
(Photo fournie par M^{me} Carmen Geoffrion)*



*M^{me} Thérèse Poulin reçoit le Prix d'excellence du Comité Arts textiles
des mains de M^{me} Suzanne Duchesneau, responsable provinciale.*

(Photo fournie par M^{me} Carmen Geoffrion)

Comités des citoyens⁸

Ce comité est formé le dimanche 27 août 1972. M. Laurent Roy est nommé président, M^{me} Annette Vachon, vice-présidente, et M. Renald Morin, secrétaire. Les conseillers sont MM. Clermont Vachon, Irenée Grondin, M^{me} Gertrude Lachance, et l'abbé Dominique Labbé.

L'objectif du comité est d'améliorer notre milieu de vie. Après avoir consulté la population, le comité voit à la réalisation des projets suggérés. À cette fin, le comité envoie des demandes écrites au Conseil municipal, lesquelles sont pratiquement toutes réalisées, excepté celles qui consistent à pelleter la neige et faire du ménage chez les personnes âgées.

La dernière réunion date du 13 septembre 1973.

8. Manuscrit de M. Renald Morin.

Club de l'âge d'or (FADOQ)⁹

Ce sont M. et M^{me} Delphis Vachon, secondés par M^{me} Lucien Mathieu, qui fondent le Club de l'âge d'or dans notre paroisse en 1974. Une cinquantaine de membres répondent à l'appel et paient leur contribution.

Pendant un certain nombre d'années, les personnes âgées qui désirent faire partie d'un tel club doivent s'affilier au Club de l'âge d'or de Saint-Martin puisque la participation des gens de Saint-René a décliné.

De façon sporadique, lors de la journée diocésaine de l'âge d'or, plus précisément le dernier dimanche de mai, quelques groupements de Saint-René s'associent pour organiser une fête à nos personnes âgées. La première fête de ce genre a lieu le 28 mai 1972 : messe avec quelques chants latins, buffet froid à la salle municipale, suivi d'une partie récréative.

Club Beau Sourire Saint-René

Depuis 2002, c'est M^{me} Fleurette Maheux qui est présidente du Club de Saint-René. En 2015, le Club de l'âge d'or regroupe une centaine de membres. La majorité habite dans la municipalité et quelques membres proviennent de Saint-Martin ou de Saint-Georges.

Le Club est très actif et, en plus des réunions et parties de cartes hebdomadaires, de nombreuses activités thématiques sont organisées au cours de l'année. Mentionnons le dîner au Resto Parc pour la Saint-Valentin, le repas partage de cabane à sucre en mars, l'épluchette de blé d'Inde du mois d'août, la fête de l'Halloween, et le « party de Noël » qui regroupe environ deux cents personnes chaque année.

La fête de la fidélité qui a lieu en mai est aussi fort populaire puisqu'elle réunit près de deux cents personnes. Cette fête souligne les 10^e, 15^e, 20^e, 25^e, 30^e, 35^e, 40^e, 45^e, 50^e, 55^e, 60^e anniversaires des couples qui sont membres du Club et qui désirent célébrer

9. Notes fournies par M^{me} Anita Bélanger Poulin

l'événement. La célébration débute à l'église par une messe et est suivie d'un dîner servi par un traiteur. Après le repas, un hommage est rendu aux jubilaires et un cadeau souvenir leur est offert. Les jubilaires reçoivent également une attestation signée par les députés et la Fabrique, en présence du maire, de la présidente du Club et d'un délégué de la FADOQ. Les photos de mariage des jubilaires ornent les murs de la salle municipale pour l'événement.

Vers 2011, une petite bibliothèque a également été mise sur pied pour et par les membres.



Nos doyens de la fête de l'âge d'or du 28 mai 1972. M^{me} Xavier Boucher et M. Josaphat Pépin. Derrière eux : Maryse Boucher et Sylvie Boucher.

(Photo fournie par M^{me} Jean-Luc Boucher)



(Photo fournie par M^{me} Fleurette Maheux)

Mouvements régionaux

Chevaliers de Colomb

Parmi le conseil des Chevaliers de Colomb de Saint-Georges deux membres honoraires s'ajoutent au groupe colombien de Saint-René. Ce sont : M. Yvon Couture, initié à Saint-Georges en 1939 (résidant à Saint-Georges à ce moment-là), et M. Lucien Mathieu, initié en 1947.

En 1978, le nombre de Chevaliers de Colomb en règle dans notre paroisse est de treize. En 2015, quatre Chevaliers de Saint-René participent toujours au groupe des Chevaliers de Colomb de Saint-Martin, fondé en 1959.

Filles d'Isabelle

Cette organisation de femmes catholiques, fondée par le père John Russel en 1897 à New Haven, au Connecticut, est surtout présente aux États-Unis et au Canada. Sa devise est « Unité, amitié et charité ».

En 1956, quelques dames de Saint-René sont initiées Filles d'Isabelle du cercle Élisabeth Leseur à Saint-Georges. Le 24 mai 1968, le cercle M^{gr} Beaudoin prend naissance dans la paroisse l'Assomption. Désormais, nos initiées feront partie de ce cercle.

En 1978, neuf de nos dames sont associées au cercle M^{gr} Beaudoin dont M^{me} Gérard Dion est la présidente et M^{me} Henri Sirois la secrétaire.

En 2015, il semble que ce mouvement n'est plus actif dans la région.

Club Aramis

En 1974, le Club Aramis de Mégantic, Conseil N^o 9, initie deux de nos paroissiens. En 1978, une douzaine de membres militent dans les rangs de ce club dont les buts et les œuvres sont similaires à l'ordre colombien. Il semble qu'il n'y a plus de membres de Saint-René en 2015.

Chapitre VII

Sports et loisirs

Naissance de l'O.T.J. (Œuvre des Terrains de Jeux)

En juin 1959, M. Léopold Maheux de Saint-Martin nivelle le terrain actuel de l'O.T.J avec son bulldozer. Et, pendant les vacances, des bénévoles continuent le travail commencé.¹

Après une tombée de neige accompagnée de froids glacials, quelques jeunes vaillants attellent le cheval sur le traîneau et vont chercher de l'eau à la rivière Stafford. Munis d'un boyau d'un pouce raccordé à la tonne, ils arrosent la première patinoire de 75 pieds par 120 pieds.

Installés au sous-sol du presbytère, les jeunes Charles-Henri et Réjean Roy, aidés de Bernard Mathieu, fabriquent des bandes de 3 pieds de hauteur avec le bois donné par M. Irenée Grondin et M. Wilfrid Roy pour la patinoire.²

Le 21 mai 1961, à une assemblée des marguilliers, une proposition est faite pour demander l'autorisation du Conseil municipal

1. Notes fournies par M. Michel Mathieu.

2. Notes fournies par M. Réjean Roy.

« d'effectuer les travaux d'hiver sur la terre de la Fabrique, soit : préparation d'un terrain de jeux, avec chalet, citerne et clôture ». ³

Le 5 juillet 1963, formation du premier conseil se composant comme suit : M. Irenée Grondin, président ; M. Raoul Poulin, vice-président ; M. l'abbé Odina Poirier, trésorier et aumônier ; MM. Clément Blais, Charles-Henri Roy, Clermont Vachon et Rémi Giroux, directeurs.

L'incorporation de l'O.T.J a lieu le 6 mai 1966. En septembre 1967, la Fabrique donne à l'O.T.J. un terrain de 235 pieds par 224 pieds à condition que la patinoire soit ouverte aux élèves de l'école centrale aux heures de récréation.

Pendant l'hiver 1968, un incendie détruit le chalet. Un nouveau chalet sera construit en 1972.

En novembre 1969, on installe le premier système de lumière au-dessus de la patinoire.

Le 22 février 1972, affiliation au conseil régional des loisirs de Québec.

Nouveau chalet, 1972

Au printemps 1972, grâce à des relations amicales avec les gens de Sainte-Germaine et de Saint-Camille, l'abbé Dominique Labbé apprend que l'étable des Frères de l'Instruction Chrétienne de Sainte-Germaine, bâtie pratiquement neuve, doit être démolie. L'abbé Dominique voit à ce que les organisateurs de l'O.T.J. achètent une partie de cet immense bâtiment qu'ils déménagent par pans avec le camion-remorque de M. René Bernard. On reçoit également divers jeux et accessoires. Au cours de l'été, une équipe de bénévoles construit un nouveau chalet.

Dimanche le 23 mai 1973, c'est l'ouverture officielle. Messe en plein air, bénédiction du chalet, rallye bottine, souper et soirée de remise des trophées.

3. Odina Poirier, ptre ; *Cahier de résolutions 1*, p. 152.

En 1978, le conseil de l'O.T.J. se compose ainsi : M. Laurent Roy, président ; M. Yvon Pépin, vice-président ; M. Michel Mathieu, secrétaire ; MM. Rémi Giroux, Jean-Luc Bolduc et Jacques Veilleux, directeurs.



Terrain de l'O.T.J.

(Photo fournie par M^{me} Fleurette Maheux)

Centre sportif Keven Veilleux, 2009

C'est le 30 août 2009 que le nouveau centre sportif est inauguré. Lors des consultations menées pour le programme de ruralité, les citoyens demandent des infrastructures adéquates pour la pratique de sports et pour les enfants. C'est donc pour répondre à ce besoin que l'on crée ce centre qui voit le jour grâce à des subventions et à un règlement d'emprunt effectué par la municipalité.

Un bâtiment composé d'un vestiaire et de toilettes est alors construit. Sur une partie du terrain, l'on aménage une patinoire

avec surface en asphalte qui peut être utilisée hiver comme été. Deux autres patinoires pour l'hiver sont également aménagées. Un nouveau système de son et d'éclairage sont inclus dans les plans. À l'extérieur, deux réserves de 1500 gallons sont aménagées pour l'arrosage de la patinoire. Ces travaux sont réalisés grâce à une subvention de 140 000 \$ du ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport. D'autre part, des jeux pour les enfants sont aménagés grâce à une subvention de 50 000 \$ provenant du programme de la ruralité. Au total, le Centre sportif Keven Veilleux coûte 350 000 \$.

Le maire, M. Jean-Guy Deblois, estime que la construction de ce centre sportif a incité plusieurs jeunes familles à s'établir dans la municipalité. Celui-ci se souvient que les coins de la patinoire étaient à angles droits et non courbés, ce qui n'était pas propice à la pratique d'un sport tel que le hockey.

Un service de garde avant et après l'école est également offert au Centre sportif ainsi qu'un service de camp de jour pendant les vacances scolaires.



Centre sportif Keven Veilleux inauguré le 30 août 2009.

(Photo fournie par la municipalité)

Les sports

Ballon sur glace

Le premier sport pratiqué par nos équipes de joueurs, se méritant maintes victoires ainsi que de superbes trophées, est sans aucun doute le ballon sur glace. C'est pendant la saison 1968-1969 qu'une équipe, commanditée par M. Gaston Paquet de Saint-Georges, remporte le championnat au Palais des Sports de Saint-Georges devant 6000 spectateurs. La semaine suivante, l'équipe gagnante joue au centre Paul-Sauvé de Montréal. Les équipes se succèdent, changent de commanditaires, de joueurs, mais grâce à leurs excellentes tactiques, elles remportent souvent la victoire.⁴



*Le 16 mars 1969, l'équipe de l'épicerie Gaston Paquet remporte le championnat du tournoi provincial de ballon sur glace. Les vainqueurs défont Ville Bélair en finale par le compte de 2 à 1 et se méritent le trophée Molson que M. Yves Caron remet au propriétaire de l'équipe. Parmi cette équipe, nous reconnaissons nos joueurs : MM. Denis Morin, Jean-Guy Maheux, Gaétan Mercier, Louison Morin, Jacques Grondin, Réjean Roy et Yvon Maheux.
(Photo fournie par M. Jean Paquet)*

4. Notes puisées dans l'Éclaireur-Progress, 19 mars 1969.

Les Jeux de Jaro

En 1974, la Finale des Jeux d'hiver du Québec est célébrée à Saint-Georges de Beauce. À Saint-René, des jeunes de 12 à 15 ans décident de former une équipe de ballon sur glace, et, grâce à des victoires régionales, ceux-ci réussissent à participer aux Jeux d'hiver. Les jeunes qui composent l'équipe sont : Lucien Mercier, Richard Maheux, Henri-Paul Lacroix, Francis Maheux, Steve Drouin, Yvan Trépanier, Gilles Pépin, Serge Mercier, Bobby Drouin, tous de Saint-René, ainsi que Jocelyn Poulin et Claude Poulin de Saint-Martin.

« Le moins que l'on puisse dire c'est qu'ils représentent Saint-René avec honneur en se rendant en grande finale à leur compétition. Forçant un « surtemps » en troisième période, ils doivent s'incliner devant un adversaire coriace au pointage de 1 à 0. C'est toute une expérience pour ces jeunes et un grand honneur pour les gens de Saint-René. »⁵

Deux jeunes filles nous représentent également aux Jeux d'hiver dans la compétition de tennis sur table, ce sont Suzie Bisson et Nancy Vachon. Le jeune Camil Lacroix, lui aussi excellent au tennis sur table, participe aux Jeux du Québec à Jonquière en 1976 et à LaSalle en 1977.

Parmi les 26 athlètes de la région de la Chaudière aux Jeux de 1974, on en compte onze provenant de Saint-René. Cette représentation majeure pour notre petite paroisse confirme que parfois « c'est dans les petits pots qu'on retrouve les meilleurs onguents ». ⁶

5. Manuscrit de M. Michel Drouin.

6. Notes puisées dans l'Éclaireur-Progress, 6 mars 1974.

Hockey

Le hockey prend peu à peu de l'ampleur. On sait que la première équipe, malgré le manque d'équipement, participe à des tournois d'amateurs dans les localités voisines. C'est un peu plus tard que d'autres équipes se forment et adhèrent à des ligues plus importantes.

En octobre 1977, une nouvelle équipe de hockey se forme et fait partie de la Ligue Beauce Laurentide, commanditée par M. Paul Bérubé, représentant de la Brasserie Molson Ltée. L'équipe de hockey de Saint-René, commandité par M. Irenée Grondin & Fils, industriel, se compose d'une douzaine de joueurs « has been » mordus de ce sport. Ce sont : MM. Yvon Veilleux, Berthier Grondin, Claude Grondin, Serge Lessard, Jean-Guy Maheux, Yves Lessard, Steve Drouin, Réjean Roy, Marcel Gauthier, Patrice Poulin, Hervé Mathieu et Gaétan Mercier.

Derrière le banc, M. Michel Drouin dirige les joueurs. Dès la première année, soit 1977-1978, l'équipe fait partie des séries de fin de saison et doit s'incliner honorablement devant Saint-Zacharie en deux parties d'affilée. Mais rien ne décourage cette jeune équipe dynamique. Le 2 avril 1978, lors d'un tournoi de rotation d'un jour, tenu à l'aréna de Saint-Prosper, elle rafle tout sur son passage, en gagnant quatre parties, en annulant une autre, et se mérite le trophée Molson, tant convoité par les autres équipes.⁷

7. Manuscrit de M. Michel Drouin.



Notre équipe locale de hockey, commanditée par M. Irénée Grondin, gagne le trophée Molson le 2 avril 1978, remis par M. Paul Bérubé et assisté du président de la Ligue de Saint-René, M. Eugène Genest.

(Photo fournie par M. Yvon Veilleux)

Keven Veilleux

Né le 27 juin 1989, Keven Veilleux est le fils de M^{me} Nancy Létourneau et de M. Pierre Veilleux (fils de Denise et Yvon Veilleux) de Saint-René.

En 2005, M. Keven Veilleux, grand admirateur de Mario Lemieux, débute dans la Ligue de hockey junior majeur du Québec avec les Tigres de Victoriaville. En 2007, il est choisi lors du repêchage d'entrée dans la Ligue nationale de hockey par les Penguins de Pittsburgh. Le 24 juin 2007, une fête surprise est organisée à la salle municipale de Saint-René pour célébrer la bonne nouvelle.

C'est en 2008 que M. Veilleux signe son premier contrat professionnel avec les Penguins de Pittsburgh. En 2009, celui-ci joue la finale de la Coupe Memorial avec l'Océanic de Rimouski. Et

c'est au cours de la saison 2009-2010 qu'il fait ses débuts dans la Ligue américaine.⁸

Le 30 août 2009, M. Keven Veilleux participe aux célébrations lors de l'ouverture officielle du Centre sportif qui porte son nom.



M. Keven Veilleux

(Photo fournie par M^{me} Denise Veilleux)

Patinage artistique

M. Yvon Couture, résident de Saint-Georges et puis de Saint-René (lac Lessard), est au nombre des fondateurs du Club arabesque de Saint-Georges en 1969. Il en est d'ailleurs le premier président. Aidé de quelques monitrices, il enseigne le patinage à un groupe d'une

8. Sources : Wikipedia.

centaine de garçons et filles dont l'âge varie entre 2 et 18 ans ainsi qu'à une dizaine de dames. Son épouse fait également partie du bureau de direction et prête main-forte dans différents domaines.

À l'automne 1975, quelques jeunes filles du village s'inscrivent à des cours de patinage artistique, ce sont : Marie-Claude Poulin, Johanne Giroux et France Giroux. L'année suivante, Guylaine Vachon et Katie Veilleux les rejoignent.

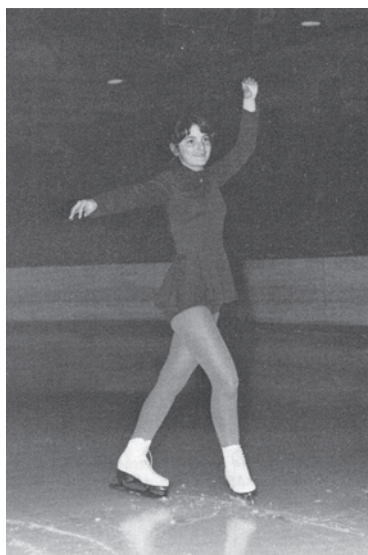
En 1978, deux patineuses se démarquent. Il s'agit de Katie Veilleux, fille de Denise et Yvon Veilleux, et de Marie-Claude Poulin, fille de Céline et Claude Poulin, qui réussissent avec brio leur préliminaire.

Marie-Claude Poulin gagne une médaille d'or aux compétitions locales et se classe quatrième en semi-finale à Saint-Romuald pour les Jeux du Québec.⁹



Marie-Claude Poulin

(Photo fournie par M^{me} Céline Poulin)



Katie Veilleux

(Photo fournie par M^{me} Denise Veilleux)

9. D'après le manuscrit de M^{me} Céline Poulin.

Soft-ball

Pendant plusieurs années, le soft-ball est un sport que les jeunes et les adultes de Saint-René pratiquent avec enthousiasme sur le terrain de l'O.T.J.

Une équipe locale d'adultes participe à des rencontres et à des tournois dans d'autres municipalités de la région et des équipes de l'extérieur viennent jouer à Saint-René, ce qui anime le village pendant les soirées d'été.

Karaté

Vincent Maheux, fils de Suzie Bisson et de Richard Maheux, se distingue à la 32^e finale des Jeux du Québec en mars 1997. Âgé de 11 ans, il remporte une médaille d'argent dans la catégorie des 32 à 42 kilos, style kata. Vincent obtient sa ceinture noire en karaté à l'âge de 16 ans.¹⁰



*Vincent Maheux remporte une médaille d'argent
aux Jeux du Québec en mars 1997.*

(Photo fournie par M^{me} Suzie Bisson)

10. Notes fournies par M^{me} Suzie Bisson.

Course automobile¹¹

De 1947 à 1956, M. Langis Caron, dont la radio, la télévision et les journaux racontent les exploits comme coureur automobile, a passé ses plus belles années d'enfance à Saint-René. Dès l'âge de dix ans, il manifestait beaucoup de talent et un attrait peu commun pour la mécanique. Son premier bolide fut une bicyclette à pneus-ballons achetée à Saint-Georges après une pseudo-permission. Désappointé de son acquisition, il eut la chance de pratiquer son métier de mécanicien en la refaisant et la défaisant plusieurs fois. Les amis commencèrent à lui confier « leurs troubles » et cela a toujours progressé allant de bicyclettes à motocyclettes et moteurs d'automobiles, etc.

Son invention typique fut celle d'une conduite ajustée à un « bazou domestique » et patentée à l'aide de son aîné Jean-Claude (son premier mécanicien et son grand supporteur). C'était une trouvaille qu'il avait faite dans la Stafford en arrière du presbytère de Saint-René : des engrenages provenant d'une laveuse manuelle que des villageois y avaient jetés.

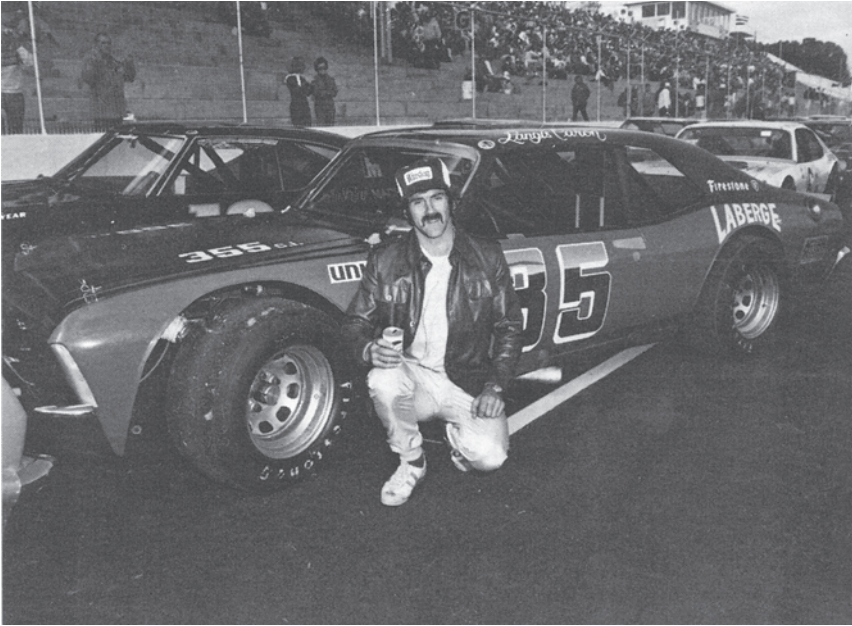
Plus tard, ce fut un « Go-Kart » qui lui valut des succès, puis un « Stock Car », toujours fabriqués de ses mains. Échecs et succès alternaient, mais jamais Langis ne se décourageait.

Ses succès les plus retentissants sont : une première position dans un 200 tours Molson à Deux-Montagnes, une autre à Val St-Michel et plusieurs courses de moindre importance à Trois-Rivières et Saint-Félicien au Lac Saint-Jean.

Mentionnons la course sur glace au Carnaval de Québec en 1975 qu'il remporta d'une façon spectaculaire et qui fut télévisée. En 1976, il a été champion de la piste de Catamount, au Vermont, après « avoir fait face » toute la saison aux meilleurs coureurs du Nascar International.

11. Manuscrit de M^{me} Rolland Caron, mère de Langis.

Langis préfère les points aux bourses. Il affectionne les pistes renommées du sud des États-Unis où il espère toujours bien figurer pour l'honneur de ses concitoyens. Il remercie tous ses supporters de Saint-René.



M. Langis Caron avant le départ pour la course de Martinsville en Virginie, au cours de l'automne 1976.

(Photo fournie par M^{me} Rolland Caron)

Cyclisme

M. René Caron, fils de M. et M^{me} Georges Caron de Saint-René, remporte en 1957, deux brillantes victoires lors de courses à bicyclette. Il gagne son premier trophée, le 15 juillet, en faisant le tour du comté de Beauharnais. M. Caron sort vainqueur de cette course de 40 milles qu'il parcourt en 1 heure et 40 minutes, soit une moyenne de 23.9 milles à l'heure. Il remporte un deuxième championnat le

31 août 1957. L'année suivante, il représente Valleyfield à Amqui pour le championnat du Canada.¹²

Soulignons également que, depuis quelques années, plusieurs cyclistes empruntent la route qui relie Saint-René à Saint-Georges et que le Tour de Beauce inclut parfois un parcours qui traverse le village de Saint-René.



Deuxième championnat le 31 août 1957 : À gauche, M. Louis Quévillon, maire de Valleyfield, remet au jeune cycliste, René Caron, un autre trophée qu'il s'est mérité en parcourant un trajet de 32 milles en 1 heure et 8 minutes (moyenne 30.5). Un an plus tard, il représente Valleyfield à Amqui pour le championnat du Canada.

12. Dates et notes fournies par M. René Caron.

Les loisirs

Lac Lessard

Le long de la route du rang III à environ un mille du village se situe le lac creusé par M. Henry Lessard vers 1954. L'année suivante, M. Omer Poulin est le premier acheteur qui y bâtit un chalet.

Ce projet développé par M. Lessard est tout d'abord conçu comme un endroit de villégiature et regroupe des roulottes et des chalets d'été. Par la suite, certains propriétaires commencent à y vivre l'année durant.

En 2015, le lac artificiel regroupe une douzaine de résidences qui sont habitées toute l'année.



Le lac Lessard sous la neige.
(Photo fournie par M. Marc-André Blais)

Domaine du rêve - Domaine Lessard

Le lot numéro quatre, rang II appartient depuis longtemps à M. Georges Lessard. Au printemps 1966, celui-ci aménage un lac qu'il termine quelques années plus tard. Il se construit également un chalet.

Par la suite, M. Lessard vend sa propriété à son fils, M. Oliva Lessard, qui revend deux ans plus tard à M. William Lessard. M. William Lessard décide de construire une salle de réception et d'y organiser des activités. Malheureusement, en 1972, un incendie détruit la salle au complet. M. William Lessard commence à rebâtir et, au printemps 1973, vend à MM. Lionel et Rock Lessard qui achèvent la construction et donnent le nom de Domaine Lessard.

En 1974, les associés Poulin et Martin achètent ce commerce et le revendent environ six mois plus tard à M. Marcel Gauthier.

Au fil des ans, des maisons sont construites dans la rue du Domaine, si bien qu'en 2015, plus d'une vingtaine de résidences s'y regroupent alors que l'ancienne bâtisse principale a été convertie en logements.



Le Domaine Lessard
(Photo fournie par M. Marcel Gauthier)

Camping Le Rondin

Idéal pour les amateurs de la nature, ce camping offre une cinquantaine d'emplacements ainsi qu'une piscine extérieure. Situé sur la route de Saint-Martin, des activités sportives et de loisirs y sont également proposées.

Tactique Paintball 2000

Situé près du lac Lessard, Tactique Paintball 2000 offre des jeux de commando, d'aventure et de stratégie sur ses terrains équipés de tranchées, de bunkers et d'un fort. Les groupes de joueurs ont le choix de plusieurs scénarios. Le propriétaire, M. Carl Audet, croit que ce sport permet de développer son sens de l'observation et son habileté, tout en pratiquant une activité physique en plein air.

Centre communautaire

Chaque saison, différents cours sont offerts : karaté, patinage, zumba, etc.

La cuisine collective est également une activité fort intéressante pour tous, que ce soit pour le plaisir de cuisiner ensemble, de découvrir de nouvelles recettes, de partager ses connaissances ou d'économiser.



Chapitre VIII

Arts et culture

Caravane des Jeunes

En 1969, M. Maurice Vachon prend l'initiative de réunir un groupe de jeunes et d'organiser un spectacle comprenant chants, danses, mimes et sketches, à l'occasion de la Fête des mères. Une quarantaine de jeunes et d'adultes participent à ce premier spectacle. Il faut donner un nom à ce groupe et le nom de « Caravane des Jeunes » est retenu. À ce premier spectacle, la mère de notre curé, M^{me} Polydore Labbé est choisie et fêtée comme mère de l'année.

Les fonds obtenus par ce spectacle aident au groupe à acheter des jeux et à préparer les spectacles suivants. Par la suite, d'autres spectacles sont organisés à l'occasion de Pâques ou pour souligner la Fête des mères ou des pères. Maintes fois une grande partie des revenus est donnée à la Fabrique. De plus, pendant de nombreuses années, plusieurs membres de la « Caravane des Jeunes » montent la crèche de la Nativité et les décorations de l'église pour Noël.

Les présidents furent : M. Maurice Vachon, M^{me} Éliane Maheux, M. Michel Mathieu. Et les secrétaires : M^{me} Pierrette Mathieu et M. Renald Morin.

Le but premier de la Caravane des Jeunes était de promouvoir la culture et le développement des talents locaux.¹

Théâtre

Présentée à l'auditorium de la Polyvalente Bélanger de Saint-Martin lors du 50^e anniversaire de la paroisse en 1990, la pièce de théâtre intitulée « Un test de direction » est écrite par M^{me} Normande Martel et mise en scène par M^{me} Agathe Blais, en collaboration avec M^{me} Martel. Les acteurs et actrices sont tous originaires de Saint-René, ce sont : MM. Mario Marquis, Stéphane Mercier, Jean-Guy Maheux et M^{mes} Annette Vachon et Gaétane Maheux. M. Jean Lessard est responsable de l'éclairage et du son et M^{me} Christine Fortin est maquilleuse pour l'occasion.

Voici le synopsis. Sonia, Ernest et Paul, après leur passage dans un long tunnel, défilent dans le vestibule du paradis. Saint Luc et son assistante Ange-Louise en voient de toutes les couleurs avec ces vive-la-joie.

Les nouveaux arrivés nient leur décès et, par différents stratagèmes, tentent de changer leur sentence.

Saint Luc s'est laissé entraîner par Ernest le fêtard et c'est sainte Louise qui prend la relève pour terminer le test de direction des « ratoueurs » Paul et Ernest.

1. Manuscrit de M. Maurice Vachon.



*La troupe de théâtre amateur Pic dur
lors des festivités du 50^e anniversaire.
(Photo fournie par M^{me} Gaétane Maheux)*

Ensemble vocal Variasons

Cette chorale est créée en 1998 par les choristes de l'église, sous la direction de M^{me} Vicky Talbot, organiste à l'église. M^{me} Talbot, pianiste, enseignante et chef de chœur, est convaincue que les participants ont les qualités vocales pour former un tel groupe.

En 1999, l'ensemble vocal présente deux concerts à saveur gospel à l'église de Saint-René et fait la première partie d'un spectacle à Saint-Gédéon. Ils sont accompagnés de M. David Jacques à la guitare

et de M^{me} Michelle Jacques au piano. Par la suite, les choristes décident de se consacrer à la chorale de l'église de façon exclusive.²

Soprano : M^{mes} Lina Bisson, Claire Bolduc, Jeanne-Mance Giroux, Diane Grondin, Luce Morin, Ghislaine Maheux, Martine Maheux.

Alto : M^{mes} Manon Bisson, Claudette Bruneau, Louise Lessard, Fleurette Maheux.

Ténor : MM. Yves Lessard, Jean-Guy Maheux, Renald Morin.

Basse : MM. Roger Lessard et Léandre Vachon.



L'Ensemble vocal Variasons.

(Photo fournie par M^{me} Gaétane Maheux)

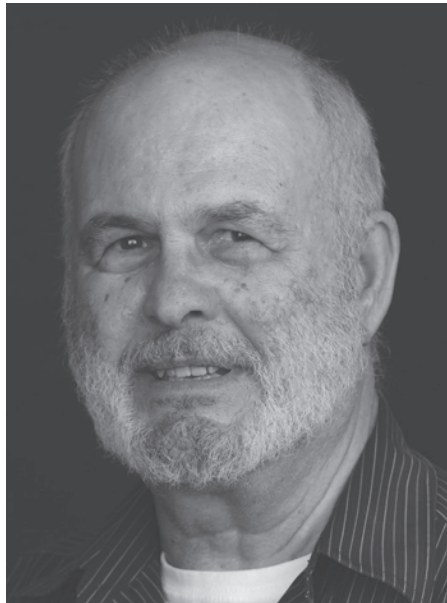
2. D'après le manuscrit de M. Renald Morin.

Écrivains

Jean-Marc Cormier

M. Jean-Marc Cormier, fils de Charline Bélanger et Henri Cormier, naît à Saint-René le 8 février 1948 et réside dans le Bas-Saint-Laurent depuis 1975. Auteur-compositeur et écrivain, M. Cormier a une dizaine de titres à son actif. Collaborateur de la radio de Radio-Canada et des revues XYZ et Urgence, il est de plus membre fondateur et administrateur du Regroupement des auteurs de l'Est du Québec et administrateur du Carrefour de la littérature des arts et de la culture.

En 1981, M. Cormier reçoit le prix Jovette-Bernier lors du Salon du livre de Rimouski.³



M. Jean-Marc Cormier, écrivain et auteur-compositeur
(Photo fournie par M. Jean-Marc Cormier)

3. Sources : Wikipédia.

René Caron

Natif de Saint-René, M. René Caron réside à Valleyfield depuis de nombreuses années. En avril 2001, son livre, *Vers la lumière*, voit le jour. C'est son expérience d'accompagnement auprès des mourants qui lui donne le matériel pour ce livre qui raconte des histoires incroyables et vraies.

Denise Blais

Née en 1964 à Saint-René, Denise Blais, fille de Agathe et Clément Blais, s'intéresse aux arts et à la culture dès son jeune âge. Au cours de ses études au Séminaire de Saint-Georges, elle participe à des pièces de théâtre et présente ses textes lors de galas artistiques. Depuis 1998, M^{me} Blais réside en Espagne où elle poursuit sa carrière artistique dans les domaines des arts de la scène et de la littérature.



M^{me} Denise Blais, écrivaine et artiste pluridisciplinaire
(Photo fournie par M. Alain Dacheux)

En 1999, elle publie un premier roman au Québec, *Le ciel non plus je ne pouvais pas le peindre* et un premier livre en espagnol voit le jour en Espagne en 2014, *Viaje en blanco y azul*. Une traduction française de ce dernier, *Voyage du blanc au bleu*, est en préparation.

Bibliothèque

Depuis le 3 mars 2013, les citoyens de Saint-René ont accès à la bibliothèque de Saint-Martin. Une pétition signée par 150 citoyens de Saint-René et présentée au Conseil municipal est à l'origine de cette entente entre les deux municipalités qui partagent déjà le service d'incendie et l'indicatif régional.

Les citoyens de Saint-René ont accès à la bibliothèque avec les mêmes services et privilèges que les citoyens de Saint-Martin. Le maire de Saint-Martin, M. Jean-Marc Paquet, considère que l'ajout des citoyens de Saint-René permettra d'augmenter le nombre de volumes ainsi que les services.

Inaugurée en octobre 2003, la bibliothèque de Saint-Martin dispose de plus de 7000 volumes provenant de sa propre collection et du réseau Biblio de la Capitale nationale et de la Chaudière Appalaches. La bibliothèque fonctionne grâce à la présence régulière de 40 bénévoles.

En 2006, la bibliothèque remporte au niveau régional le Prix d'excellence Gérard-Desrosiers en aménagement de bibliothèque et est en nomination au niveau national.⁴

4. D'après le manuscrit de M^{me} Andréanne Huot.

Chapitre IX

Saint-René en fête

Fêtes champêtres¹

La première fête champêtre a lieu en 1967. Cette fête estivale est organisée chaque année par un groupe de citoyennes et citoyens qui se réunissent la plupart du temps chez M. et M^{me} Delphis Vachon puisque madame Maria «prend ça à coeur».

Les recettes des fêtes, qui passent de quatre à douze milles dollars au fil des ans, sont normalement versées à la Fabrique, sauf pendant quelques années où la Fabrique et l'O.T.J. se partagent les revenus.

La fête champêtre comprend plusieurs activités fort appréciées des festivaliers qui regroupent les familles de Saint-René ainsi que plusieurs personnes des villages avoisinants. Kiosques de jeux d'adresse, bingo, souper canadien, veillée avec orchestre attirent jeunes et moins jeunes à la fête annuelle. De plus, chaque année, trois duchesses aspirent au titre de reine et des billets de loterie au nom de chaque duchesse sont vendus pendant les semaines qui précèdent les festivités. L'on a célébré cette fête familiale pendant plus de vingt ans.

1. D'après le manuscrit de M. Renald Morin.



Les duchesses de 1978.

(Photo fournie par M^{me} Gaétane Maheux)



Les duchesses de 1982.

(Photo fournie par M^{me} Fleurette Maheux)



**Tirage à l'occasion
de la fête Champêtre de St-René**

au profit de la Fabrique et de l'O.T.J.
TIRAGE LE 7 AOUT 1983 A 22h30
à la Salle Municipale de St-René

1er PRIX: \$100.00	5e PRIX: \$25.00
2 e PRIX: \$ 50.00	6e PRIX: \$25.00
3 e PRIX: \$ 50.00	7e PRIX: \$25.00
4 e PRIX: \$ 50.00	8e PRIX: \$25.00
	9e PRIX: \$25.00

2244

Compliment de: **\$0.25 le billet**

GARAGE J. & R. VEILLEUX (Ultramar)
Réparations générales - Dépannage
Soudure - Pneus - Batteries - Accessoires
ST-MARTIN, BEAUCE-SUD, QUE
TEL. Jour 382-5109 Soir 382-5568

R.L.C.Q. Licence no. 20280-82-11

Billet vendu par les duchesses lors des fêtes champêtres.

(Photo fournie par M^{me} Fleurette Maheux)

Festival beauceron de l'érable²

Le Festival beauceron de l'érable naît tout d'abord à Saint-Georges en 1990 et puis plusieurs municipalités de la Beauce se joignent aux festivités qui mettent en vedette les produits de l'érable lors de la saison des sucres.

On souligne ce festival à Saint-René pendant environ cinq ans. L'on célèbre une messe folklorique et puis, à la sortie de la messe, M. et M^{me} Paul Roy ainsi que la mairesse, M^{me} Fleurette Maheux et son mari, M. Rémi Giroux, procèdent à la coulée de tire dans un décor de cabane à sucre, au son de la musique qui provient du clocher.

La première messe de ce genre est célébrée avec M^{me} Vicky Talbot à l'orgue, et l'année suivante, c'est M^{me} Jocelyne Thibodeau qui prend la relève. M. Nelson Lessard et quelques amis musiciens

2. D'après le manuscrit de M. Renald Morin.

participent également avec violon et guitare. L'apport de la chorale et des musiciens est aussi apprécié que lors des messes de minuit.

Soulignons que plus de 50 000 personnes continuent de participer au Festival beauceron de l'érable chaque année.



*M. et M^{me} Paul Roy ainsi que M. Rémi Giroux
lors du Festival de l'érable.*

(Photo fournie par M^{me} Fleurette Maheux)



Décorations à l'intérieur de l'église lors du Festival de l'érable.

Sur la photo: M. Renald Morin et M^{me} Gisèle Vachon.

(Photo fournie par M. Renald Morin.)



Photo de groupe lors de la coulée de tire.
(Photo fournie par M^{me} Gaétane Maheux)

50^e anniversaire³

L'on célèbre le 50^e anniversaire de Saint-René pendant près de deux ans puisque l'on tient à souligner tant l'anniversaire de l'érection civile (1940) que celui de l'érection canonique (1941).

À cette occasion, un livre d'or est créé et un logo de la municipalité, conçu par M. Renald Morin, gagnant du concours, est dévoilé. L'on étrenne le livre d'or avec les signatures du député-ministre, M. Robert Dutil, et du député fédéral, M. Gilles Bernier.

Le comité organisateur, sous la présidence de la mairesse, M^{me} Fleurette Maheux, orchestre une série d'activités. Plusieurs

3. D'après le manuscrit de M. Renald Morin et un article de M. Jacques Légaré paru dans l'Éclaireur-Progress en mai 1990. Nous ne connaissons pas la date exacte de l'article.

d'entre elles ont lieu sous un chapiteau devant l'école Tournesol, où une série de photos souvenirs sont exposées.

Parmi les nombreuses activités, mentionnons un mini-carnaval en février, une partie de sucre en avril, une pièce de théâtre en mai, la Fête-Dieu en juin, les Retrouvailles en juillet, un rallye automobile en septembre et la clôture des fêtes en décembre.

Voici le poème composé par M^{me} Pierrette Maheux Pépin pour l'occasion.

Saint-René, petite localité à faible population mais à forte générosité.

Amicalement, tous les gens de Saint-René répondent généreusement aux mains tendues.

Ici à Saint-René, on trouve la paix et la tranquillité.

Ne jamais renoncer, toujours aller de l'avant.

Tour à tour on se relaie pour améliorer l'apparence de notre localité.

Respirer la fraîcheur des matins à Saint-René, c'est comme participer à l'évolution d'un enfant.

Energiques et sociables, là on reconnaît les gens de Saint-René.

Naturelle à elle-même, cette localité appartient à des gens calmes, simples et sereins qui recherchent et qui donnent toujours le plus profond d'eux-mêmes.

Enfin, connaître Saint-René ou vivre à Saint-René, c'est comme éclore par un beau matin ensoleillé.



Photo de groupe lors du 50^e anniversaire.

(Photo fournie par M^{me} Gaétane Maheux)



*Char allégorique lors du 50^e anniversaire.
L'on reconnaît sur la photo M^{me} Fleurette Maheux, mairesse
à ce moment, M. Rémi Giroux, M. et M^{me} Jean-Guy Maheux.
(Photo fournie par M^{me} Fleurette Maheux)*



*Charrette annonçant le 50^e anniversaire lors d'un défilé à Saint-Côme.
(Photo fournie par M^{me} Fleurette Maheux)*

75^e anniversaire⁴

L'année 2015 marque le 75^e anniversaire de la paroisse et les gens de Saint-René et des municipalités voisines le célèbrent en grand. La plupart des activités, réparties sur deux fins de semaine, ont lieu sous un grand chapiteau érigé sur le site de l'O.T.J.

Vendredi le 29 mai, les festivités débutent avec le Famous Live Band et le DJ Marc Bernard sur la scène Desjardins, scène professionnelle installée sous le chapiteau qui protège artistes et spectateurs de la pluie. Le lendemain, le duo régional Francis et Isabelle fait la première partie du spectacle de l'auteur-compositeur-interprète acadien, Cayouche, dont la réputation n'est plus à faire.

Lors de la deuxième fin de semaine de festivités, différents groupes de musique prennent place sur la scène Desjardins. Vendredi le 26 juin, Les Frères Leclair animent la soirée qui se termine par des feux d'artifice. Le samedi, Phil Lauzon réchauffe l'assistance, et puis, le réputé groupe de folk rock, Kaïn, ravit l'auditoire avec plusieurs de ses succès.

Dimanche le 28 juin, les fêtes du 75^e anniversaire prennent fin avec une journée familiale. La journée débute par une messe western avec musiciens et est suivie par une tire de poneys et la prestation de l'accordéoniste Denis Côté. Les festivités se terminent par un souper communautaire.

Le comité organisateur est composé du maire, M. Jean-Guy Deblois, du promoteur des fêtes, M. Gervais Gilbert, de la coordonnatrice, M^{me} Joannie Demers ainsi que de plusieurs bénévoles. Le tout est chapeauté par la municipalité et c'est M. Michel Blais qui est nommé président d'honneur du 75^e anniversaire.

4. D'après l'article du 2 avril 2015 paru dans l'Éclaireur-Progress, *Saint-René va fêter ça en grand.*



Feux d'artifice lors du 75^e anniversaire
(Photo fournie par la municipalité)



Le chapiteau est prêt.
(Photo fournie par la municipalité)

Des mains ont semé et Saint-René a germé



Première fin de semaine d'activités, 29 mai 2015
(Photo fournie par la municipalité)



Les enfants s'en donnent aussi à cœur joie.
(Photo fournie par la municipalité)



*Cayouche en spectacle, 30 mai 2015.
(Photo fournie par la municipalité)*



*Le groupe Kaïn en compagnie du maire et des organisateurs des festivités:
MM. Gino Fortin, Carl Audet, Jean-Guy Deblois, Michel Gilbert,
Mickaël Morin, Sylvain Veilleux et Elzéar Dupuis.
(Photo fournie par la municipalité)*



Chorale de la messe western.
(Photo fournie par la municipalité)



Messe wertern avec musiciens sous le chapiteau.
(Photo fournie par la municipalité)



M^{me} Denise Gilbert et M. Michel Gilbert à la guitare.
(Photo fournie par la municipalité)



Le groupe Kaïn devant une foule enthousiaste.
(Photo fournie par la municipalité)

Des mains ont semé et Saint-René a germé



L'accordéoniste Denis Côté anime la fête.

(Photo fournie par la municipalité)



(Photo fournie par la municipalité)

Annexe 1

**Fragments du journal personnel
de M^{me} Xavier Boucher, pionnière de Saint-René.**



M^{me} Xavier Boucher, 1896-1981
(Photo fournie par M^{me} Xavier Boucher)

L'arrivée à Saint-René

1932

M. le Curé Labrecque, qui n'avait pas cessé de s'occuper de nous, regardait avec mon mari pour nous trouver une nouvelle résidence, car, cette vieille maison où on était allé demeurer n'était pas habitable pour l'hiver.

Ce bon curé avait été pour tous ses paroissiens une vraie Providence, allant voir tous les malades, les réconfortant et même les conduisant à l'hôpital quand ils en avaient besoin. Il fut pour nous un vrai Père.

En octobre 1932, il était appelé à quitter Saint-Philibert où il avait fait tant de bien pour aller prendre la Cure de la paroisse de Sainte-Sabine. Avant de partir, il vint nous voir et demander à mon mari s'il serait intéressé à travailler à une petite paroisse de colonisation.

Il avait parlé au prêtre colonisateur qui s'occupait d'ouvrir la paroisse de Saint-René et celui-ci nous acceptait volontiers. Alors, pendant que M. le curé Labrecque se préparait à quitter Saint-Philibert, je préparais notre famille pour venir à Saint-René. Le neuf novembre fut le dimanche d'adieu de notre bon curé. Tout le monde pleurait. Et le 11 novembre 1932, c'était notre départ de Saint-Philibert pour Saint-René. Quelques femmes disaient : Il faut qu'elle soit devenue folle pour s'en aller avec une famille loin du monde sans école ni église. Mais moi, je ne pensais qu'à ma famille et je voulais avoir un foyer bien à nous. Encore là, le Seigneur nous faisait signe !

Comme il nous a fallu du courage ! Quelques familles étaient rendues avant nous, mais notre premier voisin était à un mille de nous. Mon mari était parti la veille avec Éloi et François pour installer un poêle dans ce petit camp de bois rond que nous avons dû habiter pendant deux ans, n'ayant aucun autre logement pour le moment. Le lendemain je quittais Saint-Philibert avec le reste de ma famille, c'était Johnny Busque (un de mes anciens élèves) qui nous conduisait

à Saint-René. En passant chez mes parents, j'arrête pour leur dire bonjour, et ma mère m'avait préparé des choses telles que : œufs, pâtisseries, du tricot, etc. et elle pleurait en me regardant partir. Mon père qui laissait rarement voir ses sentiments avait les larmes aux yeux et tous deux me dirent : Sois courageuse !

On se rendait à Saint-René comme « pionniers » dans des chemins très étroits et presque impraticables. À notre arrivée... Quelle horreur ! Mon mari et François avec un compagnon, assis par terre prenant leur dîner près du poêle, il n'y avait qu'un petit morceau de plancher de fait. Dans le coin du camp sur un petit lit d'occasion, Éloi était couché et très souffrant, il avait tombé la veille au soir et ne pouvait plus se remuer seul. Il avait beaucoup de mal. Que faire ? Johnny Busque me dit : Vous n'allez toujours pas rester ici, Madame Boucher ?

Mon mari me regardait ne pouvant pas deviner ce que j'allais faire ; il ne répondait même pas aux jeunes qui lui parlaient. Ceux-ci, à cet âge, étant bien insouciant de ce qui se passait. J'essayais de reconforter Éloi, lui disais que j'allais prendre bien soin de lui, mais en moi-même, je pensais : Dois-je rester ici dans cette cambuse ? Je cherchais où était mon devoir, « Le Seigneur me fait encore signe » !

Et, une idée me vint, je dis à Johnny : Veux-tu m'aider à habiller Éloi et tu vas le ramener chez mes parents qui le conduiront chez le médecin et dis-leur que les autres ont besoin de moi ici. C'est avec soulagement que je vis repartir Johnny avec Éloi. Mes parents s'occupèrent de l'emmener à Saint-Joseph pour le faire examiner. Il avait une épaule déplacée, des côtes cassées et le « carcan » du cou cassé. Il fut obligé de rester chez ma sœur pendant quarante jours sans bouger. Quel problème !

Après toutes ces émotions et le départ d'Éloi, je dis à Thérèse (12 ans), elle était déjà une petite femme : Essaie de nettoyer le camp un peu, je me couche et quoi qu'il arrive ne me dérangez pas. Je dormis deux heures et, à mon réveil, deux voyages de ménage arrivaient. La pluie avait commencé tout de suite en partant de Saint-Philibert et ces deux hommes qui n'avaient pas pensé à recouvrir les matelas avaient aussi fait treize milles à la pluie et avec des chevaux.

On imagine un peu l'état du ménage en arrivant, rien qu'à l'écrire me fait pleurer. Ce soir-là, on était douze pour coucher et chacun se cherchait un coin sec pour s'étendre par terre.

Le lendemain matin, le frère et le cousin de mon mari qui avaient amené notre ménage, repartaient en disant : Tu ne nous feras pas croire que tu vas rester ici, ça n'a pas de bon sens, je leur dis : On verra bien !

Le camp avait 20 pieds par 20 pieds et il avait fallu déblayer le terrain pour le bâtir. Tout autour, c'était des souches, des talles d'aunes et de toutes sortes de branches, de gros arbres tombés et à moitié brûlés et pourris. C'est dire que ce n'était pas un château... Et la vie continue !

Chacun prend son courage « à deux mains » et il y a de l'ouvrage pour tous même pour les plus jeunes. Il nous fallait du bois pour chauffer le poêle, alors ce fut l'ouvrage de Fabien (7 ans), Félix (6 ans) et J. Luc (3 ans). Il y avait tant de grosses souches et de vieux bois de toutes sortes autour du camp, des grandes racines sèches. Fabien coupait le bois, Jean-Luc le mettait par petit tas et Félix entraînait cela dans le camp. On avait eu du beau temps tout l'automne jusqu'aux Fêtes de sorte qu'on put se chauffer avec ce vieux bois jusqu'à ce que mon mari avec les plus grands fasse la provision de bois pour l'hiver.

Il fallut aussi bâtir une petite étable car on avait trois vaches, des poules, deux porcs et un cheval. Quand tout fut rendu ici, le reste du ménage et les animaux, là, je me suis sentie « chez nous » mais je ne me suis jamais ennuyée, car, je n'en avais pas le temps. J'avais alors 36 ans et mon mari 42 ans. Ce n'était pas jeune pour commencer à défricher une terre.

Au premier jour de l'an passé à Saint-René, on avait notre première bordée de neige, on n'avait pas sorti du tout. Avant les fêtes, une dame de Saint-Georges m'avait envoyé des jouets de toutes sortes pour les enfants, on leur avait donné cela et j'avais fait du sucre à la crème. Nos enfants étaient loin d'être gâtés.

On allait à la messe à Saint-Martin et il fallait que je m'arrange pour faire la classe à mes enfants. Après les fêtes, j'écris au Département

de l'Instruction Publique pour obtenir les volumes et tout ce qu'il me fallait pour la classe. Je reçus de suite ce que j'avais besoin. Mais quand trouver le temps de leur faire la classe ?

En plus de notre famille, trois hommes avaient passé l'hiver avec nous ; sans compter que le prêtre colonisateur faisait travailler d'autres hommes sur les lots voisins et les envoyait dîner avec nous. Il me fallait cuire le pain pour tout cela.

Enfin, je m'étais fait un emploi du temps pour le soir : Souper toujours à la même heure ; après souper, chapelet et prière du soir ; lavage de la vaisselle puis, tous les enfants à la table pour une heure et demie d'études. À la fin de l'année le curé de Saint-Martin avait bien voulu venir faire passer un examen aux enfants et avec un très bon rapport qu'il m'avait donné, j'avais obtenu une prime de cinquante dollars pour avoir continué à faire étudier mes enfants. C'était bien gagné, car, quel renoncement il me fallait pour organiser ainsi ma vie. Je faisais mon ouvrage d'entretien la nuit quand tout le monde était couché, tels que tricot, couture, reprisage, repassage, etc.

1934

Mon mari reprend l'ouvrage. Il n'est pas fort, mais il est là pour faire travailler les garçons.

Des colons, tels que Delvas Turcotte, Jos. Gilbert, Henri-Louis Roy, Léon Bolduc, avaient commencé à se bâtir en 1933 et continuaient au printemps 1934 en vue d'obtenir qu'une église soit bâtie le plus tôt possible et une école. C'est ce qui se fit en 1934. Cela ne fut pas facile, mais on y parvint, et en novembre 1934, l'école ouvrait sa porte à seize élèves. C'était une salle organisée dans le haut de la sacristie. Quant à l'église, elle était loin d'être finie, mais on commençait à l'automne à avoir un prêtre desservant qui venait dire la messe à tous les samedis. Ce furent d'abord le prêtre colonisateur qui dit la première messe puis il y eut l'Abbé Germain, Napoléon Roy et l'Abbé Rosaire Giguère. Celui-ci fut le premier curé résident

lorsqu'on commença à organiser un presbytère. Ce fut moi qui fis la première année de classe à seize élèves. Ce ne fut pas facile.

Pendant l'année 34, on s'était bâti une maison assez confortable pour le temps, abandonnant notre camp qu'on avait habité pendant deux ans.

Thérèse, Éloi et François ne retournaient plus à l'école. Germain fit sa communion solennelle en 36 et ne retourne plus à l'école, il fallait qu'il soit opéré et on n'avait pas la facilité d'envoyer les enfants à l'école longtemps.

Ça a été une de mes grosses peines de ne pas pouvoir donner d'instruction à mes enfants. Ils ont travaillé très jeunes et bien fort avec leur père, car être défricheur, seuls ceux qui font cela savent combien c'était dur dans le temps, on n'avait qu'un petit cheval et des bœufs pour faire tout l'ouvrage. Il fallait essoucher, ramasser les souches et le vieux bois et le soir à la veillée, faire brûler cela. Recommencer le lendemain et faire cela pendant des années afin d'avoir du terrain qui rapporte quelque chose...

Enfance et jeunes années

Rien d'extraordinaire a marqué ma vie dans mon enfance, mais je me rappelle que, un bon jour, j'avais décidé que je pouvais aller à l'école comme mes petites sœurs. J'avais quatre ans. Dans l'avant-midi, je cache mon ABC, c'était le livre pour les commençants à l'école et je savais toutes mes lettres. Donc, après le départ de mes sœurs pour l'école et juste à l'heure où la classe devait commencer, je pars en courant et file à l'école avec mon ABC.

Rires de tous les élèves; et la maîtresse me dit : Que viens-tu faire ici? Il n'y a pas de place pour toi. Je lui dis : Je sais toutes mes lettres. Alors elle me fait dire mes lettres et puis me renvoie chez nous pour que maman ne soit pas occupée. J'avais bien peur d'attraper une bonne punition, mais non! Maman me fait promettre de ne plus me sauver ainsi et que j'irais à l'école quand j'aurais cinq ans. En fait, j'ai commencé à aller à l'école à cinq ans. Et comme j'avais

de la facilité à l'étude, mes parents ont décidé que je pouvais étudier pour enseigner.

À l'âge de seize ans, donc, il me fallait partir pour le pensionnat. Là, je crois vraiment que le Seigneur me faisait signe, car, j'étais devenue sérieuse et c'est sans aucune appréhension que je me préparais à partir de la maison. En ce temps-là, le pensionnat, ce n'était pas aller voir ses parents à toutes les semaines, mais partir au début de septembre et revenir à Noël, puis repartir après le jour de l'An pour ne revenir qu'à la fin de juin.

Dès mon arrivée au couvent, le premier septembre, j'ai constaté que je devais avoir beaucoup de courage pour m'habituer à vivre avec 65 filles de toutes conditions. J'étais tellement gênée que je n'osais pas lever les yeux pour les regarder. Quelques-unes se regardaient entre elles et pouffaient de rire, d'autres faisaient semblant de ne pas me voir. Bref, je devais faire petite mine ! Cependant, il y en eut deux qui vinrent au devant de moi, m'offrant de m'aider et de m'initier au couvent. L'une avait vingt-et-un ans et l'autre était de mon âge mais, c'était sa deuxième année de couvent, ce fut par la suite comme deux sœurs pour moi.

Je me suis accommodée très vite de la vie de couvent parce le règlement exigeait que tout se fasse à l'ordre. J'aimais beaucoup l'étude mais j'aimais surtout aller à la chapelle pour prier car chez mes parents, on avait appris à prier très jeunes.

Cette année (1912) fut une année merveilleuse pour moi. J'ai beaucoup travaillé en classe, mais mes études ont été couronnées de succès, car j'ai obtenu mon brevet avec grande distinction.

1913

Après avoir été enseignée par de bonnes institutrices, c'était à mon tour d'enseigner à de jeunes enfants ; je devais prendre mes responsabilités. J'ai demandé à Dieu de me donner la grâce pour bien poursuivre cette vocation d'éduquer les enfants qui m'étaient confiés et préparer leur avenir.

En ce temps-là, les institutrices qui avaient du succès dans l'enseignement obtenaient, du Département de l'Instruction Publique, une prime de vingt dollars à la fin de l'année. Ceci ajouté à notre « gros » salaire annuel de 150 \$. J'ai eu l'honneur de recevoir cette prime après quatre ans d'enseignement.

Mariage

1917

C'est l'année où je devais prendre une grande décision : Me marier ou continuer d'enseigner. Comme j'avais toujours mis Dieu dans ma vie, je devais encore le prier de m'éclairer.

Un gros problème se posait. Mes parents auraient voulu choisir mon époux pour moi, et habituée à l'obéissance ainsi que mes frères et sœurs, ce serait dur de décider. Je passe sous silence tout ce qui m'a été dit par mes parents cette année-là. Je ne pouvais pas concevoir que des parents fussent si entêtés à faire admettre leur autorité. Je ferais un gros volume en écrivant tous ces détails. Je consultais de temps en temps mon directeur de conscience qui m'encourageait et qui me dit un jour : Tu dois mettre tes parents devant les faits, et leur dire : Cette histoire a assez duré, je me marie à « telle date », je suis majeure, et quoi que vous fassiez, ça se passera ainsi. C'était dur de faire cela car c'était la première fois que je passais outre à l'autorité de mes parents.

Donc le mariage eut lieu le 17 juillet 1917, mais quel mariage !

Avant de partir pour l'église ce matin-là, on me prédisait toutes sortes de malheur pour me punir de ma désobéissance, aucun invité autre que mon frère et mes sœurs non mariées, un très petit repas à la maison. Puis ce fut tout. Le soir, un bon repas chez mes beaux-parents et on s'en va, Xavier et moi dans notre maison, contents d'être enfin seuls et de ne plus entendre parler de rien.



M^{me} Xavier Boucher recevant la bénédiction de son fils Fabien.

Annexe 2

Présentation de la première édition du livre par Madame Valérie Mathieu Gilbert, membre du Comité du livre

Ami lecteur,

Sous l'impulsion créatrice de M^{me} Clément Blais et avec la précieuse collaboration de chacun, voici notre humble volume-souvenir. Dénué de toute prétention littéraire, il se veut l'instrument-communication entre notre présent et notre passé, vieux de quatre décennies.

Sans avoir le prestige des grandes agglomérations, notre petit patrimoine est particulier et sympathique, tous en conviendront.

Au fil du lent processus des saisons, isolés des routes carrossables, sujets à des contraintes budgétaires, confrontés aux éléments adverses, nos méritants devanciers goûtent au pain amer de l'adversité. Vaillamment, ils tirent du sol leur subsistance. Pour mener à bien leurs motivations, ils surmontent les obstacles et ignorent l'emprise du découragement.

Dans le tourbillon de la vie, accordons-nous une pause, et ensemble, effectuons une remontée dans le temps, un retour aux sources, étape

par étape. Numériquement faible, notre population est riche de passé, fière de son présent et confiante en l'avenir!...

Remercions ici la Société du Patrimoine des Beaucerons dont le précieux apport a facilité la présente édition. L'encouragement du conseil d'administration, l'aide technique du secrétariat, nous ont motivé dans la poursuite du travail.

Franc merci aux autorités religieuse et municipale de Saint-René, pour leur appui moral et financier. Merci également aux autorités de Saint-Martin, municipales, scolaire et religieuses, qui ont permis l'accès aux registres.

À M^{me} Sylvia Berberi Tran-Khanh, professeur d'histoire, s'adressent nos meilleurs remerciements; ses conseils judicieux ont guidé la marche à suivre pour la réalisation adéquate de notre bouquin. Paul Jacob, professeur de français, ainsi que Normand Lachance ont assuré la correction d'une partie des textes. Nous leur en sommes reconnaissants.

Nous remercions aussi M. Maurice Vachon qui, par sa copie du cadastre, ses recherches dans les archives municipales et sa participation à plusieurs autres activités, nous a été d'un précieux secours.

Toute notre appréciation s'adresse également aux membres du Comité du Livre dont l'auteur-clé et l'âme dirigeante est M^{me} Clément Blais. Cette dernière a multiplié démarches, déplacements, rencontres, voyages, appels téléphoniques, etc... pour réaliser cet ouvrage onéreux. Entreprendre l'historique de notre paroisse était presque un défi qu'elle a relevé avec lucidité, dévouement et détermination. Bravo à son mérite qui rejaillit sur notre municipalité!

À toutes les personnes qui ont écrit des textes, fourni des renseignements écrits ou oraux, prêté des photos et des manuscrits, nous disons le plus chaleureux des mercis.

Merci spécial à Sœur Solange Deblois, à mesdames Hervé Mathieu et Martine Maheux Grondin, à mesdemoiselles Gisèle Lapointe et Denise Blais lesquelles ont gracieusement prêté leur concours en dactylographiant plusieurs textes.

Reconnaissante admiration pour toutes les personnes qui, de près ou de loin, directement ou indirectement, ont fait de cette édition un

Annexe 2

*petit succès. Grâce à leur concours désintéressé, ces pages ont su mettre en relief les faits et gestes de nos premiers colonisateurs.
Joyeux quarantième à tous!*

M^{me} Valérie Mathieu Gilbert

Annexe 3

Conclusion de la première édition

Après la lecture de ce livre, nous constatons que les débuts furent difficiles à Saint-René ; l'absence de routes carrossables, l'isolement, la crise économique, la désertion ralentirent le progrès civil, religieux et économique de notre paroisse. Nous découvrons aussi les qualités de nos courageux fondateurs qui sont l'amour du sol, la ténacité au travail, la jovialité, l'esprit de sacrifice et d'entraide et une grande confiance en la Providence. Ces qualités ont permis à nos colons, à nos bûcherons et à nos familles nombreuses de survivre.

Malgré les obstacles nombreux, devanciers et contemporains ont réussi à édifier une petite paroisse dont nous sommes fiers. Ses habitants aux manières simples mais combien attachantes, ses généreux « au cœur sur la main » toujours empressés à rendre service, ses vaillants qui ne comptent pas les heures pour l'amélioration de leur patelin, méritent d'être appréciés à leur juste valeur.

À notre jeunesse, génération future, je voudrais adresser cette réflexion : que deviendra notre patrimoine, si tous abandonnent devant les difficultés, si tous choisissent la vie facile, si tous se dirigent

vers les centres industriels ? La terre est là, qui nous attend, pour nous livrer ses trésors ; les puiserons-nous ?

Partout au cœur de notre localité
Partout c'est la liberté
Où chacun peut respirer
L'air pur à pleines bouffées
Sans crainte d'en manquer.

Au printemps, quand je vois les bourgeons éclater
La campagne dégourdie, de verdure se parer
Quand j'entends le ruisseau dans son lit murmurer
Et sur la faible branche, l'oiseau gazouiller
Je m'écrie, vive la vie à Saint-René !

Lorsqu'au crépuscule d'un paisible soir d'été
Le soleil cache derrière les arbres ses rayons dorés
La brise légère m'apporte l'odeur de foin coupé
Mêlé au doux parfum des fleurs embaumées
Je pense qu'il fait bon vivre à Saint-René.

Pendant l'automne, saison des moissons dorées
Marchant sur un tapis de feuilles desséchées
Le long de la forêt, d'or et de cuivre colorée
Respirant le parfum des dernières fleurs fanées
Je murmure : Comme c'est beau Saint-René !

Et quand l'hiver déroule sur la terre gelée
Des prairies engourdies, son tapis ouaté,
Coiffant épinettes et sapins de vert habillé
Offrant un spectacle toujours plaisant à contempler
Vers Dieu, s'élève un merci bien mérité.

Annexe 4

Chanson apparaissant sur la couverture de la première édition

Air : (Sur la route de Berthier)

Composé par M. Gérard Lessard, directeur de l'École Tournesol

C'est la fête

I

C'est la fête à Saint-René; (*bis*)
Tous les gens, en cette année, (*bis*)
Se sont donnés (*bis*)
Un rendez-vous (*bis*)
Se sont donnés un rendez-vous,
Pour chanter et s'amuser.

Refrain

Ah! que la vie est belle, belle,
Que la vie est belle, belle, à Saint-René!

II

Nous voulons, en cette fête, (*bis*)
Rendre hommage à nos ancêtres (*bis*)
Qui ont peiné, (*bis*)
Qui ont sué, (*bis*)
Qui ont peiné, qui ont sué,
Pour construire Saint-René.

Refrain

Ah! que la vie est belle, belle,
Que la vie est belle, belle, à Saint-René!

III

Plein d'amour et de bonté (*bis*)
Le Seigneur nous a comblés (*bis*)
Sans jamais (*bis*)
Nous oublier (*bis*)
Sans jamais, nous oublier
Nous les gens de Saint-René.

Refrain

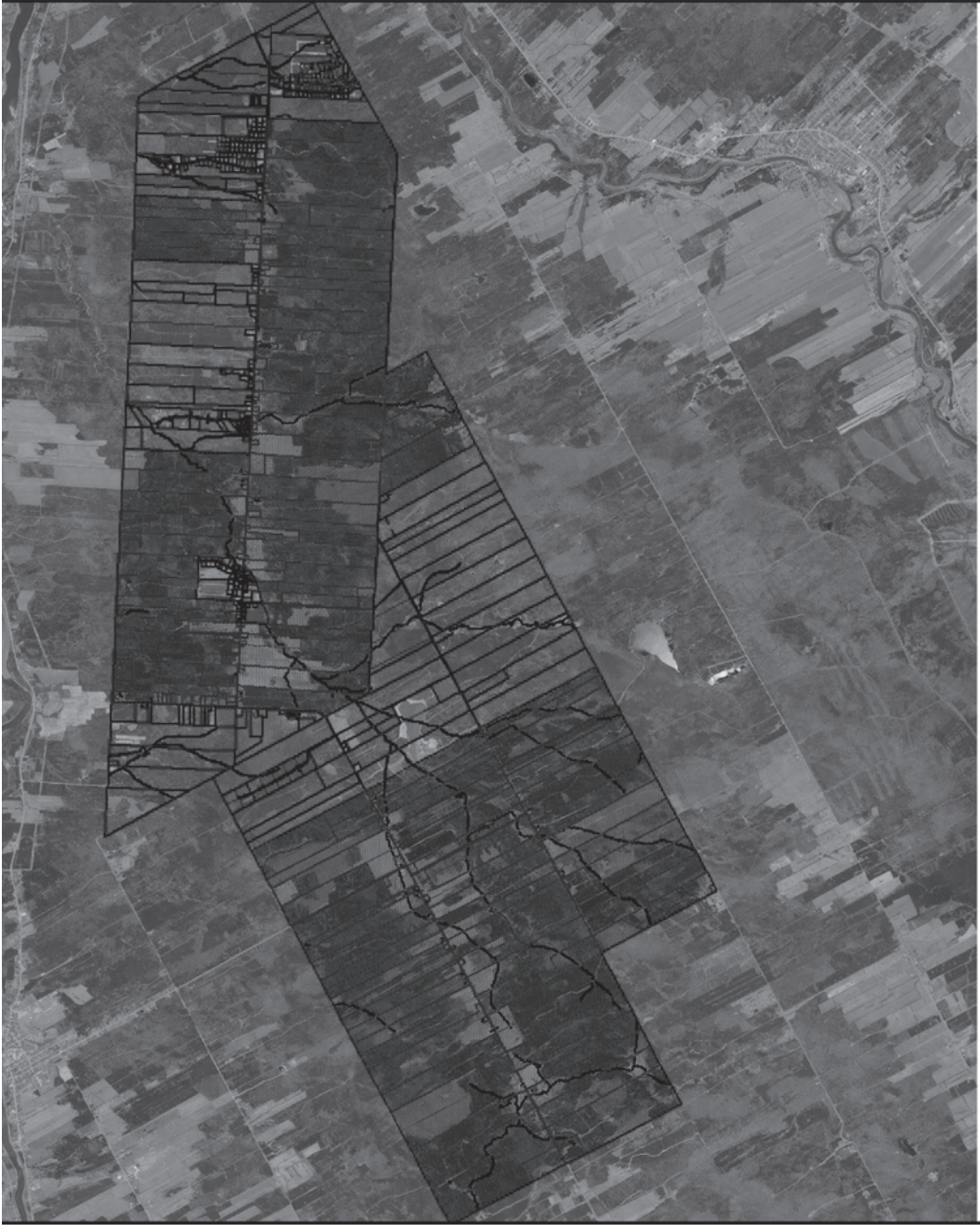
Ah! que la vie est belle, belle,
Que la vie est belle, belle, à Saint-René!

Annexe 5

Cadastre



MUNICIPALITÉ
DE SAINT-RENÉ



Bibliographie

1. Sources

A) *Manuscrites* :

Archives de l'Archidiocèse de Québec Villeneuve, J.-M. Rodrigue, O.M.I. Décret d'érection Canonique de la paroisse Saint-René Goupil, 15 septembre 1940. Villeneuve, J.-M. Rodrigue, O.M.I. Amendement au décret d'érection de la paroisse Saint-René Goupil, 26 mars 1941.

Archives du Cercle des Fermières de Saint-René, Livres des minutes du 16 juin 1941 à février 1949.

Archives des municipalités :

a) Saint-Martin : Livres des minutes de la Corporation municipale de Saint-Martin, 1925 à 1952, 3 volumes.

- Procès-verbaux.
- Requêtes.

b) Saint-René : Livres des minutes de la municipalité de Saint-René, 17 janvier 1945 au 1 mai 1978, 6 volumes.

- Procès-verbaux.
- Requêtes.

Archives nationales du Québec :

Lettres du 29 avril et du 1^{er} mai 1940 concernant l'érection civile de Saint-René Goupil.

Description technique du territoire à être érigé pour les fins civiles, sous le nom de « paroisse de Saint-René Goupil ».

Archives paroissiales :

a) Saint-Martin : Registre d'état civil, 2 volumes.

b) Saint-René : Cahier de résolutions 1, 1^{er} septembre 1934 au 12 septembre 1965.

– Cahier de résolutions 2, octobre 1965 à février 1948.

– Prônes :

1. 1^{er} janvier 1943 au 2 septembre 1945 ;

2. 9 septembre 1945 au 20 mars 1955 ;

3. 27 mars 1955 au 26 août 1962 ;

4. 2 septembre 1962 au 18 juillet 1976.

– Registre d'état civil.

Archives scolaires :

Commission scolaire des Cèdres, Saint-Martin de Beauce. Livre des minutes de la Commission scolaire de Saint-René.

Fonds personnel :

Boucher, M^{me} Xavier. *Journal personnel*, 1973 ; Blais, abbé Émile. *Notes biographiques*, 14 mars 1978 ; Bourque, abbé Jean-Marie. *Notes biographiques*, février 1977 ; Labbé, abbé Dominique. *Notes biographiques*, mars 1978 ; Poirier, abbé Odina. *Notes biographiques*, avril 1978 ; Turcotte, M^{me} Delvas. *Journal personnel*, 1931 à 1957 (s.p.) ; Lettre du 29 novembre 1949 de l'abbé J.N. Roy à l'abbé Émile Blais, fournie par M^{me} Émilien Vachon.

B) Orales :

Baillargeon, M^{me} Paul-Eugène ; Beaudoin, M^{me} J.A. ; Bégin, M^{me} Antonio ; Bérubé, M^{me} Gilbert ; Blais, M. Clément ; Blanchet, Sr. Armande ; Bolduc, M. Roméo ; Boucher, M. & M^{me} Jean-Luc ; Boucher, M^{me} Léopold ; Boucher, M. & M^{me} Oram ; Boulanger,

M^{me} Raymond; Boutin, M. & M^{me} Arthur; Caron, M^{me} Jean; Caron, M. René; Champagne, M. & M^{me} Wilfrid; Doyon M^{me} Alphonse; Doyon, Sœur Lucille; Deblois, M. Jean-Guy; Deblois, Sœur Solange; Drouin, M. Jean; Drouin, M. & M^{me} Michel; Fortin, M. Gaston; Fortin, M. Louis-Philippe; Giguère, M^{me} Aimé; Giguère, M^{me} Yves; Giguère, M. Rosaire; Gilbert, M. & M^{me} Marius; Gilbert, M. Michel; Giroux, M^{me} Eugène; Giroux, M^{me} Rémi; Giroux, M. & M^{me} Rosario; Grondin, M. & M^{me} Irenée; Jolin, M^{me} Joseph; Lachance, M. Hormidas; Lachance, M. & M^{me} Octave; L'Heureux, M. Joseph; Lemieux, M. Ernest; Lessard, M. Bertrand; Lessard, M. & M^{me} Lionel; Lessard, M. Louisda; Lessard, M. & M^{me} Marc-Eugène; Lessard, M. Noël; Lessard, M. & M^{me} Oliva; Maheux, M. Jean-Guy; Maheux, M. & M^{me} Pierre; Mathieu, M. & M^{me} Lucien; Mathieu, M. Michel; Marois, M^{me} Lorenzo; Marquis, M^{me} René; Mercier, M^{me} Gérard; Morin, M. & M^{me} Arménie; Morin, M. Hervé; Morin, M. Renald; Parent, M. Raoul; Pépin, M^{me} Esdras; Pelchat, M^{me} Jean; Pelchat, M. & M^{me} Henri-Louis; Poulin, M. & M^{me} Jean-Yves; Poulin, M. Josaphat; Poulin, M^{me} Martine; Poulin, M^{lle} Rita; Poulin, M. & M^{me} Omer; Poulin, M^{me} Rosario; Roy, M. & M^{me} Henri-Louis; Roy, M. Réjean; Roy, M. & M^{me} Odilon; Simoneau, M^{me} Emmanuel; Sirois, M^{me} Henri; Talbot, M^{me} Gérard; Trépanier, M. & M^{me} Réjean; Vachon, M^{me} Clermont; Vachon, M. Delphis; Vachon, M^{me} Émilien; Vachon, M^{me} Léandre; Vachon, M. & M^{me} Napoléon; Veilleux, M^{me} Albert; Veilleux, M. Jean-Louis; Veilleux, M. Réal; Veilleux, M. René; Veilleux, M. & M^{me} Yvon; Veilleux, M. Wilfrid (Bathley).

C) Iconographiques :

Plan officiel du canton Jersey, Comté de Beauce. Saint-Joseph Beauce, 15 avril 1899. Comparé à Québec le 8 novembre 1929, 22 septembre 1939, 12 novembre 1940. Département de la Colonisation, des mines et des pêcheries.

– La provenance de la majorité des photos est indiquée sous la photo. Les photos des curés ont été fournies par : Blais, abbé Émile;

Bourque, abbé Jean-Marie; Carrascosa, M^{me} Yolanda; Duchesne, abbé Mario; Giroux, M. Jean-Guy; Gilbert, M^{me} Paul-Emile; Labbé, abbé Dominique; Poirier, abbé Odina; Rodrigue, M. Eugène.

Les photos des maires ont été fournies par : Giroux, M. Rosario; Marois, M. Jean; Morin, M. Julien; Roy, M^{me} Denis, Roy, M. Henri-Louis; Roy, M. Odilon; Vachon, M. Clermont; municipalité de Saint-René.

D) Imprimés :

– Coupures de journaux dans *L'Éclaireur-Progress* : 20 décembre 1967,

19 mars 1969, 27 février 1974, 6 mars 1974, 21 septembre 1977.

– Bégin, Joseph. *Journal du Colon*, volume 1, 2, 3 Juin, juillet, septembre 1937.

II. Études.

Dictionnaire biographique du Canada, volume premier, de l'an 1000 à 1700. Presses de l'Université Laval (1966), 774 p.

Histoire du Canada, livre du maître de troisième année. *Ils ont fait notre pays*. Les Frères des Écoles Chrétiennes. Montréal, [1953], 91 p.

Lefèbvre, Emmanuel, L. Sc. soc., Sainte-Marguerite-Marie de Boischatel, 50 années de vie paroissiale 1926-1976, Album-souvenir, [1976], 111 pages.

Ministère de la Colonisation, *L'ordre du Défricheur*. 1952; 1956, 234 p.; 1959, 275p.

Manuel de la J.A.C., Éditions du Sol, 1951, 382 p.

Le Petit Informateur Canadien. Montréal, Grolier Limitée, 1972, 416 p.

Liste des donateurs qui ont contribué à l'impression de la première édition en 1978

Caisse d'Établissement de la Chaudière, Caisse Populaire de l'Assomption, Caisse Populaire de Saint-Georges Ouest, Caisse Populaire de Saint-Martin, Caravane des Jeunes; Caron, M. & M^{me} René; Caron, M. Yves, député; Cercle Mgr Beaudoin Saint-Georges Est, Cercle des Fermières de Saint-René, Club de l'Âge d'Or de Saint-Martin, Commission Scolaire des Cèdres, Fabrique de Saint-René; Gilbert, M. Paul-Émile, garagiste; Municipalité de Saint-René, O.T.J. de Saint-René; Poirier, abbé Odina; Poulin, Jean-Yves; Poulin, M. & M^{me} Paul-Eugène; Principal & professeurs de l'École Tournesol; Roy, M. Fabien, député; Simoneau, M. & M^{me} Emmanuel; Vachon, M. & M^{me} Clermont.

Équipe de recherchistes

Blais, M^{me} Denise; Bolduc, M. Jean-Luc; Boucher, M^{me} Jean-Luc; Bruneau, M^{me} Amable; Couture, M. Yvon; Gilbert, M^{me} Paul-Émile; Grondin, M. Irénée; Huot, M^{me} Andréanne; Lachance, M^{me} Octave; Maheux, M^{me} Pierre; Morin, M. Renald; Pelchat, M^{me} Henri-Louis; Pépin, M. Yvon; Poulin, M. Jean-Yves; Tawel, M^{me} Camille; Vachon, M. Clermont; Vachon, M. & M^{me} Léandre (M^{me} Ghislaine a suggéré le titre du livre).

Personnes autres que l'auteure ayant rédigé des textes

Blais, M^{me} Denise; Blais, M. Clément; Boucher, M^{me} Xavier; Caron, M^{me} Rolland; Drouin, M. Michel; Geoffrion, M^{me} Carmen; Gilbert, M^{me} Valérie; Gilbert, M^{me} Paul-Émile; Huot, M^{me} Andréanne; Lessard, M. Gérard; Morin, M. Renald; Poulin, M^{me} Céline; Vachon, M. Maurice; Veilleux, M^{me} Denise.

Table des matières

Mot du maire.....	vii
Préface.....	ix
Avant-propos	xiii
Description technique	xvii
Introduction	1
Chapitre 1	
Revenons aux sources.....	5
Débuts du rang V.....	5
<i>Les utilités</i>	6
Défrichement du bas du rang V.....	6
« <i>Drave</i> » sur la <i>Stafford</i>	7
<i>Chemin de sortie</i>	8
<i>La mort: une autre vie</i>	9
<i>Les pionniers sont prévoyants</i>	10
Le défrichement continue (bas du rang V)	10
Les débuts au rang III.....	11
<i>Richesses naturelles</i>	12
<i>Premiers pionniers du rang III et du village</i>	13
Crise économique de 1929 à 1939	17

Plan Vautrain.....	17
Le courage de nos pionniers et pionnières	18
« <i>Pic dur</i> ».....	19
<i>Lutte pour survivre</i>	19
Plan Auger Rogers	20
Peuplement du rang VI.....	23
<i>Les colons sont ingénieux</i>	24
<i>Fabrication du savon domestique</i>	26
La conscription.....	28
Le rationnement.....	30
Recensement de 1942 à 1946.....	31
Différentes cultures.....	34
<i>La culture du lin</i>	35
Concours du Mérite du défricheur.....	38
Éléments destructeurs	41
Feux de forêt - feux d'abattis.....	41
La tornade du 27 juillet 1939.....	44
Mini-inondations.....	45

Chapitre II

Autour du clocher	49
Site de la future chapelle	49
Construction de la chapelle-école en 1934.....	50
Première messe, 21 octobre 1934.....	52
Poursuite des travaux de construction.....	53
Première messe de minuit: 24 décembre 1937.....	56
Érection canonique en 1941	56
<i>Premier curé: Rosaire Giguère, 1938-1945</i>	57
Première visite pastorale: 31 mai et 1er juin 1943	59
<i>Un curé original et tenace: Émile Blais, 1945-1954</i>	61
<i>Religion parallèle</i>	64
<i>Un humble curé: Gérard L'Heureux, 1954-1958</i>	65
<i>Sonne joyeux carillon</i>	66
<i>Un curé dynamique: Odina Poirier, 1958-1963</i>	67

<i>Un curé ponctuel et généreux:</i>	
<i>Paul-Arthur Matte, 1963-1966</i>	70
Célébration du vingt-cinquième anniversaire	
de la paroisse, 22 mai 1966	71
<i>Un curé sociable et pondéré:</i>	
<i>Dominique Labbé, 1966-1976</i>	72
<i>Un curé compréhensif:</i>	
<i>Jean-Marie-Bourque, 1976-1980</i>	75
Regroupement des paroisses	76
<i>Conrad Gagnon, 1980-1986</i>	76
<i>Gérard Sylvain, 1986-1993</i>	77
<i>Fernand Cliche 1993-1995</i>	77
<i>Bernard Tessier 1995-1998</i>	77
<i>Marc Labbé 1998-2009</i>	77
<i>Nouveau regroupement de paroisses de 2009 à 2012</i>	78
<i>Laval Bolduc, 2009-2014</i>	78
<i>Mario Duchesne, 2014-</i>	79
Conseil Paroissial de Pastorale (CPP)	82
Les Brebis de Jésus	82
Initiation sacramentelle.....	83
Chorale et maîtres chantres	83
<i>De 1966 à nos jours</i>	84
Organistes	84
Guitaristes	85
Constables.....	86
Sacristains	86
Diacre	88
La Fabrique	88
<i>Administration de la Fabrique</i>	88
<i>Liste des marguilliers de 1941 à 1964</i>	89
<i>Liste des marguilliers de 1966 à 1978</i>	90
<i>Liste des marguilliers de 1979 à 1989</i>	91
<i>Liste des marguilliers de 1990 à 2000</i>	91
<i>Liste des marguilliers de 2001 à 2015</i>	92
<i>Présidents de la Fabrique</i>	92

<i>Secrétaires de la Fabrique</i>	92
Dons.....	93
Contribution volontaire annuelle (C.V.A.).....	95
Le presbytère.....	95
Vente du presbytère	100
Le cimetière	102
Nos vocations religieuses	103
<i>Révérant Père Fabien Boucher, o.m.i</i>	103
<i>Sœur Pauline Drouin</i>	104
<i>Sœur Yvonne (Alosia Maheux)</i>	104
<i>Martine Poulin</i>	105
Procession de la Fête-Dieu	107
La croix de chemin	109
La criée pour les âmes	110
Premier mariage, 1934	111
Premier baptême, 1938	113
Première sépulture, 1939	113

Chapitre III

Organisation civile.....	115
Corporation municipale de Saint-René.....	115
Comité des citoyens.....	115
Requête pour l'érection municipale.....	116
Première et deuxième séance de la corporation municipale de Saint-René.....	116
Les maires	117
Les secrétaires-trésoriers.....	121
Les conseillers municipaux en 2015.....	121
Et les séances continuent	121
Quelques résolutions et règlements adoptés entre 1957 et 1972.....	124
Construction, entretien des routes, chemins de front et ponts	125
Premier chemin.....	125

Quand furent construits le chemin du rang V et celui du rang III?	126
<i>Étapes à franchir pour l'obtention d'un rang double</i>	126
<i>Quelques procès-verbaux</i>	127
« Route à Marius » le long des lots nos 29-30	130
Routes et chemin du rang VI.....	131
Incorporation et verbalisation des routes et chemins de front	132
Entretien des chemins	132
<i>Entretien d'été</i>	133
<i>Entretien d'hiver</i>	133
<i>Entretien des routes : vente à la criée</i>	134
Asphaltage de la route de Saint-René à Saint-Georges	135
Les ponts	136
<i>Incorporation de tous les ponts</i>	137
Rue Giroux et rue Curé-Giguère.....	137
Construction de la salle municipale.....	137
Boom domiciliaire	139
Données démographiques	140
<i>De 1942 à 1977</i>	140
État de la population à Saint-René (1942-1977)	140
<i>État de la population en 2001</i>	142
Évolution de la population de 1942 à 2015.....	142
<i>Hausse notable de la population</i>	143
<i>À quoi cette augmentation est-elle due?</i>	143
 Chapitre IV	
L'instruction.....	145
Écoles du rang V: école n° 4, école n° 3.....	145
École n° 15-2 du rang III.....	148
École n° 5 du rang VI	149
Le couvent, école du village	152
<i>Agrandissement de l'école, 1956</i>	152
<i>Monsieur l'inspecteur</i>	154

Centralisation des écoles.....	154
Fermeture de l'école du village	155
Commission scolaire de Saint-René Goupil, 1942-1972	157
<i>Liste des présidents de la Commission scolaire</i>	
<i>de Saint-René Goupil, 1948-1972.....</i>	158

Chapitre V

À notre service	161
Service téléphonique	161
Électrification rurale, 1945-1950	162
Service d'incendie	164
Nos principales industries	164
Nos scieries	164
<i>Moulin du rang V.....</i>	164
<i>Moulin Ducharme.....</i>	165
<i>Moulin Carter-Catellier.....</i>	166
<i>Scierie Irenée Grondin</i>	166
<i>Moulins portatifs.....</i>	167
<i>Scieries de 1967 à nos jours.....</i>	167
Et une fromagerie?.....	168
<i>Coopérative de fromage</i>	168
Nos médecins de campagne	170
Le service postal.....	171
<i>Bureau de poste</i>	171
<i>Facteurs.....</i>	172
Les boutiques de forge.....	173
<i>Nos forgerons</i>	174
Service aux automobilistes.....	175
Magasin général	176
Petites épiceries et dépanneurs	178
Restaurants	180
<i>Resto Parc 2000</i>	180
Activités commerciales en 2015.....	181
<i>Ébénisteries</i>	182

<i>Voitures d'occasion et entretien de stationnement</i>	182
<i>Construction</i>	182
<i>Loisirs</i>	182
<i>Soins personnels et reiki</i>	182

Chapitre VI

Mouvements paroissiaux	185
Mouvements locaux.....	185
Cercles Lacordaire et Sainte-Jeanne d'Arc	185
Jeunesse agricole catholique (J.A.C.).....	186
La ligue du Sacré-Cœur	187
Les Enfants de Marie	188
L'armée de Marie	188
Les Dames de Sainte-Anne.....	189
Les femmes chrétiennes	189
<i>Liste des présidentes</i>	190
<i>Liste des secrétaires</i>	190
Cercle des Fermières.....	192
<i>De 1941 à 1978</i>	192
<i>De 1978 à 2015</i>	194
<i>Liste des présidentes de 1941 à 2015</i>	195
Comité des citoyens	197
Club de l'âge d'or (FADOQ)	198
<i>Club Beau Sourire Saint-René</i>	198
Mouvements régionaux.....	200
Chevaliers de Colomb	200
Filles d'Isabelle	201
Club Aramis.....	201

Chapitre VII

Sports et loisirs	203
Naissance de l'O.T.J. (Œuvre des terrains de Jeux)	203
<i>Nouveau chalet, 1972</i>	204
Centre sportif Keven Veilleux, 2009.....	205

Les sports	207
Ballon sur glace	207
Les Jeux de Jaro	208
Hockey.....	209
<i>Keven Veilleux</i>	210
Patinage artistique	211
Soft-ball	213
Karaté.....	213
Course automobile.....	214
Cyclisme	215
Les loisirs.....	217
Lac Lessard	217
Domaine du rêve - Domaine Lessard.....	218
Camping Le Rondin	219
Tactique Paintball 2000	219
Centre communautaire	219
 Chapitre VIII	
Arts et culture.....	221
Caravane des jeunes.....	221
Théâtre.....	222
Ensemble vocal Variasons.....	223
Écrivains.....	225
<i>Jean-Marc Cormier</i>	225
<i>René Caron</i>	226
<i>Denise Blais</i>	226
Bibliothèque.....	227
 Chapitre IX	
Saint-René en fête	229
Fêtes champêtres.....	229
Festival beauceron de l'érable	231
50 ^e anniversaire	233
75 ^e anniversaire	236

Table des matières

Annexe 1	243
Annexe 2	253
Annexe 3	257
Annexe 4	259
Annexe 5	261
Bibliographie	265